

SAINT
DIÉ
DES
VOSGES

BUDGET PRIMITIF 2014



BUDGET PRINCIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

**Budget Primitif
voté par nature**

BUDGET PRINCIPAL

**ANNEE
2014**

SOMMAIRE

I – Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	p. 3
B - Modalités de vote du budget	p. 4
II – Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	p. 5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	p. 6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	p. 7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	p. 8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	p. 9
III – Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	p. 10 à 12
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	p. 13 et 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	p. 15 à 17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	p. 18 et 19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	p. 20
IV – Annexes	
A – Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction	p. 21 à 34
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	p. 35
A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	p. 36 et 37
A2.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	p. 38
A2.8 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)	p. 39
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	p. 40 et 41
A4 - Etat des provisions	p. 42
A5 - Etalement des provisions	p. 42
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	p. 43
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	p. 44
A8 - Etat des charges transférées	p. 45
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	p. 46
B – Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	p. 47 et 48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	p. 49
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	p. 50
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	p. 51
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	p. 52 à 57
B2.1 – Autorisations de programmes et crédits de paiement	p. 58
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	p. 59
C – Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	p. 60 à 64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	p. 65
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune	p. 66
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	p. 67
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	p. 67
D – Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	p. 68
D2 - Arrêté et signatures	p. 69

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2014
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	22 225
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	214
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
864	1 040		1 007	1 204

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) (DGCL - BP 2012)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 400,11	1 107,00
2	Produit des impositions directes/population	628,62	467,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 523,24	1 205,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	188,81	489,00
5	Encours de dette/population	1 555,66	1 139,00
6	DGF/population	277,75	237,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,56%	57,10%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	88,64%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,01%	98,60%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	12,40%	36,20%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	102,13%	82,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires~~(délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	34 211 015,00	34 211 015,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		34 211 015,00	34 211 015,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 865 247,00	6 865 247,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 865 247,00	6 865 247,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	41 076 262,00	41 076 262,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	9 231 184,83		8 908 594,00	8 908 594,00	8 908 594,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 030 000,00		14 800 000,00	14 800 000,00	14 800 000,00
014	Atténuations de produits	68 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 220 734,00		4 268 164,00	4 268 164,00	4 268 164,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		30 549 918,83		27 994 758,00	27 994 758,00	27 994 758,00
66	Charges financières	1 630 000,00		1 525 000,00	1 525 000,00	1 525 000,00
67	Charges exceptionnelles	883 905,00		1 777 740,00	1 777 740,00	1 777 740,00
68	Dotations aux provisions (4)	53 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		33 136 823,83		31 367 498,00	31 367 498,00	31 367 498,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 020 921,00		1 675 621,00	1 675 621,00	1 675 621,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 167 112,00		1 167 896,00	1 167 896,00	1 167 896,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 188 033,00		2 843 517,00	2 843 517,00	2 843 517,00
TOTAL		37 324 856,83		34 211 015,00	34 211 015,00	34 211 015,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 211 015,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	1 800 972,00		2 449 800,00	2 449 800,00	2 449 800,00
73	Impôts et taxes	21 179 400,00		17 084 000,00	17 084 000,00	17 084 000,00
74	Dotations et participations	12 161 100,00		13 765 200,00	13 765 200,00	13 765 200,00
75	Autres produits de gestion courante	256 400,00		247 500,00	247 500,00	247 500,00
013	Atténuations de charges	221 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
Total des recettes de gestion courante		35 618 872,00		33 786 500,00	33 786 500,00	33 786 500,00
76	Produits financiers	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
77	Produits exceptionnels	80 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		35 701 372,00		33 854 000,00	33 854 000,00	33 854 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	353 939,00		357 015,00	357 015,00	357 015,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		353 939,00		357 015,00	357 015,00	357 015,00
TOTAL		36 055 311,00		34 211 015,00	34 211 015,00	34 211 015,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 211 015,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	2 486 502,00
--	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	292 277,00		97 000,00	97 000,00	97 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	4 776 512,89		3 849 382,00	3 849 382,00	3 849 382,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	5 068 789,89		3 946 382,00	3 946 382,00	3 946 382,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	95 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 406 000,00		2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.	50 000,00				
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	2 561 000,00		2 430 000,00	2 430 000,00	2 430 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 629 789,89		6 376 382,00	6 376 382,00	6 376 382,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	353 939,00		357 015,00	357 015,00	357 015,00
041	Opérations patrimoniales (5)	597 962,00		131 850,00	131 850,00	131 850,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	951 901,00		488 865,00	488 865,00	488 865,00
	TOTAL	8 581 690,89		6 865 247,00	6 865 247,00	6 865 247,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 865 247,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	530 900,00		562 380,00	562 380,00	562 380,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	530 900,00		562 380,00	562 380,00	562 380,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	1 118 000,00		1 090 000,00	1 090 000,00	1 090 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	37 500,00		187 500,00	187 500,00	187 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 168 400,00		2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
	Total des recettes financières	2 323 900,00		3 327 500,00	3 327 500,00	3 327 500,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 854 800,00		3 889 880,00	3 889 880,00	3 889 880,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	3 020 921,00		1 675 621,00	1 675 621,00	1 675 621,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 167 112,00		1 167 896,00	1 167 896,00	1 167 896,00
041	Opérations patrimoniales (5)	597 962,00		131 850,00	131 850,00	131 850,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 785 995,00		2 975 367,00	2 975 367,00	2 975 367,00
	TOTAL	7 640 795,00		6 865 247,00	6 865 247,00	6 865 247,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 865 247,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	2 486 502,00
--	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 908 594,00		8 908 594,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 800 000,00		14 800 000,00
014	Atténuations de produits	18 000,00		18 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	4 268 164,00		4 268 164,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	1 525 000,00		1 525 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 777 740,00		1 777 740,00
68	Dotation aux amortissements et provisions	50 000,00	1 167 896,00	1 217 896,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 675 621,00	1 675 621,00
Dépenses de fonctionnement - Total		31 367 498,00	2 843 517,00	34 211 015,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 211 015,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00		20 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	107 015,00	117 015,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	2 400 000,00		2 400 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	97 000,00		97 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	3 849 382,00	381 850,00	4 231 232,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		6 376 382,00	488 865,00	6 865 247,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 865 247,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	240 000,00		240 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 449 800,00		2 449 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		250 000,00	250 000,00
73	Impôts et taxes	17 084 000,00		17 084 000,00
74	Dotations et participations	13 765 200,00		13 765 200,00
75	Autres produits de gestion courante	247 500,00		247 500,00
76	Produits financiers	2 500,00		2 500,00
77	Produits exceptionnels	65 000,00	107 015,00	172 015,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		33 854 000,00	357 015,00	34 211 015,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	34 211 015,00
--	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 090 000,00		1 090 000,00
13	Subventions d'investissement	562 380,00		562 380,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		131 850,00	131 850,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	187 500,00		187 500,00
28	Amortissements des immobilisations		1 079 100,00	1 079 100,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		88 796,00	88 796,00
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 675 621,00	1 675 621,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	2 050 000,00		2 050 000,00
Recettes d'investissement - Total		3 889 880,00	2 975 367,00	6 865 247,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	6 865 247,00
---	---	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	9 231 184,83	8 908 594,00	8 908 594,00
6042	Achats de presta de services(autre que t	1 319 200,00	1 209 400,00	1 209 400,00
60611	Eau et assainissement	250 050,00	181 200,00	181 200,00
60612	Energie electricité	931 800,00	907 600,00	907 600,00
60613	Chauffage urbain	1 142 750,00	1 157 850,00	1 157 850,00
60622	Carburants	170 200,00	150 200,00	150 200,00
60623	Alimentations	81 620,00	83 900,00	83 900,00
60628	Autres fournitures non stockées	17 700,00	15 000,00	15 000,00
60631	Fournitures d'entretien	91 480,00	81 850,00	81 850,00
60632	Fournitures petits équipements	565 547,83	610 331,00	610 331,00
60633	Fournitures de voirie	80 000,00	110 000,00	110 000,00
60636	Vêtements de travail	72 500,00	68 350,00	68 350,00
6064	Fournitures administratives	81 900,00	84 200,00	84 200,00
6065	Livres,disques,cassettes	59 573,00	59 200,00	59 200,00
6068	Autres matières & fournitures	166 100,00	162 050,00	162 050,00
611	Contrats prest services	1 583 800,00	1 508 350,00	1 508 350,00
6122	Crédit-bail mobilier	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6132	Locations immobilières	131 700,00	118 200,00	118 200,00
6135	Locations mobilières	180 750,00	162 200,00	162 200,00
614	Charges locatives	8 820,00	8 920,00	8 920,00
61521	Entretien terrains	500,00	500,00	500,00
61522	Entretien bâtiments	56 998,00	54 450,00	54 450,00
61523	Voies et réseaux	274 800,00	275 100,00	275 100,00
61551	Matériel roulant	80 000,00	80 000,00	80 000,00
61558	Autres biens mobiliers	46 550,00	48 650,00	48 650,00
6156	Maintenance	185 826,00	200 026,00	200 026,00
616	Primes d'assurances	242 450,00	248 860,00	248 860,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	7 500,00	7 500,00
6182	Documentation	34 700,00	39 102,00	39 102,00
6184	Versements organismes formation	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6188	Autres frais divers	7 550,00	9 130,00	9 130,00
62 (5)				
6225	Indemnité comptable et régisseurs	6 140,00	6 140,00	6 140,00
6226	Honoraires	141 000,00	72 000,00	72 000,00
6227	Frais d'actes et contentieux	92 500,00	70 500,00	70 500,00
6228	Divers	4 200,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	72 850,00	58 687,00	58 687,00
6232	Fêtes et cérémonies	61 400,00	70 300,00	70 300,00
6236	Catalogues et imprimés	68 200,00	68 913,00	68 913,00
6237	Publications	61 500,00	56 900,00	56 900,00
6238	Publicité, publication	50 900,00	55 800,00	55 800,00
6241	Transports de biens	8 400,00	11 400,00	11 400,00
6247	Transports collectifs	39 600,00	49 150,00	49 150,00
6248	Divers	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	63 900,00	41 050,00	41 050,00
6257	Réceptions	3 400,00	6 400,00	6 400,00
6261	Frais d'affranchissement	121 200,00	122 200,00	122 200,00
6262	Frais de télécommunications	133 480,00	131 980,00	131 980,00
627	Services bancaires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	105 840,00	107 095,00	107 095,00
6282	Frais de gardiennage		500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	28 850,00	42 350,00	42 350,00
63512	Taxes foncières	59 800,00	59 600,00	59 600,00
63513	Autres impôts locaux	600,00	600,00	600,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
6354	Droits enregistrement et de timbre	500,00	500,00	500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6358	Autres droits	6 000,00	6 000,00	6 000,00
637	Autres impôts,taxes,vers	6 060,00	3 410,00	3 410,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 030 000,00	14 800 000,00	14 800 000,00
6336	Cotisations cnfpt	90 207,00	85 300,00	85 300,00
6338	Autres impôts taxes versem.assimilés/rém		21 200,00	21 200,00
64111	Rémunération principale	8 753 693,00	7 333 300,00	7 333 300,00
64112	Nbi, supplément familial de traitement	130 466,00	138 600,00	138 600,00
64118	Autres indemnités	219 253,00	560 500,00	560 500,00
64131	Rémunérations	2 794 635,00	2 252 100,00	2 252 100,00
64168	Autres emplois d'insertion	253 507,00	211 300,00	211 300,00
6451	Cotisations à l'urssaf	2 119 584,00	1 746 900,00	1 746 900,00
6453	Cotisations caisse de retraites	2 253 564,00	2 048 600,00	2 048 600,00
6454	Cotisations aux assedic	185 448,00	138 300,00	138 300,00
6455	Cot.assurance personnel	190 050,00	205 000,00	205 000,00
6471	Prest.vers.pour cpt fnal	9 973,00	11 700,00	11 700,00
64731	Allocations versées directement		9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 531,00	15 400,00	15 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	23 089,00	22 800,00	22 800,00
014	Atténuations de produits	68 000,00	18 000,00	18 000,00
7391172	Dégrèvement de th sur logements vacants	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73925	Fonds péréq recettes fisc com et interco	50 000,00		
73942	Reversement sur taxe de versement de tra	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 220 734,00	4 268 164,00	4 268 164,00
6531	Indemnités des élus	330 000,00	330 000,00	330 000,00
6532	Frais de missions élus	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6533	Cot.de retraite des élus	21 000,00	23 000,00	23 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale,part pat		21 000,00	21 000,00
6535	Formation des élus	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65372	Cot fonds alloc fin mandat	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	647 000,00	650 000,00	650 000,00
6557	Contribution - politique de l'habitat	14 500,00	18 000,00	18 000,00
657348	Autres communes	13 200,00	5 000,00	5 000,00
657361	Caisse des ecoles	545 000,00	584 000,00	584 000,00
657362	Ccas	1 280 000,00	1 280 000,00	1 280 000,00
657364	Spic	60 000,00	65 000,00	65 000,00
65738	Autres organismes public	433 800,00	407 800,00	407 800,00
6574	Subvention fonctionnement pers.droit pri	830 234,00	793 364,00	793 364,00
657486	Bons ville aides aux familles		45 000,00	45 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		30 549 918,83	27 994 758,00	27 994 758,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	1 630 000,00	1 525 000,00	1 525 000,00
6615	Intérêts cpts courants	5 000,00		
6616	Intér. banc. et sur opér. financement(escom)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 600 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)	883 905,00	1 777 740,00	1 777 740,00
6711	Intérêts moratoires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6713	Secours et dots	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6714	Bourses et prix	23 380,00	14 640,00	14 640,00
6718	Autres charges except. sur opérations ges	40 000,00	40 000,00	40 000,00
673	Titres annulés	38 350,00	27 100,00	27 100,00
67441	Subv. budgets annexes	756 900,00	1 678 000,00	1 678 000,00
6745	Subventions aux pers. de droit privé	16 275,00	9 000,00	9 000,00
678	Autres charges except.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)	53 000,00	50 000,00	50 000,00
6815	Dot. prov. risq. & charges d'exploitation	40 000,00	37 000,00	37 000,00
6865	Dot. prov. risques & charges financiers	13 000,00	13 000,00	13 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		33 136 823,83	31 367 498,00	31 367 498,00
023	Virement à la section d'investissement	3 020 921,00	1 675 621,00	1 675 621,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	1 167 112,00	1 167 896,00	1 167 896,00
6811	Dot. amort. immobilisations corpor. incorp.	1 078 316,00	1 079 100,00	1 079 100,00
6862	Dotat. aux amort. charges fin. à répart.	88 796,00	88 796,00	88 796,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 188 033,00	2 843 517,00	2 843 517,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 188 033,00	2 843 517,00	2 843 517,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		37 324 856,83	34 211 015,00	34 211 015,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				34 211 015,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges	221 000,00	240 000,00	240 000,00
6419	Remb. sur rémunérations	146 000,00	165 000,00	165 000,00
6459	Remb. sur charges ss	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6479	Remboursements autres charges sociales	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	1 800 972,00	2 449 800,00	2 449 800,00
70311	Concession cimetière	50 600,00	52 000,00	52 000,00
70323	Occupation du domaine public	80 000,00	85 000,00	85 000,00
70388	Autres redevances et recettes	165 500,00	154 500,00	154 500,00
7062	Redevances et droits services culturels	88 000,00	98 000,00	98 000,00
70631	Droits services caractère sportif	235 000,00		
7066	Redevances et droits	58 000,00	58 000,00	58 000,00
7067	Redevances et droits serv.péri-scolaires		42 000,00	42 000,00
70688	Autres prestations de services	451 800,00	451 600,00	451 600,00
7078	Autres marchandises	3 500,00	12 000,00	12 000,00
7083	Loc div (autres qu'immeubles)	900,00	1 500,00	1 500,00
70846	Au gfp de rattachement		480 000,00	480 000,00
70872	Remboursement frais par budgets annes	594 000,00	217 500,00	217 500,00
70873	Par les ccas	3 000,00		
70876	Par le gfp de rattachement		717 000,00	717 000,00
70878	Facturé à d'autres redevables	70 672,00	80 700,00	80 700,00
73	Impôts et taxes	21 179 400,00	17 084 000,00	17 084 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	16 441 000,00	13 971 000,00	13 971 000,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutées des ent	1 094 000,00		
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	485 000,00		
73114	Imposition forfaitaire entrepr de réseau	30 400,00		
7323	Fngir	660 000,00	660 000,00	660 000,00
7325	Fonds péréq recettes fisc com et interco	222 000,00	185 000,00	185 000,00
7336	Droits de place	1 000,00	42 000,00	42 000,00
7337	Droits de stationnement	365 000,00	365 000,00	365 000,00
7342	Versement de transport	980 000,00	980 000,00	980 000,00
7351	Taxes sur l'électricité	415 000,00	415 000,00	415 000,00
7363	Impôts sur spectacles	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure	200 000,00	210 000,00	210 000,00
7381	Taxes mutations ou tax de publicité fonc	280 000,00	250 000,00	250 000,00
74	Dotations et participations	12 161 100,00	13 765 200,00	13 765 200,00
7411	Dotation forfaitaire	7 032 200,00	3 783 000,00	3 783 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 900 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
74126	Dotation de compensation des groupements		4 747 000,00	4 747 000,00
74127	Dotation nationale de prééquilibration	230 000,00	290 000,00	290 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	55 000,00	55 000,00	55 000,00
74718	Participations autres	187 800,00	195 000,00	195 000,00
7472	Régions		25 000,00	25 000,00
7473	Départements	50 000,00	7 000,00	7 000,00
74748	Autres communes	21 900,00	22 000,00	22 000,00
7478	Autres organismes	1 043 000,00	964 000,00	964 000,00
7482	Compensation perte taxe	2 000,00	2 000,00	2 000,00
748313	Dotation compensation de la réforme tp	363 000,00	360 000,00	360 000,00
748314	Dotation unique compensations spéc tp		260 000,00	260 000,00
74833	Etat - compensation au titre de la cet	271 000,00		
74834	Compensation exonération ff	157 000,00	150 000,00	150 000,00
74835	Compensation exonération th	848 000,00	800 000,00	800 000,00
7484	Dotation de recensement		5 000,00	5 000,00
7488	Autres participations	200,00	200,00	200,00
75	Autres produits de gestion courante	256 400,00	247 500,00	247 500,00
752	Revenus des immeubles	59 400,00	64 500,00	64 500,00
7551	Excédent budgets annexes	80 000,00	105 000,00	105 000,00
757	Redev versées par les fermiers et conces	77 000,00	78 000,00	78 000,00
758	Produits divers de gestion courante	40 000,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		35 618 872,00	33 786 500,00	33 786 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
768	Autres produits financiers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)	80 000,00	65 000,00	65 000,00
7718	Autres prod. exceptionnels/opération ges	5 000,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats annulés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	65 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		35 701 372,00	33 854 000,00	33 854 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	353 939,00	357 015,00	357 015,00
722	Immobilisations corporelles	250 000,00	250 000,00	250 000,00
777	Quote-part subvent.inv	103 939,00	107 015,00	107 015,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		353 939,00	357 015,00	357 015,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	36 055 311,00	34 211 015,00	34 211 015,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
	34 211 015,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	292 277,00	97 000,00	97 000,00
2031	Frais d'étude	167 502,00	71 000,00	71 000,00
2033	Frais insertion	25 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits similaires	99 775,00	16 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 776 512,89	3 849 382,00	3 849 382,00
2111	Terrains nus	140 000,00		
2121	Plantations	51 000,00	20 000,00	20 000,00
2128	Autres agencements	261 495,00	73 800,00	73 800,00
2135	Installations générales	1 997 740,00	1 452 926,00	1 452 926,00
2138	Autres constructions	183 950,00	243 950,00	243 950,00
2151	Réseaux de voirie	1 236 300,00	938 000,00	938 000,00
2152	Installations de voirie	119 090,00	244 000,00	244 000,00
21538	Autres réseaux	131 311,00		
2158	Autres installations, matériel outillage	40 700,00	127 000,00	127 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	6 000,00	20 000,00	20 000,00
2182	Matériel de transport	291 000,00	350 000,00	350 000,00
2183	Matériel bureau & matériel informatique	120 221,89	128 622,00	128 622,00
2184	Mobilier	48 010,00	40 692,00	40 692,00
2188	Autres immobilisations corporelles	149 695,00	210 392,00	210 392,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
	Total des dépenses d'équipement	5 068 789,89	3 946 382,00	3 946 382,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	95 000,00	20 000,00	20 000,00
10223	Taxe locale d'équipement	95 000,00	20 000,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1323	Départements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 406 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
16818	Autres prêteurs	6 000,00		
18	Compte de liaison : affectation à			

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
26	Participations et créances rattachées à des particip.	50 000,00		
266	Autres formes de participation	50 000,00		
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		2 561 000,00	2 430 000,00	2 430 000,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DÉPENSES REELLES	7 629 789,89	6 376 382,00	6 376 382,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	353 939,00	357 015,00	357 015,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	103 939,00	107 015,00	107 015,00
13911	Subvention d'équipement	1 600,00	1 600,00	1 600,00
13932	Amendes de police	102 339,00	105 415,00	105 415,00
	Charges transférées (7)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
2128	Autres agencements	40 000,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales	180 000,00	243 000,00	243 000,00
2151	Réseaux de voirie	30 000,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	597 962,00	131 850,00	131 850,00
2111	Terrains nus	37 928,00		
2128	Autres agencements	2 034,00		
2135	Installations générales	400 398,00		
2138	Autres constructions	131 850,00	131 850,00	131 850,00
2151	Réseaux de voirie	23 156,00		
2152	Installations de voirie	886,00		
2182	Matériel de transport	720,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	990,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		951 901,00	488 865,00	488 865,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	8 581 690,89	6 865 247,00	6 865 247,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)
---	----------------------------------

+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
---	---

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 865 247,00
---	---	---------------------

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	530 900,00	562 380,00	562 380,00
1321	Etat & établissements nationaux	207 900,00	370 000,00	370 000,00
1323	Départements	23 000,00	41 000,00	41 000,00
1328	Autres		16 380,00	16 380,00
1332	Amendes de police	300 000,00	135 000,00	135 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		530 900,00	562 380,00	562 380,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	1 118 000,00	1 090 000,00	1 090 000,00
10222	Fctva	878 000,00	850 000,00	850 000,00
10223	Taxe locale d'équipement	240 000,00	240 000,00	240 000,00
1021	Dotations			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	37 500,00	187 500,00	187 500,00
27638	Créances sur collectivités publiques	7 500,00	7 500,00	7 500,00
2764	Créances sur des particuliers	30 000,00	180 000,00	180 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisation	1 168 400,00	2 050 000,00	2 050 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	1 168 400,00	2 050 000,00	2 050 000,00
Total des recettes financières		2 323 900,00	3 327 500,00	3 327 500,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	2 854 800,00	3 889 880,00	3 889 880,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf p 4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	3 020 921,00	1 675 621,00	1 675 621,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	1 167 112,00	1 167 896,00	1 167 896,00
28031	Amortissements frais études	78 771,00	78 800,00	78 800,00
28032	Amortissements frais recherches	1 533,00	1 600,00	1 600,00
28033	Amortissements frais insertions	3 318,00	3 400,00	3 400,00
2804112	Bâtiments et installations	16 353,00	16 400,00	16 400,00
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt natio	196 840,00	196 900,00	196 900,00
2804182	Bâtiments et installations	33 163,00	33 200,00	33 200,00
280422	Bâtiments et installations	6 637,00	6 700,00	6 700,00
28051	Concessions et droits similaires	37 776,00	37 800,00	37 800,00
28121	Réceptions	64 815,00	64 900,00	64 900,00
28132	Immeubles de rapport	16 007,00	16 000,00	16 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 033,00	1 100,00	1 100,00
281568	Autre matériel incendie	307,00	300,00	300,00
28158	Autres installations, matériel outillage	153 337,00	153 400,00	153 400,00
28181	Installations générales	163,00	200,00	200,00
28182	Matériel de transport	109 207,00	109 200,00	109 200,00
28183	Matériel bureau et informatique	154 313,00	154 400,00	154 400,00
28184	Mobilier	39 186,00	39 200,00	39 200,00
28188	Autres	165 557,00	165 600,00	165 600,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	88 796,00	88 796,00	88 796,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 188 033,00	2 843 517,00	2 843 517,00
041	Opérations patrimoniales (8)	597 962,00	131 850,00	131 850,00
1328	Autres	37 928,00		
16878	Autres organismes	131 850,00	131 850,00	131 850,00
2031	Frais d'étude	397 595,00		
2033	Frais insertion	30 589,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 785 995,00	2 975 367,00	2 975 367,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		7 640 795,00	6 865 247,00	6 865 247,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				
6 865 247,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats):

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)
LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

- (1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

A1

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	4 405 517,00	9 576 688,00	1 489 360,00	3 643 070,00	3 578 056,00	2 548 264,00	2 981 960,00	1 102 500,00	71 710,00	4 182 620,00	631 270,00	34 211 015,00
Dépenses de l'exercice	4 405 517,00	9 576 688,00	1 489 360,00	3 643 070,00	3 578 056,00	2 548 264,00	2 981 960,00	1 102 500,00	71 710,00	4 182 620,00	631 270,00	34 211 015,00
011 Charges à caractère général	1 000,00	2 498 288,00	66 060,00	1 147 420,00	846 336,00	808 400,00	363 890,00	766 500,00	50 710,00	2 136 920,00	221 070,00	8 908 594,00
012 Charges de personnel et frais assimilés		5 236 800,00	773 100,00	1 808 600,00	2 116 700,00	1 307 900,00	1 106 000,00	136 000,00		1 928 700,00	386 200,00	14 800 000,00
014 Atténuations de produits	3 000,00									15 000,00		18 000,00
022 Dépenses imprévues	20 000,00											20 000,00
023 Virement à la section investissement	1 675 621,00											1 675 621,00
042 Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 167 896,00											1 167 896,00
65 Autres charges gestion		487 600,00	650 000,00	649 450,00	227 080,00	431 464,00	1 510 570,00	200 000,00	18 000,00	70 000,00	24 000,00	4 268 164,00
66 Charges financières	1 525 000,00											1 525 000,00
67 Charges exceptionnelles		1 354 000,00	200,00	600,00	387 940,00	500,00	1 500,00		3 000,00	30 000,00		1 777 740,00
68 Dotations aux amortissements	13 000,00			37 000,00								50 000,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)	28 343 515,00	1 910 200,00	200,00	446 500,00	210 000,00	105 000,00	990 600,00	310 000,00	39 000,00	1 775 000,00	81 000,00	34 211 015,00
Recettes de l'exercice	28 343 515,00	1 910 200,00	200,00	446 500,00	210 000,00	105 000,00	990 600,00	310 000,00	39 000,00	1 775 000,00	81 000,00	34 211 015,00
002 Résultat de fonctionnement reporté												
013 Atténuations de charges		105 000,00		75 000,00				60 000,00				240 000,00
042 Opé. d'ordre de transfert entre sections	357 015,00											357 015,00
70 Produits de gestion courante		1 442 200,00		271 000,00	177 000,00	82 000,00	16 600,00	250 000,00	22 000,00	157 000,00	32 000,00	2 449 800,00
73 Impôts et taxes	15 487 000,00	15 000,00								1 540 000,00	42 000,00	17 084 000,00
74 Dotations subventions	12 492 000,00	182 000,00	200,00	83 000,00	32 000,00	17 000,00	959 000,00					13 765 200,00
75 Autres produits gestion courante		106 000,00		17 500,00	1 000,00	6 000,00	15 000,00		17 000,00	78 000,00	7 000,00	247 500,00
76 Produits financiers	2 500,00											2 500,00
77 Produits exceptionnels	5 000,00	60 000,00										65 000,00
Restes à réaliser-reports												
SOLDE	23 937 998,00	-7 666 488,00	-1 489 160,00	-3 196 570,00	-3 368 056,00	-2 443 264,00	-1 991 360,00	-792 500,00	-32 710,00	-2 407 620,00	-550 270,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		2 527 015,00	685 437,00	73 300,00	290 000,00	636 553,00	616 040,00	199 102,00		2 000,00	1 760 800,00	75 000,00	6 865 247,00
Dépenses de l'exercice		2 527 015,00	685 437,00	73 300,00	290 000,00	636 553,00	616 040,00	199 102,00		2 000,00	1 760 800,00	75 000,00	6 865 247,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	107 015,00	76 500,00		34 500,00	17 000,00	22 500,00	12 500,00		2 000,00	12 000,00	73 000,00	357 015,00
041	Opérations patrimoniales										131 850,00		131 850,00
10	Dotations, fonds divers	20 000,00											20 000,00
13	Subv investissement										10 000,00		10 000,00
16	Emprunts et dettes	2 400 000,00											2 400 000,00
20	Imm incorporelles		16 000,00				15 000,00				66 000,00		97 000,00
21	Immo corporelles		592 937,00	73 300,00	255 500,00	619 553,00	578 540,00	186 602,00			1 540 950,00	2 000,00	3 849 382,00
26	Part. & creances ratt.												
Restes à réaliser-reports													

RECETTES (3)		5 991 017,00			157 500,00	220 500,00	180 000,00				316 230,00		6 865 247,00
Recettes de l'exercice		5 991 017,00			157 500,00	220 500,00	180 000,00				316 230,00		6 865 247,00
001	Résultat invest reporté				157 500,00	220 500,00	180 000,00				316 230,00		6 865 247,00
021	Virement de la section fonctionnement	1 675 621,00											1 675 621,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	2 050 000,00											2 050 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 167 896,00											1 167 896,00
041	Opérations patrimoniales										131 850,00		131 850,00
10	Dotations, fonds divers	1 090 000,00											1 090 000,00
13	Subv investissement				157 500,00	220 500,00					184 380,00		562 380,00
27	Autres immo financières	7 500,00					180 000,00						187 500,00
Restes à réaliser-reports													
SOLDE		3 464 002,00	-685 437,00	-73 300,00	-132 500,00	-416 053,00	-436 040,00	-199 102,00		-2 000,00	-1 444 570,00	-75 000,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune,

leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).

Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables

à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 à 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée (chapitre, article ou article spécialisé)

(3) S' il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble

des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses.

Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice

ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002)

Les lignes de reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilable

IV - ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN										
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale			03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres		041 Subv. globale	048 Autres actions coop. décent.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	7 930 608,00	413 900,00	220 000,00	202 880,00	560 700,00	75 500,00	139 800,00	3 600,00		29 700,00	9 576 688,00
Dépenses de l'exercice	7 930 608,00	413 900,00	220 000,00	202 880,00	560 700,00	75 500,00	139 800,00	3 600,00		29 700,00	9 576 688,00
011 Charges à caractère général	2 091 908,00	8 700,00	28 100,00	152 980,00	164 600,00	3 400,00	29 300,00	3 600,00		15 700,00	2 498 288,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	4 483 700,00	200,00	191 900,00	49 900,00	396 100,00	4 500,00	110 500,00				5 236 800,00
65 Autres charges gestion	15 000,00	405 000,00				67 600,00					487 600,00
67 Charges exceptionnelles	1 340 000,00									14 000,00	1 354 000,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)	1 788 500,00		22 000,00	30 000,00	17 700,00		52 000,00				1 910 200,00
Recettes de l'exercice	1 788 500,00		22 000,00	30 000,00	17 700,00		52 000,00				1 910 200,00
013 Atténuations de charges	105 000,00										105 000,00
70 Produits de gestion courante	1 357 500,00			30 000,00	2 700,00		52 000,00				1 442 200,00
73 Impôts et taxes					15 000,00						15 000,00
74 Dotations subventions	160 000,00		22 000,00								182 000,00
75 Autres produits gestion courante	106 000,00										106 000,00
77 Produits exceptionnels	60 000,00										60 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE	-6 142 108,00	-413 900,00	-198 000,00	-172 880,00	-543 000,00	-75 500,00	-87 800,00	-3 600,00		-29 700,00	-7 666 488,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)	654 541,00		2 100,00		7 996,00		18 800,00	2 000,00			685 437,00
Dépenses de l'exercice	654 541,00		2 100,00		7 996,00		18 800,00	2 000,00			685 437,00
040 Opé. d'ordre de transfert entre sections	72 000,00						2 500,00	2 000,00			76 500,00
041 Opérations patrimoniales											
20 Imm incorporelles	16 000,00										16 000,00
21 Immo corporelles	566 541,00		2 100,00		7 996,00		16 300,00				592 937,00
26 Parl. & créances ratt.											
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
041 Opérations patrimoniales											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE	-654 541,00		-2 100,00		-7 996,00		-18 800,00	-2 000,00			-685 437,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		3 100,00		805 500,00	670 400,00		10 360,00	1 489 360,00
Dépenses de l'exercice		3 100,00		805 500,00	670 400,00		10 360,00	1 489 360,00
011	Charges a caractere general	3 100,00		32 200,00	20 400,00		10 360,00	66 060,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			773 100,00				773 100,00
65	Autres charges gestion				650 000,00			650 000,00
67	Charges exceptionnelles			200,00				200,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)

RECETTES (3)				200,00				200,00
Recettes de l'exercice				200,00				200,00
74	Dotations subventions			200,00				200,00
Restes à réaliser-reports								
SOLDE		-3 100,00		-805 300,00	-670 400,00		-10 360,00	-1 489 160,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		50 000,00		23 300,00				73 300,00
Dépenses de l'exercice		50 000,00		23 300,00				73 300,00
041	Opérations patrimoniales							
21	Immo corporelles	50 000,00		23 300,00				73 300,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)

RECETTES (3)								
Recettes de l'exercice								
041	Opérations patrimoniales							
13	Subv investissement							
Restes à réaliser-reports								
SOLDE		-50 000,00		-23 300,00				-73 300,00

IV - ANNEXES								IV
ELEMENTS DU BILAN								
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION								A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	S/fonction 25
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				251 Hébergement et restauration scolaires

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		917 320,00	690 930,00	791 170,00	6 800,00		500,00		897 300,00
Dépenses de l'exercice		917 320,00	690 930,00	791 170,00	6 800,00		500,00		897 300,00
011	Charges a caractere general	19 170,00	97 330,00	420 170,00	6 800,00				448 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	304 600,00	593 600,00	278 000,00					448 700,00
65	Autres charges gestion	593 450,00		56 000,00					
67	Charges exceptionnelles	100,00					500,00		
68	Dotations aux amortissements			37 000,00					
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)

RECETTES (3)		123 500,00		4 000,00	99 000,00				220 000,00
Recettes de l'exercice		123 500,00		4 000,00	99 000,00				220 000,00
013	Atténuations de charges	75 000,00							220 000,00
70	Produits de gestion courante	9 000,00			42 000,00				220 000,00
74	Dotations subventions	22 000,00		4 000,00	57 000,00				
75	Autres produits gestion courante	17 500,00							
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-793 820,00	-690 930,00	-787 170,00	92 200,00		-500,00		-677 300,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		2 000,00	55 500,00	232 500,00					
Dépenses de l'exercice		2 000,00	55 500,00	232 500,00					
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	10 500,00	22 000,00					
041	Opérations patrimoniales								
21	Immo corporelles		45 000,00	210 500,00					
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)

RECETTES (3)			50 000,00	107 500,00					
Recettes de l'exercice			50 000,00	107 500,00					
041	Opérations patrimoniales								
13	Subv investissement		50 000,00	107 500,00					
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-2 000,00	-5 500,00	-125 000,00					

IV - ANNEXES					IV
ELEMENTS DU BILAN					
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION					A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL
		252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv. ann.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		160 200,00		350,00	178 500,00	3 643 070,00
Dépenses de l'exercice		160 200,00		350,00	178 500,00	3 643 070,00
011	Charges à caractère général	155 000,00		350,00		1 147 420,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 200,00			178 500,00	1 808 600,00
65	Autres charges gestion					649 450,00
67	Charges exceptionnelles					600,00
68	Dotations aux amortissements					37 000,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)

RECETTES (3)						446 500,00
Recettes de l'exercice						446 500,00
013	Atténuations de charges					75 000,00
70	Produits de gestion courante					271 000,00
74	Dotations subventions					83 000,00
75	Autres produits gestion courante					17 500,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE		-160 200,00		-350,00	-178 500,00	-3 196 570,00

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						290 000,00
Dépenses de l'exercice						290 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					34 500,00
041	Opérations patrimoniales					
21	Immo corporelles					255 500,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)

RECETTES (3)						157 500,00
Recettes de l'exercice						157 500,00
041	Opérations patrimoniales					
13	Subv investissement					157 500,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						-132 500,00

IV - ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN											
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A1 - 3

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique			sf/31 Expr.Art. 314 Cinémas et autres salles de spectacles	Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoniales			S/Fonction 32 324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle	TOTAL
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres		321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives			

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		503 170,00	473 146,00	39 550,00		812 600,00	872 110,00	495 220,00		26 090,00	356 170,00	3 578 056,00
Dépenses de l'exercice		503 170,00	473 146,00	39 550,00		812 600,00	872 110,00	495 220,00		26 090,00	356 170,00	3 578 056,00
011	Charges a caractere general	63 090,00	20 006,00	28 650,00		143 600,00	154 310,00	193 820,00		26 090,00	216 770,00	846 336,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	211 500,00	452 700,00	10 900,00		283 000,00	717 800,00	301 400,00			139 400,00	2 116 700,00
65	Autres charges gestion	227 080,00										227 080,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	440,00			386 000,00						387 940,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)

RECETTES (3)			70 000,00	18 000,00			17 000,00	48 000,00			57 000,00	210 000,00
Recettes de l'exercice			70 000,00	18 000,00			17 000,00	48 000,00			57 000,00	210 000,00
70	Produits de gestion courante		70 000,00	18 000,00			17 000,00	15 000,00			57 000,00	177 000,00
74	Dotations subventions							32 000,00				32 000,00
75	Autres produits gestion courante							1 000,00				1 000,00
77	Produits exceptionnels											
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-503 170,00	-403 146,00	-21 550,00		-812 600,00	-855 110,00	-447 220,00		-26 090,00	-299 170,00	-3 368 056,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		20 000,00	26 033,00	302 000,00		68 463,00	3 650,00	194 150,00		2 500,00	19 757,00	636 553,00
Dépenses de l'exercice		20 000,00	26 033,00	302 000,00		68 463,00	3 650,00	194 150,00		2 500,00	19 757,00	636 553,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		4 000,00	2 000,00		2 000,00		2 500,00		2 500,00	4 000,00	17 000,00
041	Opérations patrimoniales											
20	Imm incorporelles											
21	Imm corporelles	20 000,00	22 033,00	300 000,00		66 463,00	3 650,00	191 650,00			15 757,00	619 553,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)

RECETTES (3)			500,00	220 000,00								220 500,00
Recettes de l'exercice			500,00	220 000,00								220 500,00
041	Opérations patrimoniales											
13	Subv investissement		500,00	220 000,00								220 500,00
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-20 000,00	-25 533,00	-82 000,00		-68 463,00	-3 650,00	-194 150,00		-2 500,00	-19 757,00	-416 053,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipes sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		850 200,00	528 120,00	331 250,00	478 030,00	13 720,00	49 000,00		297 944,00		2 548 264,00
Dépenses de l'exercice		850 200,00	528 120,00	331 250,00	478 030,00	13 720,00	49 000,00		297 944,00		2 548 264,00
011	Charges à caractère général	111 900,00	340 420,00	130 350,00	7 130,00	13 720,00	49 000,00		155 880,00		808 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	393 300,00	187 700,00	200 900,00	470 900,00				55 100,00		1 307 900,00
65	Autres charges gestion	345 000,00							86 464,00		431 464,00
67	Charges exceptionnelles								500,00		500,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)

RECETTES (3)		30 000,00	5 000,00						70 000,00		105 000,00
Recettes de l'exercice		30 000,00	5 000,00						70 000,00		105 000,00
70	Produits de gestion courante	30 000,00	5 000,00						47 000,00		82 000,00
74	Dotations subventions								17 000,00		17 000,00
75	Autres produits gestion courante								6 000,00		6 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-820 200,00	-523 120,00	-331 250,00	-478 030,00	-13 720,00	-49 000,00		-227 944,00		-2 443 264,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		7 100,00	86 240,00	316 700,00	152 000,00	20 000,00			34 000,00		616 040,00
Dépenses de l'exercice		7 100,00	86 240,00	316 700,00	152 000,00	20 000,00			34 000,00		616 040,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		8 000,00	8 500,00	2 000,00				4 000,00		22 500,00
041	Opérations patrimoniales										
20	Imm incorporelles			15 000,00							15 000,00
21	Immo corporelles	7 100,00	78 240,00	293 200,00	150 000,00	20 000,00			30 000,00		578 540,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)

RECETTES (3)		180 000,00									180 000,00
Recettes de l'exercice		180 000,00									180 000,00
041	Opérations patrimoniales										
13	Subv investissement										
27	Autres immo financières	180 000,00									180 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		172 900,00	-86 240,00	-316 700,00	-152 000,00	-20 000,00			-34 000,00		-436 040,00

IV - ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN										
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			620 180,00	1 171 820,00		771 300,00	218 880,00	199 780,00	2 981 960,00
Dépenses de l'exercice			620 180,00	1 171 820,00		771 300,00	218 880,00	199 780,00	2 981 960,00
011	Charges à caractère général		120 210,00	73 320,00			14 480,00	155 880,00	363 890,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		479 200,00	315 700,00		63 300,00	203 900,00	43 900,00	1 106 000,00
65	Autres charges gestion		19 770,00	782 800,00		708 000,00			1 510 570,00
67	Charges exceptionnelles		1 000,00				500,00		1 500,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)

RECETTES (3)			89 000,00	1 000,00		830 000,00	10 000,00	60 600,00	990 600,00
Recettes de l'exercice			89 000,00	1 000,00		830 000,00	10 000,00	60 600,00	990 600,00
70	Produits de gestion courante		6 000,00	1 000,00				9 600,00	16 600,00
74	Dotations subventions		68 000,00			830 000,00	10 000,00	51 000,00	959 000,00
75	Autres produits gestion courante		15 000,00						15 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE			-531 180,00	-1 170 820,00		58 700,00	-208 880,00	-139 180,00	-1 991 360,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)			189 102,00	6 000,00				4 000,00	199 102,00
Dépenses de l'exercice			189 102,00	6 000,00				4 000,00	199 102,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		2 500,00	6 000,00				4 000,00	12 500,00
21	Inmo corporelles		186 602,00						186 602,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
13	Subv investissement								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE			-189 102,00	-6 000,00				-4 000,00	-199 102,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			982 600,00			119 900,00	1 102 500,00
Dépenses de l'exercice			982 600,00			119 900,00	1 102 500,00
011	Charges a caractere general		706 400,00			60 100,00	766 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		76 200,00			59 800,00	136 000,00
65	Autres charges gestion		200 000,00				200 000,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)

			310 000,00				310 000,00
Recettes de l'exercice			310 000,00				310 000,00
013	Attenuations de charges		60 000,00				60 000,00
70	Produits de gestion courante		250 000,00				250 000,00
Restes à réaliser-reports							
SOLDE			-672 600,00			-119 900,00	-792 500,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
21	Immo corporelles						
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)					
			50 710,00	21 000,00	71 710,00
Dépenses de l'exercice			50 710,00	21 000,00	71 710,00
011	Charges a caractere general		50 710,00		50 710,00
65	Autres charges gestion			18 000,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles			3 000,00	3 000,00
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)					
			39 000,00		39 000,00
Recettes de l'exercice			39 000,00		39 000,00
70	Produits de gestion courante		22 000,00		22 000,00
75	Autres produits gestion courante		17 000,00		17 000,00
Restes à réaliser-reports					
SOLDE			-11 710,00	-21 000,00	-32 710,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					
			2 000,00		2 000,00
Dépenses de l'exercice			2 000,00		2 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		2 000,00		2 000,00
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)					
Recettes de l'exercice					
Restes à réaliser-reports					
SOLDE			-2 000,00		-2 000,00

IV - ANNEXES									IV
ELEMENTS DU BILAN									
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION									A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains					s/f 81 Services urbains		s/f 82 Aménagement urbain	
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		6 500,00	68 900,00		442 500,00	577 950,00	986 360,00	188 340,00	159 100,00	104 200,00
Dépenses de l'exercice		6 500,00	68 900,00		442 500,00	577 950,00	986 360,00	188 340,00	159 100,00	104 200,00
011	Charges a caractere general	6 500,00	3 900,00		60 000,00	577 950,00	970 360,00	56 340,00	700,00	45 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés				382 500,00			132 000,00	149 400,00	59 200,00
014	Atténuations de produits						15 000,00			
65	Autres charges gestion		65 000,00							
67	Charges exceptionnelles						1 000,00		9 000,00	
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)		89 000,00		53 000,00		1 038 000,00	350 000,00			
Recettes de l'exercice		89 000,00		53 000,00		1 038 000,00	350 000,00			
70	Produits de gestion courante	56 000,00		8 000,00		58 000,00				
73	Impôts et taxes					980 000,00	350 000,00			
75	Autres produits gestion courante	33 000,00		45 000,00						
Restes à réaliser-reports										
SOLDE		82 500,00	-68 900,00	53 000,00	-442 500,00	-577 950,00	51 640,00	161 660,00	-159 100,00	-104 200,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						200 000,00				62 000,00
Dépenses de l'exercice						200 000,00				62 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections									2 000,00
041	Opérations patrimoniales									
13	Subv investissement									
20	Imm incorporelles									
21	Immo corporelles					200 000,00				60 000,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
041	Opérations patrimoniales									
13	Subv investissement									
Restes à réaliser-reports										
SOLDE						-200 000,00				-62 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	sif 82 Aménagement urbain			830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL
		822 Voierie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		766 700,00	661 300,00	28 450,00	147 000,00	2 350,00		42 970,00	4 182 620,00
Dépenses de l'exercice		766 700,00	661 300,00	28 450,00	147 000,00	2 350,00		42 970,00	4 182 620,00
011	Charges a caractere general	167 800,00	181 500,00	28 450,00	100,00	2 350,00		37 970,00	2 138 920,00
012	Chargés de personnel et frais assimilés	578 900,00	479 800,00		146 900,00				1 928 700,00
014	Atténuations de produits								15 000,00
65	Autres charges gestion							5 000,00	70 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00							30 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		240 000,00						5 000,00	1 775 000,00
Recettes de l'exercice		240 000,00						5 000,00	1 775 000,00
70	Produits de gestion courante	30 000,00						5 000,00	157 000,00
73	Impôts et taxes	210 000,00							1 540 000,00
75	Autres produits gestion courante								78 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-526 700,00	-661 300,00	-28 450,00	-147 000,00	-2 350,00		-37 970,00	-2 407 620,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		970 000,00	66 500,00	375 800,00		20 000,00		66 500,00	1 760 800,00
Dépenses de l'exercice		970 000,00	66 500,00	375 800,00		20 000,00		66 500,00	1 760 800,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	2 500,00					5 500,00	12 000,00
041	Opérations patrimoniales			131 850,00					131 850,00
13	Subv investissement	10 000,00							10 000,00
20	Imm incorporelles	20 000,00						46 000,00	66 000,00
21	Immo corporelles	938 000,00	64 000,00	243 950,00		20 000,00		15 000,00	1 540 950,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		168 000,00		131 850,00				16 380,00	316 230,00
Recettes de l'exercice		168 000,00		131 850,00				16 380,00	316 230,00
041	Opérations patrimoniales			131 850,00					131 850,00
13	Subv investissement	168 000,00						16 380,00	184 380,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-802 000,00	-66 500,00	-243 950,00		-20 000,00		-50 120,00	-1 444 570,00

IV - ANNEXES								IV
ELEMENTS DU BILAN								
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION								A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		376 060,00	34 330,00			205 050,00	15 830,00		631 270,00
Dépenses de l'exercice		376 060,00	34 330,00			205 050,00	15 830,00		631 270,00
011	Charges a caractere general	190 660,00	4 330,00			10 250,00	15 830,00		221 070,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	176 400,00	30 000,00			179 800,00			386 200,00
65	Autres charges gestion	9 000,00				15 000,00			24 000,00
67	Charges exceptionnelles								
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)			32 000,00			1 000,00	41 000,00	7 000,00	81 000,00
Recettes de l'exercice			32 000,00			1 000,00	41 000,00	7 000,00	81 000,00
70	Produits de gestion courante		32 000,00						32 000,00
73	Impôts et taxes					1 000,00	41 000,00		42 000,00
75	Autres produits gestion courante							7 000,00	7 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-376 060,00	-2 330,00			-204 050,00	25 170,00	7 000,00	-550 270,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		72 500,00				500,00	2 000,00		75 000,00
Dépenses de l'exercice		72 500,00				500,00	2 000,00		75 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	72 500,00				500,00			73 000,00
041	Opérations patrimoniales								
21	Immo corporelles						2 000,00		2 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
041	Opérations patrimoniales								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-72 500,00				-500,00	-2 000,00		-75 000,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée de vie du contrat - A														
0311 - EMP CE DE B41 000 EUROS	Caisse d'Epargne	418 000,00	255 695,48	1 - Indice en euro	20 ans	Sans objet	4,65	4,65	Indemnité actuarielle	4,65	4,65	11 869,84	0,00	0,74
0330 - Financement travaux de renouvellement urbain 2005	Caisse d'Epargne	250 000,00	132 286,42	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	3,36	3,36	Indemnité actuarielle	3,36	3,36	4 231,43	0,00	0,38
0331 - Financement investissements 2005	Caisse d'Epargne	947 300,00	902 481,71	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	3,43	3,43	Indemnité actuarielle	3,43	3,43	16 400,60	0,00	1,45
0343 - Financement investissements 2006	Caisse d'Epargne	923 000,00	578 730,47	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	4,25	4,25	Indemnité actuarielle	4,25	4,25	23 650,09	0,00	1,67
0346 - Financement investissements 2007	Caisse d'Epargne	1 240 000,00	850 372,15	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	4,97	4,97	Indemnité actuarielle	4,97	4,97	40 844,67	0,00	2,46
0353 - PRET POUR FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS GLOBALISES ANNIEE	Caisse d'Epargne	1 600 000,00	1 179 314,83	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	4,52	4,52	Indemnité actuarielle	4,52	4,52	53 305,03	0,00	3,41
0304 - EMPRUNT SMF (KBC BANK)/REPLACE PAR CA IL DE FRANCE	Crédit Agricole	381 122,54	65 994,98	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	4,03	4,03	Indemnité actuarielle	4,03	4,03	2 663,90	0,00	0,19
0249 - RESIDENCE ETUDIANTS	Crédit Foncier de	877 069,69	410 293,04	1 - Indice en euro	25 ans	Sans objet	4,05	4,05	Indemnité actuarielle	4,05	4,05	16 618,87	0,00	1,19
0333 - Acquisition parking du Marché et banque de France	Crédit Foncier de	400 000,00	334 551,69	1 - Indice en euro	30 ans	Sans objet	0,00	3,70	Indemnité actuarielle	3,70	2,78	12 242,26	0,00	0,97
0312 - EMP CLF 940 000 EUROS	Dexia Crédit Local	940 000,00	573 300,01	1 - Indice en euro	20 ans	Sans objet	4,57	4,57	Indemnité actuarielle	4,57	4,57	25 199,81	0,00	1,66
0338 - Financement investissements 2006	Dexia Crédit Local	1 900 000,00	1 013 333,24	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	4,15	4,15	Indemnité actuarielle	4,15	4,15	40 082,08	0,00	2,93
0345 - Emprunt Ville financement ORU 2008-2007	Dexia Crédit Local	500 000,00	396 047,40	1 - Indice en euro	20 ans	Sans objet	4,55	4,55	Indemnité actuarielle	4,55	4,55	17 811,91	0,00	1,15
0354 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALES	Dexia Crédit Local	500 000,00	376 301,43	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	EURIBOR12 + 0,15	EURIBOR12 + 0,15	Sans pénalité	2,28	2,28	8 695,02	0,00	1,09
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT	Dexia Crédit Local	2 337 030,67	1 736 586,32	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	4,35	4,35	Indemnité actuarielle	4,35	4,35	76 676,90	0,00	5,03
0358 - Consolidation Presame 2009	Dexia Crédit Local	1 910 000,00	1 690 703,99	1 - Indice en euro	20 ans	Sans objet	4,71	4,71	Indemnité actuarielle	4,71	4,71	79 503,72	0,00	4,89
0359 - INVESTISSEMENTS 2010 - PLAN BTP	Dexia Crédit Local	448 500,00	364 814,96	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	2,46	2,46	Indemnité actuarielle	2,46	2,46	8 725,54	0,00	1,06
0360 - INVESTISSEMENTS 2010 - PLAN BTP	Dexia Crédit Local	39 000,00	31 723,00	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	2,46	2,46	Indemnité actuarielle	2,46	2,46	758,74	0,00	0,09
0364 - Contrat 2011 DEXIA/BEI - Phase de consolidation	Dexia Crédit Local	975 000,00	939 275,08	1 - Indice en euro	25 ans	Sans objet	EURIBOR3 + 0,96	EURIBOR3 + 0,96	Sans pénalité	1,18	1,32	12 456,82	0,00	2,72
0369 - Investissements 2013	Caisse des Dépôts et Consignations	700 000,00	700 000,00	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	3,95	3,95	Indemnité actuarielle	3,95	3,95	43 473,34	0,00	2,02
0296 - EMPRUNT 10 MF 99 WURTTENBERGER BANK	Saar LB	1 524 490,17	101 832,66	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	EURIBOR12 + 0,50	EURIBOR12 + 0,50	Sans pénalité	2,49	2,49	2 528,59	0,00	0,29
0299 - EMPRUNT 5,560MF BP2000	Saar LB	457 347,05	60 979,60	1 - Indice en euro	15 ans	Sans objet	EURIBOR12 + 0,28	EURIBOR12 + 0,28	Sans pénalité	2,26	2,26	1 377,24	0,00	0,18
0306 - EMPRUNT 9.200.000	Saar LB	1 402 530,96	729 316,09	1 - Indice en euro	25 ans	Sans objet	EURIBOR12 + 0,18	EURIBOR12 + 0,18	Sans pénalité	2,35	2,35	17 107,82	0,00	2,11
TOTAL A		20 870 391,08	13 028 734,23									517 253,22	0,00	37,68
Barrière simple B														
0327 - Financements investissements 2004	Dexia Crédit Local	267 150,00	213 699,30	1 - Indice en euro	25 ans	Aucune	3,79	EURIBOR 12 + 0,15	NC	3,79	3,79	8 211,69	0,00	0,62
0347 - Financement investissements 2007	Dexia Crédit Local	1 750 000,00	1 200 880,82	1 - Indice en euro	15 ans	Aucune	4,71	EURIBOR 3	NC	4,71	4,71	55 427,23	0,00	3,47
0366 - Emprunt 2009 - Cayon - 1,9 ME	Crédit Agricole CIB	940 000,00	705 000,02	1 - Indice en euro	15 ans	Aucune	4,15	EURIBOR 3	NC	4,15	4,15	26 675,97	0,00	2,04
0363 - Investissements 2010	Crédit Agricole	125 000,00	107 812,50	1 - Indice en euro	20 ans	Aucune	3,45	EURIBOR 3	NC	3,45	3,45	3 668,96	0,00	0,31
TOTAL B		3 082 150,00	2 227 492,44									96 083,87	0,00	6,44
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 4 capé D														
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	2 980 225,64	2 555 493,45	4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro	25 ans	du 01/12/2013 au 01/09/2032	INF FRP + 2,6	INF FR + 2,81 + 0,5*EUR12M	NC	3,61	3,61	93 570,88	0,00	7,39
TOTAL D		2 980 225,64	2 555 493,45									93 570,88	0,00	7,39
Multiplieur jusqu'à 5 E														
0350 - Refinancement 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	4 657 330,26	3 993 582,52	5 - écarts d'indices hors zone euro	24 ans	du 01/07/2023 au 01/07/2032	4,43	4,43 + 5*EUR12M - B)	NC	4,43	4,43	179 372,87	0,00	11,55
0351 - Refinancement 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	4 657 330,26	3 993 582,52	5 - écarts d'indices hors zone euro	24 ans	du 01/05/2022 au 01/05/2032	3,84	6,84 - 5*(CMS30-CMS1)	NC	3,84	3,84	155 483,48	0,00	11,55
TOTAL E		9 314 660,56	7 987 165,04									334 856,35	0,00	23,10
Autres types de structures F														
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Caisse d'Epargne	9 748 648,63	4 781 987,40	6 - Autres indices	22 ans	du 25/09/2007 au 25/12/2013	3,25	3,25 + 100%*(1-USDCHF)/(USDCHF)	NC	3,25	3,25	150 293,94	0,00	13,83
0349 - Refinancement 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	4 657 330,27	3 993 582,52	6 - Autres indices	25 ans	du 01/11/2027 au 01/11/2032	4,29	5,29 + 50%*(1,45*EUR/CHF-1)	NC	4,29	4,29	173 704,20	0,00	11,55
TOTAL F		14 405 978,90	8 775 569,92									323 938,14	0,00	25,38
TOTAL		50 453 406,18	34 574 455,10									1 355 622,46	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt : indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 - Indice en euro / 2 - Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écart d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle ou le remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2014 incluant les pénalités éventuelles de remboursement anticipé.
 (8) Montant : index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 066.
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					50 453 406,18									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					50 453 406,18									
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Crédit Agricole CIB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	940 000,00	C	Structure	4,15	4,27	EUR	Trimestrielle	C	N	B1
0358 - Consolidation Presame 2009	Dexia Crédit Local	19/05/2009	05/03/2010	01/07/2010	1 910 000,00	F	Fixe	4,71	4,86	EUR	Trimestrielle	P	O	A1
0249 - RESIDENCE ETUDIANTS	Crédit Foncier de France	08/12/2002	23/10/1995	30/04/2002	877 069,69	F	Fixe	6,50	6,50	EUR	Annuelle	X	O	A1
0296 - EMPRUNT 10 MF 99 WURTTENBERGER BANK	Saar LB	09/03/1999	25/03/1999	25/03/2002	1 524 480,17	V	EUROLIBOR12M	4,76	3,99	EUR	Annuelle	C	O	A1
0299 - EMPRUNT 5,560MF BP2000	Saar LB	21/11/2000	27/03/2000	27/03/2002	457 347,05	V	EURIBOR12M	4,54	4,54	EUR	Annuelle	C	O	A1
0304 - EMPRUNT SMF (KBC BANK)REMPLACÉ PAR CA ILE DE FRANCE	Crédit Agricole	10/08/2000	10/08/2000	10/08/2002	381 122,54	F	Fixe	5,33	5,33	EUR	Annuelle	X	O	A1
0306 - EMPRUNT 9 200 000	Saar LB	23/05/2001	23/05/2001	23/05/2002	1 402 530,96	V	EURIBOR12M	4,59	4,68	EUR	Annuelle	C	O	A1
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	Caisse d'Epargne	27/05/2003	25/11/2003	25/12/2004	418 000,00	F	Fixe	4,65	4,65	EUR	Annuelle	X	O	A1
0312 - EMP CLF 940 000 EUROS	Dexia Crédit Local	27/05/2003	27/05/2003	01/05/2004	940 000,00	F	Fixe	4,57	4,57	EUR	Annuelle	X	O	A1
0327 - Financements investissements 2004	Dexia Crédit Local	21/12/2004	31/12/2004	01/01/2006	267 150,00	C	Structure	3,79	3,84	EUR	Annuelle	P	N	B1
0330 - Financement travaux de renouvellement urbain 2005	Caisse d'Epargne	28/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	250 000,00	F	Fixe	3,36	3,41	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0331 - Financement investissements 2005	Caisse d'Epargne	29/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	947 300,00	F	Fixe	3,43	3,49	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0333 - Acquisition parking du Marché et banque de France	Crédit Foncier de France	04/03/2006	17/03/2006	30/05/2006	400 000,00	F	Fixe	3,70	3,76	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0338 - Financement investissements 2006	Dexia Crédit Local	14/06/2006	02/10/2006	01/02/2007	1 900 000,00	F	Fixe	4,15	4,18	EUR	Trimestrielle	C	O	A1
0343 - Financement investissements 2006	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	923 000,00	F	Fixe	4,25	4,38	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0345 - Emprunt Ville financement ORU 2006-2007	Dexia Crédit Local	16/02/2007	09/01/2008	01/05/2008	500 000,00	F	Fixe	4,55	4,59	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0346 - Financement investissements 2007	Caisse d'Epargne	23/08/2007	01/10/2007	25/02/2008	1 240 000,00	F	Fixe	4,97	5,02	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0347 - Financement investissements 2007	Dexia Crédit Local	30/07/2007	02/08/2007	01/01/2008	1 750 000,00	C	Structure	4,71	4,85	EUR	Trimestrielle	X	N	B1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	9 748 648,63	C	Structure	3,25	3,34	EUR	Trimestrielle	X	N	F6
0349 - Refinancement 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/11/2008	4 657 330,27	C	Structure	4,29	4,35	EUR	Annuelle	P	N	F6
0350 - Refinancement 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/07/2008	4 657 330,28	C	Structure	4,43	4,76	EUR	Annuelle	P	N	E1
0351 - Refinancement 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/05/2008	4 657 330,28	C	Structure	3,84	2,60	EUR	Annuelle	P	N	E3
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/09/2008	2 980 225,64	C	Structure	4,94	4,94	EUR	Annuelle	P	N	D2
0353 - PRET POUR FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS GLOBALISES ANNEE 2008	Caisse d'Epargne	15/05/2008	05/05/2008	25/06/2009	1 600 000,00	F	Fixe	4,52	4,52	EUR	Annuelle	X	O	A1
0364 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALES	Dexia Crédit Local	07/10/2008	13/10/2008	01/11/2009	500 000,00	V	EURIBOR12M	5,51	2,31	EUR	Annuelle	P	O	A1
0365 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	Dexia Crédit Local	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	2 337 030,67	C	Structure	4,35	4,41	EUR	Annuelle	X	O	C1
0369 - INVESTISSEMENTS 2010 - PLAN BTP	Dexia Crédit Local	12/06/2010	20/07/2010	01/11/2010	448 500,00	F	Fixe	2,46	2,46	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0360 - INVESTISSEMENTS 2010 - PLAN BTP	Dexia Crédit Local	12/06/2010	20/07/2010	01/11/2010	39 000,00	F	Fixe	2,46	2,46	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0363 - Investissements 2010	Crédit Agricole	31/12/2010	31/01/2011	28/02/2011	125 000,00	C	Structure	3,54	3,54	EUR	Trimestrielle	X	N	B1
0364 - Contrat 2011 DEXIA/BEI - Phase de consolidation	Dexia Crédit Local	05/09/2011	28/06/2012	01/10/2012	975 000,00	V	EURIBOR03M	1,81	0,00	EUR	Trimestrielle	P	O	A1
0369 - Investissements 2013	Caisse des Dépôts et Consignations	26/11/2012	10/12/2012	01/01/2014	700 000,00	F	Fixe	3,95	0,00	EUR	Annuelle	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
168 Autres emprunts (Total)					0,00									
Total général					50 453 406,18									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine
(3) Type de taux d'intérêt : F fixe ; V variable ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)
(5) Taux initial du contrat
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A annuelle, M mensuelle, B bimestrielle, S semestrielle, T trimestrielle, X Autre
(7) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour fixe, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 : Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Emprunts et Dettes au 01/01/2014			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt				Capital	Charges d'intérêt (8)	
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)				
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				34 574 455,10						2 396 131,65	1 365 622,46	407 513,57
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				34 574 455,10						2 396 131,65	1 365 622,46	407 513,57
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	N	Sans objet	B 1	705 000,02	11,01	C	Taux Structuré	4,15	NC	62 666,68	28 675,97	6 738,25
0358 - Consolidation Presante 2009	N	Sans objet	A 1	1 690 703,99	16,25	F	Fixe	4,71	Ind. Actuarielle	69 545,90	79 503,72	19 301,24
0249 - RESIDENCE ETUDIANTS	N	Sans objet	A 1	410 293,04	6,41	F	Fixe	4,05	Ind. Actuarielle	51 866,26	16 616,87	8 550,64
0296 - EMPRUNT 10 MF 99 WURTTENBERGER BANK	N	Sans objet	A 1	101 632,68	0,23	V	EURIBOR12M	2,49	Sans pénalité	101 632,68	2 528,59	0,00
0299 - EMPRUNT 5,560MF BP2000	N	Sans objet	A 1	80 979,80	1,23	V	EURIBOR12M	2,26	Sans pénalité	30 489,80	1 377,24	526,37
0304 - EMPRUNT 5MF (KBC BANK)REMPLACE PAR CA ILE DE FRANCE	N	Sans objet	A 1	65 984,98	1,61	F	Fixe	4,03	Ind. Actuarielle	32 763,22	2 683,90	525,54
0306 - EMPRUNT 9 200,000	N	Sans objet	A 1	729 316,09	12,42	V	EURIBOR12M	2,35	Sans pénalité	56 101,24	17 107,82	9 215,51
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	N	Sans objet	A 1	255 695,48	9,98	F	Fixe	4,65	Ind. Actuarielle	20 863,41	11 889,84	179,66
0312 - EMP CLF 940 000 EUROS	N	Sans objet	A 1	573 300,01	9,33	F	Fixe	4,57	Ind. Actuarielle	46 502,75	26 199,81	16 093,73
0327 - Financements investissements 2004	N	Sans objet	B 1	213 699,30	16,00	C	Taux Structuré	3,79	NC	8 270,00	8 211,69	7 872,28
0330 - Financement travaux de renouvellement urbain 2005	N	Sans objet	A 1	132 286,42	6,98	F	Fixe	3,36	Ind. Actuarielle	17 055,01	4 231,43	64,53
0331 - Financement investissements 2005	N	Sans objet	A 1	502 481,71	6,98	F	Fixe	3,43	Ind. Actuarielle	64 641,47	16 409,60	250,30
0333 - Acquisition parking du Marché et banque de France	N	Sans objet	A 1	334 551,69	22,16	F	Fixe	2,78	Ind. Actuarielle	9 888,40	12 242,26	871,28
0338 - Financement investissements 2006	N	Sans objet	A 1	1 013 333,24	7,84	F	Fixe	4,15	Ind. Actuarielle	126 666,68	40 082,08	5 999,46
0343 - Financement investissements 2006	N	Sans objet	A 1	578 730,47	8,23	F	Fixe	4,25	Ind. Actuarielle	59 862,53	23 850,09	367,51
0345 - Emprunt Ville financement ORU 2006-2007	N	Sans objet	A 1	399 047,40	14,09	F	Fixe	4,55	Ind. Actuarielle	20 397,53	17 811,91	2 809,00
0346 - Financement investissements 2007	N	Sans objet	A 1	850 372,15	6,90	F	Fixe	4,97	Ind. Actuarielle	76 919,19	40 844,67	3 760,49
0347 - Financement investissements 2007	N	Sans objet	B 1	1 200 980,82	8,75	C	Taux Structuré	4,71	NC	108 493,59	55 427,23	13 006,97
0348 - Refinancement contrat n° 0342	N	Sans objet	F 6	4 781 987,40	15,98	C	Taux Structuré	3,25	NC	592 317,04	150 233,94	2 269,40
0349 - Refinancement 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	N	Sans objet	F 6	3 993 582,52	18,84	C	Taux Structuré	4,29	NC	130 789,90	173 704,20	27 619,11
0350 - Refinancement 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	N	Sans objet	E 1	3 993 582,52	18,50	C	Taux Structuré	4,43	NC	130 789,91	179 372,87	86 987,32
0351 - Refinancement 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	N	Sans objet	E 3	3 993 582,52	18,33	C	Taux Structuré	3,84	NC	130 769,91	155 483,48	100 536,14
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	N	Sans objet	D 2	2 555 493,45	18,87	C	Taux Structuré	3,61	NC	83 679,67	93 570,88	30 003,66
0353 - PRET POUR FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS GLOBALISES ANNEE 2008	N	Sans objet	A 1	1 179 314,83	9,48	F	Fixe	4,52	Ind. Actuarielle	95 881,98	53 305,03	25 357,67
0354 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALES	N	Sans objet	A 1	376 301,43	9,83	V	EURIBOR12M	2,28	Sans pénalité	29 062,67	8 695,02	1 318,93
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	N	Sans objet	A 1	1 738 586,32	9,92	F	Fixe	4,35	Ind. Actuarielle	138 225,57	76 678,90	5 801,31
0359 - INVESTISSEMENTS 2010 - PLAN BTP	N	Sans objet	A 1	364 814,66	11,58	F	Fixe	2,46	Ind. Actuarielle	27 120,34	8 725,54	1 354,45
0360 - INVESTISSEMENTS 2010 - PLAN BTP	N	Sans objet	A 1	31 723,00	11,58	F	Fixe	2,46	Ind. Actuarielle	2 358,30	758,74	117,78
0363 - Investissements 2010	N	Sans objet	B 1	107 812,50	17,16	C	Taux Structuré	3,45	NC	6 250,00	3 888,98	301,73
0364 - Contrat 2011 DEXIA/BEI - Phase de consolidation	N	Sans objet	A 1	939 275,08	23,50	V	EURIBOR03M	1,32	Sans pénalité	29 389,19	12 456,82	3 521,28
0369 - Investissements 2013	N	Sans objet	A 1	700 000,00	14,00	F	Fixe	3,95	Ind. Actuarielle	35 088,85	43 473,34	26 192,03
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
Total général				34 574 455,10						2 396 131,65	1 365 622,46	407 513,57

37

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1. (Cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1, C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année

(6) Taux après opération de couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définie de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisé à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CREDITS DE TRESORERIE	A2.7

A2.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant dû au 01/01/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
NEANT						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-2 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	Structure	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22					
	% de l'encours	37,69%					
	Montant en Euros	13 028 734,25					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	6,44%					
	Montant en Euros	2 227 492,44					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1				
	% de l'encours		7,39%				
	Montant en Euros		2 555 493,45				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1		1			
	% de l'encours	11,55%		11,55%			
	Montant en Euros	3 993 582,52		3 993 582,52			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						2
	% de l'encours						25,38%
	Montant en Euros						8 775 569,92

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les durées d'amortissement des immobilisations ont été fixées pour chaque lieu ou chaque catégorie par le Conseil Municipal sur proposition du Maire à l'exception :

- des frais d'études non suivis de réalisation, obligatoirement amortis sur une durée maximum de 5 ans ;
- des frais de recherche et de développement amortis sur une durée maximum de 5 ans en cas de réussite du projet et immédiatement, pour leur totalité en cas d'échec ;
- des brevets amortis sur la durée du privilège dont ils bénéficient ou sur la durée effective de leur utilisation si elle est plus brève.

Pour les autres immobilisations, le barème est le suivant :

- Immobilisations incorporelles :
 - ∴ Logiciels 2 ans
- Immobilisations corporelles :
 - ∴ voitures 7 ans
 - ∴ camions et véhicules industriels 6 ans
 - ∴ mobilier 12 ans
 - ∴ matériel de bureau électrique ou électronique 7 ans
 - ∴ matériel informatique 4 ans
 - ∴ matériel classique 8 ans
 - ∴ coffre – fort 25 ans
 - ∴ installations et appareils de chauffage 15 ans
 - ∴ appareils de levage + ascenseurs 25 ans
 - ∴ appareils de laboratoire 7 ans
 - ∴ équipements de garages et ateliers 12 ans
 - ∴ équipements de cuisines 12 ans
 - ∴ équipements sportifs 12 ans
 - ∴ installations de voirie 25 ans
 - ∴ plantations 17 ans
 - ∴ autres agencements et aménagements de terrains 17 ans
 - ∴ bâtiments légers, abris 12 ans
 - ∴ agencements, aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques 17 ans

Par ailleurs, conformément à l'article 1^{er} du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article R 2321-1, pris en application de l'article L 2321-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est fixé un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur ou dont la consommation est très rapide, s'amortissent en un an. Le seuil proposé est de 1 524,49 € HT.

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A4 A5
---	---

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)			515 001,05	565 001,05	0,00	565 001,05
Provisions pour litiges et contentieux	37 000,00		259 121,29	296 121,29		296 121,29
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt	13 000,00		255 879,76	268 879,76		268 879,76
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)			0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						0,00
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES			515 001,05	565 001,05	0,00	565 001,05
TOTAL GENERAL			515 001,05	565 001,05	0,00	565 001,05

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		2 914 939,00		2 787 015,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		2 664 939,00		2 537 015,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	2 406 000,00		2 400 000,00
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	2 400 000,00		2 400 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
16818	Autres prêteurs	6 000,00		
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		155 000,00		30 000,00
10	Reversement de dotations et fonds divers	95 000,00		20 000,00
13	Remboursement de subventions	10 000,00		10 000,00
26	Participations et créances rattachées	50 000,00		
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation	50 000,00		
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	Dépenses imprévues			

Transferts entre sections = C+ D		353 939,00		357 015,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	103 939,00		107 015,00
15	Sur provisions pour risques et charges			
10	Sur apports, dotations et réserves			
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat	103 939,00		107 015,00
13911	Subvention d'équipement	1 600,00		1 600,00
13932	Amendes de police	102 339,00		105 415,00
9	Sur provisions pour dépr. d.....			
	Autres opérations			
Charges transférées (D) = E + F + G		250 000,00		250 000,00
Travaux en régie (E)		250 000,00		250 000,00
2128	Autres agencements	40 000,00		5 000,00
2135	Installations générales	180 000,00		243 000,00
2151	Réseaux de voirie	30 000,00		2 000,00
Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)				
Stocks et en-cours (G)				

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
	I	D001	IV
	2 787 015,00		2 787 015,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		6 474 433,00		5 983 517,00
Ressources propres externes (a)		1 118 000,00		1 090 000,00
10222	FCTVA	878 000,00		850 000,00
10223	TLE	240 000,00		240 000,00
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)		1 168 400,00		2 050 000,00
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions	1 168 400,00		2 050 000,00
Transferts entre sections (c)		1 167 112,00		1 167 896,00
28031	Amortissements frais études	78 771,00		78 800,00
28032	Amortissements frais recherches	1 533,00		1 600,00
28033	Amortissements frais insertions	3 318,00		3 400,00
2804112	Bâtiments et installations	16 353,00		16 400,00
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt natio	196 840,00		196 900,00
2804182	Bâtiments et installations	33 163,00		33 200,00
280422	Bâtiments et installations	6 637,00		6 700,00
28051	Concessions et droits similaires	37 776,00		37 800,00
28121	Receptions	64 815,00		64 900,00
28132	Immeubles de rapport	16 007,00		16 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 033,00		1 100,00
281568	Autre matériel incendie	307,00		300,00
28158	Autres intallations, matériel outillage	153 337,00		153 400,00
28181	Installations générales	163,00		200,00
28182	Matériel de transport	109 207,00		109 200,00
28183	Matériel bureau et informatique	154 313,00		154 400,00
28184	Mobilier	39 186,00		39 200,00
28188	Autres	165 557,00		165 600,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	88 796,00		88 796,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	3 020 921,00		1 675 621,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	5 983 517,00			5 983 517,00

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières		3 196 502,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	2 787 015,00
Recettes financières (V)	V	5 983 517,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	+3 196 502,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	+2 946 502,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				2 129 210,58	544 561,19	88 795,33	1 495 854,06
2008	Indemnité de refinancement emprunt 348	22	11/04/2008	664 932,70	193 134,47	30 224,21	441 574,02
2008	Indemnité de refinancement emprunt 349	25	11/04/2008	6 554,81	1 573,14	262,19	4 719,48
2008	Indemnité de refinancement emprunt 350	25	11/04/2008	85 251,78	20 460,42	3 410,07	61 381,29
2008	Indemnité de refinancement emprunt 351	25	11/04/2008	1 260 668,89	302 560,56	50 426,76	907 681,57
2008	Indemnité de refinancement emprunt 352	25	11/04/2008	111 802,40	26 832,60	4 472,10	80 497,70

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

N° et intitulé de l'opération :				Date de la délibération :					
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N- 1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N- 1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)
45... + n° d'opération					45... + n° d'opération Financement par le tiers et d'autres tiers				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire					040 Financement par le service				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
TOTAL					TOTAL				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + Recettes nouvelles votées

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

IV
B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée Résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts	En capital
Totaux Généraux					52 755 299,15	46 620 040,71												
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											1 436 815,87	1 265 254,43
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 373 055,48	3 717 473,34										191 777,57	134 188,09	
1999	X	SOCIETE EQUIPEMENT VOSGIENNE	GE028 - CONSTRUCTION CENTRE DE TRI LA POSTE	Caisse des Dépôts et Consignations	132 122,48	20 326,48	1,00	Annuelle	F	Fixe	13,25	F	Fixe	5,00	F	EUR	1 016,32	20 326,48
2004	X	ASS DPT AMISIPARENTS ENFANTS INADAPTES	GE053 - ADAPEI ACQUISITION LOCAUX IME CLAIR MATIN	Caisse des Dépôts et Consignations	171 426,00	129 878,32	15,99	Annuelle	F	Fixe	3,82	R	Livret A	3,70	T	EUR	4 805,50	5 919,04
2008	X	ASSOCIATION DECADATIEENNE ACCUEIL FORMATION	GE080 - TRAVAUX DE RENOVATION DU PREVENTORIUM ABEL FERRY	Crédit Cooperatif	4 069 507,00	3 967 268,54	19,99	Trimestrielle	F	Fixe	5,36	F	Fixe	5,20	F	EUR	185 955,75	107 942,57
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'Etat					48 382 243,87	42 911 567,37										1 244 839,30	1 131 085,34	
1989	X	OFFICE PUBLIC D'HLM	GE010 - OPHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	4 396,84	786,53	4,00	Annuelle	F	Fixe	1,96	F	Fixe	2,00	F	EUR	15,73	190,88
1989	X	OFFICE PUBLIC D'HLM	GE011 - OPHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	53 671,00	11 580,81	5,00	Annuelle	F	Fixe	1,96	F	Fixe	2,00	F	EUR	231,62	2 225,35
1989	X	OFFICE PUBLIC D'HLM	GE012 - OPHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	48 342,38	12 090,65	6,00	Annuelle	F	Fixe	1,96	F	Fixe	2,00	F	EUR	241,81	1 916,87
1989	X	OFFICE PUBLIC D'HLM	GE013 - OPHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	48 342,38	13 712,11	4,00	Annuelle	F	Fixe	5,39	F	Fixe	0,00	F	EUR	0,00	3 428,03
1994	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE021 - RACHAT AU NOUVEAU LOGIS DE L'EST DE 77 LOG. RESIDENCE ALSACE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 494 551,87	1 000 828,66	15,99	Annuelle	R	Livret A	4,31	R	Livret A	4,05	T	EUR	43 930,87	41 284,76
1994	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE022 - RACHAT AU NOUVEAU LOGIS DE L'EST DE 36 LOG. PAVILLONS RISSER	Caisse des Dépôts et Consignations	1 739 224,02	1 164 673,72	15,99	Annuelle	F	Fixe	4,31	R	Livret A	3,80	T	EUR	49 611,43	50 075,45
1995	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE026 - CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS RUE DE LA BOLLE	Caisse des Dépôts et Consignations	402 461,69	260 663,62	14,99	Annuelle	F	Fixe	3,62	R	Livret A	4,80	T	EUR	12 512,81	12 263,67
1999	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE029 - CONSTRUCTION 14 LOGEMENTS RUE DU 31ème BCP	Caisse des Dépôts et Consignations	748 829,56	500 097,01	16,89	Annuelle	F	Fixe	3,97	R	Livret A	4,30	T	EUR	21 504,16	20 565,19
1999	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE030 - CONSTRUCTION LOGEMENTS LES AMERIQUES	Caisse des Dépôts et Consignations	187 207,39	119 898,49	16,89	Annuelle	F	Fixe	3,47	R	Livret A	3,05	T	EUR	3 656,93	5 486,43
2001	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE034 - CONSTRUCTION 34 LOGEMENTS LES AMERIQUES BAT C	Caisse des Dépôts et Consignations	182 938,82	165 526,10	37,87	Annuelle	F	Fixe	3,72	R	Livret A	3,70	T	EUR	6 124,47	2 057,02
2001	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE035 - CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS RUE D'DORMONT	Caisse des Dépôts et Consignations	49 241,03	44 238,65	37,87	Annuelle	F	Fixe	3,31	R	Livret A	3,20	T	EUR	1 415,64	608,20
2002	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE041 - CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS BEAU JARDIN	Caisse des Dépôts et Consignations	399 730,00	268 314,10	18,99	Annuelle	F	Fixe	4,13	R	Livret A	4,25	T	EUR	11 403,35	10 244,42
2002	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE043 - CONSTRUCTION 20 LOGEMENTS LES AMERIQUES BAT. B	Caisse des Dépôts et Consignations	170 743,00	158 175,66	38,97	Annuelle	F	Fixe	3,71	R	Livret A	3,70	T	EUR	5 778,50	1 849,42
2005	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE056 - CONSTRUCTION 37 LOGEMENTS RUE DE LA PRAIRIE KELLERMANN	Caisse des Dépôts et Consignations	2 704 000,00	2 273 941,20	25,98	Annuelle	F	Fixe	2,97	R	Livret A	2,75	T	EUR	62 533,38	57 752,31
2005	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE057 - CONSTRUCTION 37 LOGEMENTS RUE DE LA PRAIRIE KELLERMANN	Caisse des Dépôts et Consignations	306 000,00	282 196,79	40,97	Annuelle	F	Fixe	3,02	R	Livret A	2,75	T	EUR	7 760,41	3 347,88
2005	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE059 - CONSTRUCTION 37 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE DE LA PRAIRIE	Caisse des Dépôts et Consignations	300 000,00	255 125,47	25,98	Annuelle	F	Fixe	2,99	R	Livret A	2,75	T	EUR	7 015,95	6 479,54
2005	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE061 - CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS RUE DESCÈLLES	Caisse des Dépôts et Consignations	984 000,00	884 567,46	27,98	Annuelle	F	Fixe	2,95	R	Livret A	3,00	T	EUR	26 637,02	17 985,25
2006	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE062 - CONSTRUCTION 4 LOCAUX PROFESSIONNELS RUE DE LA PRAIRIE	Crédit Mutuel	600 000,00	434 963,43	12,99	Annuelle	F	Fixe	3,50	F	Fixe	3,55	F	EUR	15 228,88	26 992,20
2006	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE063 - ACQUISITION ET AMELIORATION 8 LOGEMENTS 42 RUE D'AMERIQUE	Caisse des Dépôts et Consignations	330 000,00	308 303,10	32,86	Annuelle	F	Fixe	3,97	R	Livret A	3,50	T	EUR	10 790,61	4 615,39
2006	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE065 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS SIS A KELLERMANN - BATIMENT PICARDIE	Caisse des Dépôts et Consignations	190 000,00	127 474,47	7,99	Annuelle	F	Fixe	3,30	R	Livret A	3,15	T	EUR	4 015,45	14 259,19
2006	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE066 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS SIS A KELLERMANN - BATIMENT PICARDIE	Caisse des Dépôts et Consignations	69 000,00	46 293,37	7,99	Annuelle	F	Fixe	3,30	R	Livret A	3,15	T	EUR	1 458,24	5 178,34
2006	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE067 - INSTALLATION D'ASCENSEURS SIS A KELLERMANN - BATIMENT PICARDIE	Caisse des Dépôts et Consignations	359 200,00	282 253,64	12,99	Annuelle	F	Fixe	3,37	R	Livret A	3,15	F	EUR	8 890,89	7 904,44
2006	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE068 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS SIS A KELLERMANN - BATIMENT PICARDIE	Caisse des Dépôts et Consignations	583 700,00	462 544,69	12,99	Annuelle	F	Fixe	3,37	R	Livret A	3,15	T	EUR	14 570,16	28 750,02
2007	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE069 - AMENAGEMENT DE LOCAUX PROFESSIONNELS - 13 RUE DU 10EME BCP	Crédit Mutuel	1 400 000,00	1 242 810,87	23,98	Annuelle	F	Fixe	4,36	F	Fixe	4,30	F	EUR	54 183,11	30 352,02
2007	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE070 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS AU BATIMENT POITOU	Caisse des Dépôts et Consignations	90 000,00	59 795,48	8,99	Annuelle	F	Fixe	3,50	R	Livret A	2,95	T	EUR	1 783,97	5 893,74
2007	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE071 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS AU BATIMENT POITOU	Caisse des Dépôts et Consignations	69 000,00	45 843,21	8,99	Annuelle	F	Fixe	3,50	R	Livret A	2,95	T	EUR	1 352,36	4 518,54
2007	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE072 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS AU BATIMENT POITOU	Caisse des Dépôts et Consignations	853 000,00	714 895,26	18,99	Annuelle	F	Fixe	3,50	R	Livret A	2,95	T	EUR	21 088,41	28 541,96
2007	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE073 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS AU BATIMENT POITOU (INSTALLATION 5 ASCENSEURS)	Caisse des Dépôts et Consignations	415 000,00	347 809,53	18,89	Annuelle	F	Fixe	3,50	R	Livret A	2,95	T	EUR	10 260,37	13 886,19

2007	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE074 - AMENAGEMENT DE LOCAUX PROFESSIONNELS - 13 RUE DU 10EME BCP	Crédit Mutuel	110 000,00	73 145,53	8,99	Annuelle	F	Fixe	4,06	F	Fixe	4,00	F	EUR	2 966,46	6 965,53
2008	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE075 - ACQUISITION DE 3 TERRAINS FOUCHARUPT, PRAIRIE, ST ROCH	Caisse des Dépôts et Consignations	455 000,00	455 000,00	9,99	Annuelle	F	Fixe	3,17	R	Livret A	2,55	T	EUR	11 602,50	0,00
2008	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE076 - COMPACTAGE CONTRATS 0865479 ET 0940410	Caisse des Dépôts et Consignations	314 467,96	272 164,71	21,98	Annuelle	F	Fixe	3,82	R	Livret A	3,27	T	EUR	8 890,79	8 643,08
2008	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE077 - COMPACTAGE CONTRATS 0865479 ET 0886532	Caisse des Dépôts et Consignations	1 678 383,86	1 439 596,05	19,89	Annuelle	F	Fixe	4,36	R	Livret A	3,80	T	EUR	54 704,65	48 356,90
2008	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE078 - COMPACTAGE CONTRATS 0440431, 0450758, 1057269 ET 1085928	Caisse des Dépôts et Consignations	3 212 128,84	2 783 472,57	19,99	Annuelle	F	Fixe	4,36	R	Livret A	3,80	T	EUR	105 771,96	95 430,09
2008	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE079 - COMPACTAGE CONTRATS GE038, 039, 040, 042, 045, 046, 047, 048, 049, 058 ET 060	Caisse des Dépôts et Consignations	7 093 883,01	6 397 127,73	26,98	Annuelle	F	Fixe	4,26	R	Livret A	3,70	T	EUR	238 693,73	141 986,05
2008	X	LE TOIT VOSGIEN	GE081 - CONSTRUCTION D'UN CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE POUR ENFANTS	Crédit Mutuel	870 000,00	797 092,59	24,98	Annuelle	F	Fixe	4,95	F	Fixe	4,95	F	EUR	39 456,08	16 816,50
2008	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE082 - RACHAT DE PATRIMOINE A ICF (32 LOGEMENTS) RUE MAURICE LEMAIRE ST DIE DES VOSGES	Caisse des Dépôts et Consignations	2 250 000,00	2 075 820,26	29,98	Annuelle	R	Livret A	4,30	R	Livret A	3,30	F	EUR	68 502,07	41 552,69
2008	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE083 - CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS LA CORVEE 1ERE TRANCHE ST DIE DES VOSGES	Caisse des Dépôts et Consignations	1 340 000,00	1 271 141,49	35,98	Annuelle	R	Livret A	1,55	R	Livret A	1,50	T	EUR	19 067,12	26 887,69
2008	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE084 - CONSTRUCTION DE 30 LOGEMENTS RESIDENCE LES HELIADES RUE D'ORMONT ST DIE DES VOSGES	Caisse des Dépôts et Consignations	4 264 000,00	4 170 737,87	38,97	Annuelle	R	Livret A	1,71	R	Livret A	1,85	I	EUR	77 158,65	79 510,78
2008	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE085 - CONSTRUCTION DE 30 LOGEMENTS RESIDENCE LES HELIADES RUE D'ORMONT ST DIE DES VOSGES	Caisse des Dépôts et Consignations	511 000,00	489 468,40	36,97	Annuelle	R	Livret A	0,88	R	Livret A	0,95	I	EUR	4 649,65	11 101,92
2008	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE086 - CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS INDIVIDUELS LA CORVEE 1ERE TRANCHE ST DIE DES VOSGES	Caisse des Dépôts et Consignations	159 000,00	148 145,82	35,98	Annuelle	R	Livret A	0,99	R	Livret A	0,95	T	EUR	1 407,39	3 470,82
2009	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE087 - FINANCEMENT REHABILITATION DE 12 LOGEMENTS HELIEULE 51 RUE D'HELIEULE ST DIE DES VOSGES	Caisse des Dépôts et Consignations	34 000,00	25 803,85	10,99	Annuelle	R	Livret A	1,62	R	Livret A	1,50	I	EUR	387,06	2 175,10
2008	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE088 - FINANCEMENT CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS Emprise LORRAINE 88100 ST DIE DES VOSGES	Caisse des Dépôts et Consignations	1 060 000,00	1 022 645,50	36,97	Annuelle	R	Livret A	1,40	R	Livret A	1,50	I	EUR	15 339,68	20 876,86
2009	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE089 - CONSTRUCTION DE 12 LOGTS INDIVIDUELS LA CORVEE 2EME TRANCHE rue de la Corvee ST DIE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 586 000,00	1 518 937,31	36,97	Annuelle	R	Livret A	1,42	R	Livret A	1,50	I	EUR	22 784,06	31 008,14
2009	X	SA HLM TOIT VOSGIEN	GE090 - CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS La Corvee 2eme TRANCHE rue de la Corvee ST DIE	Caisse des Dépôts et Consignations	191 000,00	180 721,74	36,97	Annuelle	R	Livret A	0,80	R	Livret A	0,95	I	EUR	1 716,86	4 099,06
2009	F	LE TOIT VOSGIEN	GE081 - ACHAT DE DEUX TERRAINS - 48 QUAI CARNOT, 41 RUE ALSACÉ (TA à valider)	Caisse des Dépôts et Consignations	295 000,00	295 000,00	11,99	Annuelle	R	Livret A	2,30	R	Livret A	2,35	I	EUR	6 932,50	0,00
2010	C	LE TOIT VOSGIEN	GE092 - ACQUISITION 18 LOGEMENTS - 8 RUE ROVEL	Caisse des Dépôts et Consignations	850 000,00	777 142,87	31,98	Annuelle	R	Livret A	1,85	R	Livret A	1,85	I	EUR	14 377,14	24 286,71
2010	X	LE TOIT VOSGIEN	GE093 - REHABILITATION DE 77 LOGEMENTS - RUE ERNEST COLIN	Caisse des Dépôts et Consignations	597 000,00	518 379,29	16,99	Annuelle	R	Livret A	1,50	R	Livret A	1,50	I	EUR	7 775,69	26 987,01
2011	X	LE TOIT VOSGIEN	GE094 - RESIDENTIALISATION DE 30 LOGEMENTS - BAT ILE DE FRANCE	Caisse des Dépôts et Consignations	150 000,00	133 175,55	12,99	Annuelle	R	Livret A	2,60	R	Livret A	2,60	I	EUR	3 462,56	8 741,70
2011	X	LE TOIT VOSGIEN	GE095 - RESIDENTIALISATION DE 20 LOGEMENTS - BAT TOURAINE	Caisse des Dépôts et Consignations	88 000,00	78 129,65	12,99	Annuelle	R	Livret A	2,60	R	Livret A	2,60	I	EUR	2 031,37	5 128,47
2011	X	LE TOIT VOSGIEN	GE096 - ACHAT D'UN TERRAIN - RUE DE LA MENANTILLE	Caisse des Dépôts et Consignations	460 000,00	460 000,00	4,00	Annuelle	R	Livret A	2,85	R	Livret A	2,85	I	EUR	13 110,00	0,00
2012	X	LE TOIT VOSGIEN	GE097 - AMELIORATION BATIMENT ALSACE KEL	Caisse des Dépôts et Consignations	500 000,00	486 013,86	23,98	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	2,35	I	EUR	11 421,33	15 304,80
2012	X	LE TOIT VOSGIEN	GE098 - REHABILITATION 30 LOGEMENTS - BATIMENT IDF	Caisse des Dépôts et Consignations	342 000,00	332 433,48	23,98	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	2,35	I	EUR	7 812,19	10 468,48
2012	X	LE TOIT VOSGIEN	GE099 - REHABILITATION 20 LOGEMENTS - BATIMENT TOURAINE	Caisse des Dépôts et Consignations	200 000,00	194 405,54	23,99	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	2,35	I	EUR	4 568,63	6 121,92
2012	X	LE TOIT VOSGIEN	GE100 - RESIDENTIALISATION 77 LOGEMENTS - BATIMENT ALSACE	Caisse des Dépôts et Consignations	61 800,00	58 440,53	13,99	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	2,85	I	EUR	1 665,58	3 455,21
2012	F	LE TOIT VOSGIEN	GE101 - Acquisition d'un bâtiment - Quai Sadi Carnot	Caisse des Dépôts et Consignations	190 000,00	190 000,00	5,00	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	1,85	I	EUR	3 915,00	0,00
2012	F	LE TOIT VOSGIEN	GE102 - Acquisition terrain	Caisse des Dépôts et Consignations	270 000,00	270 000,00	5,00	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	1,85	I	EUR	4 995,00	0,00
2013	X	LE TOIT VOSGIEN	GE104 - Construction 3 logements - 9 rue d'Helieule	Caisse des Dépôts et Consignations	200 000,00	200 000,00	39,97	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	2,35	I	EUR	4 700,00	3 067,30
2013	X	LE TOIT VOSGIEN	GE105 - Construction de 3 logements - 9 rue d'Helieule	Caisse des Dépôts et Consignations	200 000,00	200 000,00	39,97	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	1,55	I	EUR	3 100,00	3 646,58
2013	X	LE TOIT VOSGIEN	GE107 - Construction de 10 logements - Rue d'Ormont Prolongée	Caisse des Dépôts et Consignations	1 000 000,00	1 000 000,00	39,97	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	1,95	I	EUR	15 500,00	18 232,87
2013	X	LE TOIT VOSGIEN	GE108 - Construction de 18 logements - Résidence Jules Ferry	Caisse des Dépôts et Consignations	2 000 000,00	2 000 000,00	39,97	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	2,35	I	EUR	47 000,00	30 672,99
2012	X	LE TOIT VOSGIEN	GE109 - Construction de 8 logements - Résidence Jules Ferry	Caisse des Dépôts et Consignations	900 000,00	900 000,00	39,97	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	1,55	I	EUR	13 950,00	16 409,68
2013	F	LE TOIT VOSGIEN	GE110 - Acquisition d'un terrain - rue du 43e RI	Caisse des Dépôts et Consignations	210 000,00	210 000,00	3,00	Annuelle	R	Livret A	0,00	R	Livret A	2,35	I	EUR	4 935,00	0,00
Totaux pour les autres emprunts					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour à fixe, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle, et M pour mensuelle.

(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour taux flottant ou V pour taux post fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex: Euribor 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelle. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au BP, le taux constaté sur l'exécutoire pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article B611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 658.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	325 965,66	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	3 761 754,11	
- Provisions pour garanties d'emprunts	-268 879,76	
TOTAL	3 818 840,01	33 854 000,00

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1,3

B1,3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2011	RENAULT MASTER FOURGON BD846VC (du 24/01/2011 au 23/01/2016)	7 157,40	DIAC LOCATION	60 MOIS	7 157,40	596,45				7 753,85
2010	RENAULT MASTER FOURGON BC608GK (du 22/11/2010 au 21/11/2015)	6 085,68	DIAC LOCATION	60 MOIS	5 578,54					5 578,54
2011	RENAULT MASTER CHASSIS CABINE BH098YM (du 01/04/2011 au 31/03/2016)	6 959,76	DIAC LOCATION	60 MOIS	6 959,76	1 739,94				8 699,70
2011	RENAULT MASTER CHASSIS CABINE BH240YM (du 01/04/2011 au 31/03/2016)	7 230,72	DIAC LOCATION	60 MOIS	7 230,72	1 807,68				9 038,40
2008	RENAULT MIDLUM 160,08 EXTRA LIGHT	16 791,84	GRAWEY	84 MOIS	15 392,52					15 392,52
2008	RENAULT MIDLUM 220,13 MEDIUM	30 569,76	GRAWEY	84 MOIS	28 022,28					28 022,28
2011	CANON TRI BENNE BL 985 RN	36 879,00	LOCATRUCKS	60 MOIS	36 879,00	36 879,00				73 758,00
2008	TRACTEUR PORTE OUTIL POLYVALENT	24 435,00	HANTSCH - CM	84 MOIS						0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) • restant cumulé.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
Contrat de partenariat portant sur la réalisation d'un centre aqualudique	2011	Aquadie	Financement, conception, réalisation, entretien-maintenance, gros entretien renouvellement et exploitation	35 565 735	1 700 000	300 à compter de la mise en service	19/10/2038	14 628 000	11 628 000

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Le mandatement des subventions aux associations est, en application de la Loi (article L 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales), impérativement lié à la communication préalable à la Ville de Saint-dié-des-Vosges d'une copie certifiée par le Trésorier ou le Commissaire aux Comptes, du budget de l'association et des comptes de l'exercice écoulé, avant le 30 avril de l'année budgétaire considérée. L'analyse de ces documents peut conduire la Ville de Saint-Dié-des-Vosges à adapter le montant de sa subvention, dans la limite supérieure du montant inscrit ci-dessous, notamment en raison d'un solde éventuel de trésorerie particulièrement élevé au regard des besoins réels de l'association.

Conformément à la Loi et à la jurisprudence du Conseil d'Etat, le vote de cette subvention n'est pas créateur de droits, la subvention ne sera définitivement acquise par l'association que lorsque les obligations financières, et celles relatives à leur activité, seront mises en œuvre conformément aux dispositions de la Charte Associative conclue entre la Ville et chaque association. En particulier, l'association qui reçoit une subvention de la ville doit faire figurer sur toute communication la mention :

Association subventionnée par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	2 357 164
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	708 000
TOTAL	3 065 164

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	BP 2014
AAPPMA St-Dié-des-Vosges "Les Pêcheurs Vosgiens"	600
ACDASEP - Aumônerie Scolaire	150
ACSDDV - Athlétique Club Saint-Dié-des-Vosges	6 000
ACTE - Ateliers de Création Théâtrale et d'Expression	6 500
ADAF - APSIS 88 Point Accueil Ecoute Jeunes	1 500
ADAF - APSIS 88 Service Adultes (Voir Partenariat avec CCAS)	6 750
ADAPEI	3 000
AIDES 88	300
Américaines de Saint-Dié (Les)	1 000
Amicale Culturelle et Sociale du Personnel Communal	65 600
Amicale des Chasseurs	1 500
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles	400
Amicale des Retraités du C.H.G.	150
Amicale Laïque de la Bolle	700
Amis de la Balle	3 000
Amis de la Nature	900
Amis du Massif de la Madeleine	350
APECS Pédagogique Culturelle et Sportive	150
APEL Institution Notre Dame de la Providence	800
APEL Institution Sainte-Marie Robache	800
APEM Parents d'Elèves de Marzelay	150
APIST - Association pour l'Intégration Sociale des Trisomiques 21	300
Art et Essai	3 000
ASBL - Association Sportive Boules Lyonnaises	700
ASCK - Kellermann Foot	1 500
Association Collège Souhait	500
Association Collège Vautrin Lud	600
Association Déodatienne pour l'Habitat des Jeunes	20 000
Association des Sites Le Corbusier	3 000
Association Femmes Africaines	300
Association Femmes de Fimbo	250
Association Franco Marocaine	500
Association Kawral	400
Association Lycée Beau Jardin	300
Association Lycée Jacques Augustin LEP	300
Association Lycée et Collège Jules Ferry	600
Association Lycée Technique Georges Baumont	1 100
Association Parents d'Elèves de l'Ecole Eugénie et Jules Ferry	150
Association Sportive des Elèves de l'Institution Notre Dame de la Providence	300
Association Sportive Notre Dame (ISM)	300
Atelier (L')	500
Badminton Club Léo Lagrange	600
Bowling Club les Trois S	150

Bridge Club	450
CCAPM - Comité de Coordination des Associations Patriotiques et Militaires	2 000
CEDIFF - Centre de Formation sur le Droit des Femmes et des Familles	500
CEPAGRAP - Ecole	152 000
CEPAGRAP - (PTEA)	9 000
Cercle d'Echecs de Saint-Dié-des-Vosges	450
Cercle d'Escrime Société de la "Rapière Déodatienne"	2 500
Cercle Généalogique de Saint-Dié-des-Vosges	50
Chorale "Si on Chantait"	1 500
Chorale A Cœur Joie "La Mirandole"	600
CLLAJ - Cap Jeunes	2 400
Club 3ème Age de Marzelay	200
Club Big Bang Team Déodatien	1 000
Club Canin Déodatien	2 000
Club Cœur et Santé	150
Club de Canoë Kayak	600
Club de l'Age d'Or	200
Club de Natation Saint-Dié-des-Vosges	2 000
Club des Chiffres et des Lettres	80
Club des Coquelicots	570
Club du Taintroué	200
Club Pyramide Pyra'Déo	200
Club Vosgien Société des Promenades et Sentiers Forestiers	2 000
Comité Départemental de la Prévention Routière	150
Communauté Franco Italienne	2 450
Confédération Syndicale des Familles (C.S.F.)	700
Confrérie du Bonhomme	500
Côté Jardin	10 000
Croche Pointée (La)	500
Croix Rouge	900
Daitoruy Aïkido	450
DENEB (Astronomie)	200
Drop'N Rock	2 000
Ecurie Gentiane Historique	150
EEA Thurin Ecole Paul Elbel Association	150
Ensemble de Cuivres	300
Ensemble ISEGORIA	300
Ensemble Vocal Déodatus	900
Entente Gymnique Déodatienne (Subv. Fonctionnelle)	17 000
Entente Gymnique Déodatienne (Subv. Optionnelle)	9 400
Entente Spéléologique Vosgienne	150
Espace 88	1 200
Evolution VTT Saint-Dié-des-Vosges	4 000
FC Turc	1 000

FCPE Fédération Conseil Parents d'Elèves	1 000
Football Club de Saint-Dié-des-Vosges	600
GEA Hommes	150
GEA Mixte	150
Golf-Club "La Ligne Bleue des Vosges"	900
Horizon 2000 (Centre Social Saint-roch)	3 000
Icare-Club Déodatien	400
J.E.C.D.E. Jeune Etoile Cycliste Déodatienne et des Environs	4 300
Jazz Club	400
Jeunesse en Action	1 000
JOC - Jeunesse Ouvrière Chrétienne	350
Judo Club Saint-Dié	6 000
Jul Anim	400
K' Danse	1 000
Karaté Club	150
Les Coyottes de Saint-Dié-des-Vosges	700
Les Jardins de Partage (Terre et Nature)	3 500
Maison de l'Emploi et de la Déodatie	5 000
Maison de Quartier - Ass. Collectif Sous la Bure - Villé	600
Maison de Quartier - Ass. Collectif Sous la Bure - Villé (Locations Salles)	571
Maison de Quartier - Ass. Le Kemberg - Foucharupt	600
Maison de Quartier - Ass. Le Kemberg - Foucharupt (Locations Salles)	851
Maison de Quartier - Ass. Les Grandrupts - La Bolle	600
Maison de Quartier - Ass. Les Grandrupts - la Bolle (Locations Salles)	1 199
Maison de Quartier - Club de Marzelay	600
Maison de Quartier - Club de Marzelay (Locations Salles)	694
Maison de Quartier - Club des Molières - Robache	600
Maison de Quartier - Club des Molières - Robache (Locations Salles)	199
Mission Locale	8 000
Moto-Club de Saint-Dié-des-Vosges	900
Musique Espérance	3 000
Musique Espérance - Festival des Abbayes	1 000
Myrtilles - Groupe Folklorique	300
Naître - Allaiter - Grandir	250
Office Municipal des Sports	10 000
PEEP - Parents d'Elèves de l'Enseignement Public	1 000
PEP 88 - (Les) Pupilles de l'Enseignement Public	250
Première Compagnie de Tir à l'Arc de Saint-Dié-des-Vosges	1 400
Rugby Club de Saint-Dié-des-Vosges	16 000
S.N.R. Sauvetage Natation Randonnée	4 000
SABM - Société des Amis de la Bibliothèque et du Musée	1 500
Saint-Dié Plongée	1 500
Saint-Dié Vosges Basket (Subv. Fonctionnelle)	26 500
Saint-Dié Vosges Basket (Subv. Optionnelle)	21 600

Saint-Dié Vosges Handball (Subv. Fonctionnelle)	15 000
Saint-Dié Vosges Handball (Subv. Optionnelle)	7 000
Saint-Dié-des-Vosges Billard	500
Saint-Dié-des-Vosges Pétanque	1 000
Saint-Dié-des-Vosges Twirling Club	3 000
Scouts et Guides de France	500
Section "Guillaume Budé"	250
Ski Club Vallées Montagnes	3 000
Ski Racing Déodatien	4 500
Société de Tir Sportif de Saint-Dié-des-Vosges	1 800
Soyotte - Groupe Folklorique	300
Sporty Gym	2 000
SRD Football (Subv. Fonctionnelle)	57 000
SRD Football (Subv. Optionnelle)	30 000
SRD Handicap Sport Adapté	900
SRD Handisports	500
SRD Scrable	450
SRD Tennis de Table Déodatien	8 500
SRD Volley Ball (Subv. Fonctionnelle)	14 000
SRD Volley Ball (Subv. Optionnelle)	5 000
Taekwondo	150
Tennis Club Déodatien	15 000
Trail des Roches	1 000
Triathlon Club Déodatien	700
Turbulences	450
UCP - Université de la Culture Permanente	800
UDAC - Union Déodatienne Activités Commerces	15 000
Union Cyclotouriste Vosgienne	1 400
UNRPA - Union Nationale des Retraités et Personnes Agées	800
US Valério	150
USEP - Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré	1 000
Vis-à-Vis	3 000
VMEH - Visiteurs de Malades en Etablissements Hospitaliers	300
Vosges Terre Textile	500
Sous-Total : Subventions aux Associations	696 864

Caisse des Ecoles	584 000
CCAS - Centre Communal d'Action Sociale	766 000
CCAS - Centre Communal d'Action Sociale - Maison de Retraite	200 000
Caisse d'Allocations Familiales des Vosges	13 800
Institution Note Dame de la Providence	28 000
Institution Sainte Marie Robache	28 000
Syndicat CFDT	500
Syndicat CFTC	500
Syndicat CGC	500
Syndicat CGT	500
Syndicat FO	500
UNSA - Union Nationale des Syndicats Autonomes	500
Sous-Total : Subventions à d'autres Organismes	1 622 800
Crédits Inscrits non Affectés	37 500
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	2 357 164

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	BP 2014
Ass. De gestion du Cente Social Lucie Aubrac	220 000
CCAS - Centre Communal d'Action Sociale	314 000
Centre Social de St-Roch - Horizon 2000	135 000
Nez Rouges	39 000
TOTAL CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	708 000

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	IV B2.1
--	------------------------------

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)
Conception Réalisation Exploitation Maintenance d'éclairage public		1 250 000,00	1 250 000,00	0,00	150 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Chapitre	Article	Libellé de l'article	Total général
	NEANT		
Total général			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1er JANVIER 2014	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2013

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A	-	1	
Directeur général adjoint des services	A	-	-	
Collaborateur de cabinet	A	1	0	
Directeur de cabinet	A	1	1	
SECTEUR ADMINISTRATIF (1)				
Directeur	A	1	0	
Attaché principal	A	5	2,7	
Attaché	A	9	3	
Rédacteur principal 1° cl (ex réd. Chef)	B	9	8	
Rédacteur principal 2° cl (ex réd. Pal)	B	2	2	
Rédacteur	B	8	6	
Adjoint administratif pal 1° cl	C	28	26,8	
Adjoint administratif pal 2° cl	C	5	5	
Adjoint administratif 1° cl	C	17	17	
Adjoint administratif 2° cl	C	33	23,47	0,57
SECTEUR TECHNIQUE (2)				
Directeur services techniques	A	-	-	
Ingénieur en chef	A	-	-	
Ingénieur principal	A	2	0	
Ingénieur	A	4	1	
Technicien principal 1° cl	B	4	2,6	
Technicien principal 2° cl	B	4	0	
Technicien	B	4	2	
Agent de maîtrise pal	C	14	11	
Agent de maîtrise	C	26	22,8	
Adjoint technique principal 1° cl	C	8	8	
Adjoint technique principal 2° cl	C	19	18	
Adjoint technique 1° cl	C	16	15,8	
Adjoint technique 2° cl	C	210	115,18	17,78
SECTEUR SOCIAL (3)				
Conseiller socio-éducatif	A	1	0	
Assistant socio-éducatif pal				
Dont :				
. Assistant service social	B	-	-	
. Conseiller ESF	B	-	-	
. Educateur spécialisé	B	-	-	
Assistant socio-éducatif	B	4	2,8	
Dont :				
. Assistant de service social	B	-	-	
. Conseiller ESF	B	-	-	
. Educateur spécialisé	B	-	-	
Educateur jeunes enfants chef	B	-	-	
Educateur jeunes enfants principal	B	-	-	
Educateur jeunes enfants	B	1	0,8	0,8
Moniteur éducateur	B	-	-	
Agent social 1° cl	C	-	-	
Agent social 2° cl	C	7	2	
Asem principal 1° cl	C	1	1	
Asem principal 2° cl	C	9	8	
Asem 1° cl	C	18	13,8	0,7
Asem 2° cl	C	-	-	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
SECTEUR MEDICO-SOCIAL (4)				
Médecin hors cl	A	-	-	
Médecin 1° et 2° cl	A	-	-	
Psychologue hors cl	A	-	-	
Psychologue classe normale	A	-	-	
Sage-femme hors cl	A	-	-	
Sage-femme 1° cl	A	-	-	
Sage-femme 2° cl	A	-	-	
Puéricultrice cadre de santé	A	-	-	
Puéricultrice classe supérieure	B	-	-	
Puéricultrice classe normale	B	-	-	
Infirmière cadre de santé	A	-	-	
Infirmière de classe supérieure	B	1	0	
Infirmière de classe normale	B	1	1	
Rééducateur cadre de santé	A	-	-	
Rééducateur classe supérieure	B	-	-	
Rééducateur classe normale	B	-	-	
Auxiliaire de puériculture pale	C	-	-	
Auxiliaire de puériculture	C	-	-	
Auxiliaire de soins pale	C	-	-	
Auxiliaire de soins	C	-	-	
SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE (5)				
Biologiste, vétérin, pharma c except.	A	-	-	
Biologiste, vétérin, pharma hors cl	A	-	-	
Biologiste, vétérin, pharma 1° et 2° cl	A	-	-	
Assistant médico-technique cadre de santé	A	-	-	
Assistant médico-technique cl supér.	B	-	-	
Assistant médico-technique c normale	B	-	-	
Aide médico-technique qualifié	C	-	-	
SECTEUR SPORTIF (6)				
Conseiller APS pal	A	-	-	
Conseiller APS	A	2	2	
Educateur APS principal 1° cl	B	4	4	
Educateur APS principal 2° cl	B	3	2	
Educateur APS	B	3	1	
Opérateur APS pal	C	-	-	
Opérateur APS qualifié	C	1	0	
Opérateur APS	C	1	0	
Aide opérateur	C	1	1	
SECTEUR CULTUREL (7)				
Conserv. du patrimoine (dont cons en chef)	A	1	0	
Conserv. de bibliothèque (dont cons en chef)	A	0	0	
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1	
Bibliothécaire	A	1	0	
Professeur d'ensgt artistique hors cl	A	-	-	
Professeur d'ensgt artistique cl normale	A	-	-	
Assistant de conservation principal 1° cl	B	4	3	
Assistant de conservation principal 2° cl	B	3	1	
Assistant de conservation	B	2	1	
Assistant d'ensgt artistique principal 1° cl	B	4	3,8	0,8
Assistant d'ensgt artistique principal 2° cl	B	4	3	
Assistant d'ensgt artistique	B	14	0	
Adjoint du patrimoine principal 1° cl	C	2	0	
Adjoint du patrimoine principal 2° cl	C	3	2	
Adjoint du patrimoine 1° cl	C	3	2	
Adjoint du patrimoine 2° cl	C	10	5,5	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
SECTEUR ANIMATION (8)				
Animateur principal 1° cl	B	2	2	
Animateur principal 2° cl	B	6	5	
Animateur	B	2	2	
Adjoint d'animation principal 2° cl	C	1	1	
Adjoint d'animation 1° cl	C	1	0	
Adjoint d'animation 2° cl	C	5	3,86	0,86
SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS (9)				
Colonel	A	-	-	
Lieutenant-Colonel	A	-	-	
Commandant	A	-	-	
Lieutenant	B	-	-	
Major	B	-	-	
Adjudant	C	-	-	
Sergent	C	-	-	
Caporal	C	-	-	
Sapeur pompier 1° c	C	-	-	
Sapeur pompier 2° c	C	-	-	
POLICE MUNICIPALE (10)				
Chef de service de police principal 1° cl	B	1	1	
Chef de service de police principal 2° cl	B	1	1	
Chef de police	C	-	-	
Brigadier chef pal	C	6	5	
Brigadier et brigadier chef	C	4	3	
Gardien principal	C	-	-	
Gardien	C	3	2	
Garde champêtre chef	C	1	1	
EMPLOIS NON CITES (11)				
Animateur informatique	A	1	0	

TOTAL GENERAL				
1+2+3+4+5+6+7+8+9+10+11		574	380,91	21,51

CREATIONS D'EMPLOIS	SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	SOLDE
39	62	-23

COMMUNES DE 3.500 HAB ET + VOTANT PAR NATURE
COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES
ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 1er JANVIER 2014

AGENTS NON TITULAIRES (EMPLOIS POURVUS)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
. Attaché principal	A	ADM	1 x 821	
	A	ADM	1 x 759	
. Attaché	A	TECH	1 x 653	
	A	COM	1 x 588	
	A	COM	1 x 542	
	A	CULT	1 x 801	
	A	CULT	1 x 759	
	A	CULT	1 x 703	
. Rédacteur	B	ADM	1 x 347	
. Adjoint administratif 1° classe	C	ADM	1 x 374	
. Adjoint administratif 2° classe	C	CULT	1 x 388	
	C	ENV	1 x 297	
	C	ADM	1 x 364	
. Ingénieur principal	A	TECH	1 x 811	
. Technicien principal 1° classe	B	TECH	1 x 497	
. Technicien principal 2° classe	B	TECH	1 x 422	
	B	TECH	1 x 493	
	B	CULT	1 x 378	
	B	COM	1 x 422	
. Technicien	B	TECH	1 x 576	
	B	TECH	1 x 418	
. Agent de maîtrise	C	ENT	1 x 380	
	C	ADM	1 x 380	
. Adjoint technique princ. 2° classe	C	TECH	1 x 322	
. Adjoint technique 2° classe	C	ADM	1 x 297	
	C	TECH	17 x 297	
	C	TECH	1 x 337	
	C	ENV	8 x 297	
	C	ENT	18 x 297	
. Adjoint du patrimoine 2° classe	C	CULT	2 x 297	
. Assistant d'enseigt artistique	B	CULT	13 x 325	
. Educateur APS	B	SP	4 x 325	
	B	SP	1 x 333	
. Adjoint d'animation 2° classe	C	ANIM	1 x 297	
. Animateur informatique	A	TECH	1 x 653	
. CEL / PRE		CULT	6 vacataires	
. Collaborateur de cabinet		CAB	1 x 500	
TOTAL			98	

(1) CATEGORIES : A, B, C

(2) SECTEUR

ADM	Administratif (dont emploi de l'art 47 de la loi du 26 janvier 1984)
FIN	Financier
TECH	Technique et informatique dont emploi de l'art 47 de la loi du 26 janvier 1984
URB	Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
COM	Communication
S	Social (dont aide sociale)
MS	Médico-social
MT	Médico-technique
SP	Sportif
CULT	Culturel (dont enseignement)
ANIM	Animation
RS	Restauration scolaire
ENT	Entretien
CAB	Collaborateur de cabinet (art 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATIONS

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRATS

Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

. 3 - 1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

. 3 - 2 : article 3, 2^o alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

. 3 - 3 : article 3, 3^o alinéa : emploi permanent à temps non complet (- 28 h dans les communes de - 2 000 hab)

. 38 : article 38, travailleurs handicapés catégorie C

. 47 : article 47

. 110 : article 110

. A : autres

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public	Avenance	Avenance	Société	
	Gaz de France	Gaz de France	Société	
	Bus Est	Bus Est	Société	
	Dalkia	Dalkia France	Société	
	Lyonnaise des Eaux	Lyonnaise des Eaux France	Société	
Détention d'une part du capital	Le Toit Vosgien	SA HLM le Toit Vosgien	Société	19 929,00
	La Vapeur	La vapeur	Société	100,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Le Toit Vosgien	SA HLM le Toit Vosgien	Société	42 873 397,17
	A.D.A.F.	Association Déodatienne d'Accueil et de Formations	Association	3 567 268,54
	A.D.A.P.E.I.	Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés	Association	129 878,32
	Société d'Equipement Vosgienne	Société d'Equipement Vosgienne	Société d'économie mixte	20 326,48
	O.P.H.L.M.	Office Public d'Habitations à Loyer Modéré	Office Public d'HLM	38 170,20
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...	C.E.P.A.G.R.A.P.	Centre d'Etude et de Promotion des Arts Graphiques et Plastiques	Association	161 000,00
	L'Atelier	L'Atelier	Association	500,00
	Ensemble de cuivres de SDDV	Ensemble de cuivres de Saint-Dié-des-Vosges	Association	300,00
	Jazz Club	Jazz Club	Association	400,00
	Stades Réunis Déodatiens Football	Stades Réunis Déodatiens Football	Association	87 000,00
	C.C.A.S.	Centre Communal d'Action Sociale	Etablissement Public	966 000,00
	Caisse des Ecoles	Caisse des Ecoles	Etablissement Public	584 000,00
Autres				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIVU Télévision	21/12/1989	Sans fiscalité propre	0,30 € / hab.
Syndicat Mixte du "Pays de la Déodatie"	09/03/2001	Sans fiscalité propre	2,12 € / hab.
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget Annexe	EAU	1996	n° 37 du 15/03/1996	21880413600370	SPIC	non
Budget Annexe	ASSAINISSEMENT	1996	n° 37 du 15/03/1996	21880413600362	SPIC	non
Budget Annexe	FORETS	1996	n° 1B du 19/12/1996	21880413600396	SPA	oui
Budget Annexe	REGIE DE SPECTACLES	1996	n° 7 du 15/03/1996	21880413600388	SPA	non
Budget Annexe	BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	1997	n° 1D du 23/12/1997	21880413600354	SPIC	oui
Budget Annexe	OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN	2005	n° 1Ba du 18/03/2005	21880413600438	SPA	non
Budget Annexe	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	2005	n° 1Ba du 18/03/2005	21880413600420	SPIC	non
Budget Annexe	PARKING DU MARCHÉ	2006	n° 2A du 24/03/2006	21880413600453	SPIC	oui

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	NEANT			

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases Prévisionnelles	Variation des bases / N-1	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation des taux / N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'habitation	25 458 716	1,30%	30,18%	-5,00%	7 683 822	-3,76%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	24 985 645	1,30%	24,87%	-5,00%	6 214 180	-3,76%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	172 007	1,30%	42,60%	-5,00%	73 272	-3,76%
TOTAL	50 616 368	1,30%			13 971 274	-3,76%

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 35

VOTES :

Nombre de membres présents :

Pour :

Procurations :

Contre :

Nombre de suffrages exprimés :

Abstentions :

Date de convocation : 13 décembre 2013

Présenté par le Maire, à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 20 décembre 2013

Le Maire, Christian PIERRET

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 20 décembre 2013

Les membres du Conseil Municipal,

Lovely CHRETIEN	Pierre LEROY
Chantal WEILL	Romuald GBEDEY
Daniel CHRISTOPHE	Olivier CASPARY
Jacqueline FRESSE	Pierre ENKAOUA
Madeleine FEVE-CHOBART	Antoine SEARA
Francine HABERT	Patrice COCHET
Salvatore ARENA	Cécile ANTOINE
Gilberte BELEY	Joëlle BERNARD
Dominique VALENTI	Benoît LARGER
Marie-Claude JARRIGE	Mohammed TAJI
Etienne HUMBERT	Ozan RUMELIOGLU
Bineta ABDOULAYE	Catherine GRAVIER
Fabienne TARUFFI	Patrick BERNARD
Jean-Louis BOURDON	Francine WALTER
Françoise LEGRAND	Serge VINCENT
Vincent BENOIT	Ramata BA
Catherine SAINT-DIZIER	Sébastien ROCHOTTE

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication le

à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le

SAINT
DIÉ
DES
VOSGES

BUDGET PRIMITIF 2014



BUDGETS ANNEXES

SOMMAIRE

BUDGETS ANNEXES

Budget Eau

Informations générales	p.2 et 3
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.4
- section de fonctionnement - chapitres	p.5
- section d'investissement - chapitres	p.6
Balance générale	p.7 et 8
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.9 à 12
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.13 à 16
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.17
Equilibre des opérations financières	p.18 et 19
Etat de la dette	p.20 à 22

Budget Assainissement

Informations générales	p.24 et 25
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.26
- section de fonctionnement - chapitres	p.27
- section d'investissement - chapitres	p.28
Balance générale	p.29 et 30
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.31 à 34
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.35 à 38
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.39
Equilibre des opérations financières	p.40 et 41
Etat de la dette	p.42 à 44

Budget Forêts

Informations générales	p.46 et 47
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.48
- section de fonctionnement - chapitres	p.49
- section d'investissement - chapitres	p.50
Balance générale	p.51 et 52
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.53 à 56
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.57 à 60
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.61
Equilibre des opérations financières	p.62 et 63
Etat de la dette	p.64 à 66

Budget Régie des Spectacles

Informations générales	p.68 et 69
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.70
- section de fonctionnement - chapitres	p.71
- section d'investissement - chapitres	p.72
Balance générale	p.73 et 74
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.75 à 78

Budget Bâtiments Industriels et Commerciaux

Informations générales	p.80 et 81
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.82
- section de fonctionnement - chapitres	p.83
- section d'investissement - chapitres	p.84
Balance générale	p.85 et 86
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.87 à 90
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.91 à 94
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.95
Annexes	
- présentation croisée par fonction	p.96 et 99
- équilibre des opérations financières	p.100 et 101
Etat de la dette	p.102 à 104

Budget Opération de Renouvellement Urbain

Informations générales	p.106 et 107
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.108
- section de fonctionnement - chapitres	p.109
- section d'investissement - chapitres	p.110
Balance générale	p.111 et 112
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.113 à 116
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.117 à 120
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.121
Annexes	
- équilibre des opérations financières	p.122 et 123
Etat de la dette	p.124 à 126

Budget Assainissement Non Collectif

Informations générales	p.128 et 129
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.130
- section de fonctionnement - chapitres	p.131
- section d'investissement - chapitres	p.132
Balance générale	p.133 et 134
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.135 à 138

Budget Parking du Marché

Informations générales	p.140 et 141
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.142
- section de fonctionnement - chapitres	p.143
- section d'investissement - chapitres	p.144
Balance générale	p.145 et 146
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.147 à 150
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.151 à 154
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.155
Annexes	
- équilibre des opérations financières	p.156 et 157
Etat de la dette	p.158 à 160

Arrêté - Signatures

p.161

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 49

**Budget Primitif
voté par nature**

**BUDGET ANNEXE
EAU**

**ANNEE
2014**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2014
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	414 800,00	414 800,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		414 800,00	414 800,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	354 600,00	354 600,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		354 600,00	354 600,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	769 400,00	769 400,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	53 437,56		51 600,00	51 600,00	51 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses de gestion courante		91 937,56		90 100,00	90 100,00	90 100,00
66	Charges financières	110 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00		100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues	10 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		212 037,56		190 200,00	190 200,00	190 200,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	193 190,92		7 004,00	7 004,00	7 004,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	217 280,00		217 596,00	217 596,00	217 596,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		410 470,92		224 600,00	224 600,00	224 600,00
TOTAL		622 508,48		414 800,00	414 800,00	414 800,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		414 800,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	430 200,00		380 200,00	380 200,00	380 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
Total des recettes de gestion courante		448 200,00		391 200,00	391 200,00	391 200,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		448 200,00		391 200,00	391 200,00	391 200,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	23 447,00		23 600,00	23 600,00	23 600,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		23 447,00		23 600,00	23 600,00	23 600,00
TOTAL		471 647,00		414 800,00	414 800,00	414 800,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		414 800,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	201 000,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	immobilisations incorporelles	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
21	Immobilisations corporelles	530 484,00		79 000,00	79 000,00	79 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	537 484,00		86 000,00	86 000,00	86 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement	117,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	200 117,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	737 601,00		266 000,00	266 000,00	266 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	23 447,00		23 600,00	23 600,00	23 600,00
041	Opérations patrimoniales (6)	65 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	88 447,00		88 600,00	88 600,00	88 600,00
	TOTAL	826 048,00		354 600,00	354 600,00	354 600,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	354 600,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement	88 000,00				
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	88 000,00				
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	65 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Total des recettes financières	65 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	153 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (6)	193 190,92		7 004,00	7 004,00	7 004,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	217 280,00		217 596,00	217 596,00	217 596,00
041	Opérations patrimoniales (6)	65 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	475 470,92		289 600,00	289 600,00	289 600,00
	TOTAL	628 470,92		354 600,00	354 600,00	354 600,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	354 600,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	201 000,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	51 600,00		51 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
66	Charges financières	100 000,00		100 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00		100,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		217 596,00	217 596,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		7 004,00	7 004,00
Dépenses d'exploitation - Total		190 200,00	224 600,00	414 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	414 800,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		23 600,00	23 600,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	180 000,00		180 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	7 000,00		7 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	79 000,00		79 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		65 000,00	65 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		266 000,00	88 600,00	354 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	354 600,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44 qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	380 200,00		380 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00		11 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		23 600,00	23 600,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		391 200,00	23 600,00	414 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	414 800,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles		65 000,00	65 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	65 000,00		65 000,00
28	Amortissements des immobilisations		216 200,00	216 200,00
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		1 396,00	1 396,00
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		7 004,00	7 004,00
Recettes d'investissement - Total		65 000,00	289 600,00	354 600,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	354 600,00
---	-------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	53 437,56	51 600,00	51 600,00
6132	Locations immobilières	13 000,00		
6137	Redevances droits de passage servitudes		13 000,00	13 000,00
6152	Entretien réparations	2 567,56	1 680,00	1 680,00
6161	Assurances multirisques	1 550,00	1 600,00	1 600,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6226	Rémunérations intermédiaires	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6228	Divers	100,00	100,00	100,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00		
62871	Remboursement frais	10 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6358	Redevances passage	20,00	20,00	20,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6215	Frais de personnel	38 000,00	38 000,00	38 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	500,00	500,00	500,00
654	Créances irrécouvrables	500,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		91 937,56	90 100,00	90 100,00
66	Charges financières (b)	110 000,00	100 000,00	100 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100 000,00	90 000,00	90 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8) Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	100,00	100,00
673	Titres annulés	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)	10 000,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		212 037,56	190 200,00	190 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	193 190,92	7 004,00	7 004,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	217 280,00	217 596,00	217 596,00
6811	<i>Dot. amortis. réseaux</i>	215 884,00	216 200,00	216 200,00
6812	<i>Dot amortis charges d'exploit à répartir</i>	1 396,00	1 396,00	1 396,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		410 470,92	224 600,00	224 600,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		410 470,92	224 600,00	224 600,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		622 508,48	414 800,00	414 800,00

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	414 800,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	430 200,00	380 200,00	380 200,00
70128	Taxes et redevances	430 000,00	380 000,00	380 000,00
70878	Remb frais autres redevables	200,00	200,00	200,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00	11 000,00	11 000,00
752	Revenus des immeubles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
758	Produits divers de gestion courante	13 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		448 200,00	391 200,00	391 200,00
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice =			
	Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		448 200,00	391 200,00	391 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	23 447,00	23 600,00	23 600,00
777	<i>Quote-part des subventions inv. virée au</i>	23 447,00	23 600,00	23 600,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		23 447,00	23 600,00	23 600,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	471 647,00	414 800,00	414 800,00
--	------------	------------	------------

+	RESTES A REALISER N-1 (7)
---	----------------------------------

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)
---	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	414 800,00
---	--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2031	Frais d'études	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	530 484,00	79 000,00	79 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	530 484,00	79 000,00	79 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		537 484,00	86 000,00	86 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	117,00		
1313	Départements	117,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	180 000,00	180 000,00
1641	Caisse des dépôts et consignations	200 000,00	180 000,00	180 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		200 117,00	180 000,00	180 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		737 601,00	266 000,00	266 000,00
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	23 447,00	23 600,00	23 600,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>23 447,00</i>	<i>23 600,00</i>	<i>23 600,00</i>
139111	Agence de l'eau	1 979,00	2 000,00	2 000,00
13912	Régions	341,00	400,00	400,00
13913	Départements	2 008,00	2 000,00	2 000,00
13918	Autres	19 119,00	19 200,00	19 200,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	Opérations patrimoniales (7)	65 000,00	65 000,00	65 000,00
2762	Créance sur transfert tva	65 000,00	65 000,00	65 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		88 447,00	88 600,00	88 600,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	826 048,00	354 600,00	354 600,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	354 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement	88 000,00		
1313	Départements	5 900,00		
1318	Subventions autres	82 100,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		88 000,00		

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	65 000,00	65 000,00	65 000,00
2762	Créance sur transfert tva	65 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des recettes financières		65 000,00	65 000,00	65 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	153 000,00	65 000,00	65 000,00
-----------------------------------	-------------------	------------------	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	193 190,92	7 004,00	7 004,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	217 280,00	217 596,00	217 596,00
28031	Frais d'études	2 662,00	2 700,00	2 700,00
281311	Amortissements bâtiments	117 225,00	117 300,00	117 300,00
281351	Bâtiments d'exploitation	323,00	400,00	400,00
28151	Amortissements réseaux	1 021,00	1 100,00	1 100,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	91 002,00	91 000,00	91 000,00
28155	Outillage industriel	3 459,00	3 500,00	3 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	192,00	200,00	200,00
4818	Charges à étaler	1 396,00	1 396,00	1 396,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		410 470,92	224 600,00	224 600,00
041	Opérations patrimoniales (7)	65 000,00	65 000,00	65 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	65 000,00	65 000,00	65 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		475 470,92	289 600,00	289 600,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		628 470,92	354 600,00	354 600,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (8)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				354 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf.1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		203 600,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		203 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	180 000,00
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	180 000,00
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	

Transferts entre sections = C+ D		23 600,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	23 600,00
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv.d'invest. reprises au c/résultat	23 600,00
139111	Agence de l'eau	2 000,00
13912	Régions	400,00
13913	Départements	2 000,00
13918	Autres	19 200,00
9	Sur provisions pour dépr. d.....	
	Autres opérations	
Charges transférées (D) = E + F + G		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)		
Production immobilisée (F)		
Stocks et en-cours (G)		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		224 600,00
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		217 596,00
28031	Frais d'études	2 700,00
281311	Amortissements bâtiments	117 300,00
281351	Bâtiments d'exploitation	400,00
28151	Amortissements réseaux	1 100,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	91 000,00
28155	Outillage industriel	3 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	200,00
4818	Charges à étaler	1 396,00
021	Virement de la section d'exploitation (k)	7 004,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
------	----------------------------------	--

R001	Excédent d'investissement reporté	
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001	203 600,00
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068	224 600,00
Solde des opérations financières	III-(I) (1)	+21 000,00
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)	+21 000,00

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					3 181 308,05									
1641 Emprunts en euros (Total)					3 181 308,05									
0356 - Emprunt 2009 - Cayon - 1,9 ME	Crédit Agricole CIB	28/09/2009	04/01/2010	01/04/2010	155 000,00	C	Structure	4,15	4,27	EUR	Trimestrielle	C	N	B1
0304 - EMPRUNT 5MF (KBC BANK) REMPLACE PAR CA ILE DE FRANCE	Crédit Agricole	10/08/2000	10/08/2000	10/08/2002	381 122,55	F	Fixe	5,33	0,00	EUR	Annuelle	X	O	A1
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	Caisse d'Épargne	27/05/2003	25/11/2003	25/12/2004	125 000,00	F	Fixe	4,65	4,65	EUR	Annuelle	X	O	A1
0331 - Financement investissements 2005	Caisse d'Épargne	29/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	275 600,00	F	Fixe	3,43	3,49	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0343 - Financement investissements 2005	Caisse d'Épargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	221 100,00	F	Fixe	4,25	4,38	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0346 - Financement investissements 2007	Caisse d'Épargne	23/08/2007	01/10/2007	25/02/2008	200 000,00	F	Fixe	4,97	5,02	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Caisse d'Épargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	684 159,21	C	Structure	3,25	3,34	EUR	Trimestrielle	X	N	F6
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/09/2008	369 326,29	C	Structure	0,00	4,94	EUR	Annuelle	P	N	D2
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	Dexia Crédit Local	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	100 000,00	C	Structure	4,35	4,41	EUR	Annuelle	X	N	C1
0363 - Investissements 2010	Crédit Agricole	31/12/2010	31/01/2011	28/02/2011	170 000,00	C	Structure	0,00	3,54	EUR	Trimestrielle	X	N	B1
0366 - Consolidation Convention DEXIA/BEI - 2012	Dexia Crédit Local	02/04/2012	31/01/2013	01/04/2013	500 000,00	F	Fixe	4,66	0,00	EUR	Trimestrielle	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
168 Autres emprunts (Total)					0,00									
Total général					3 181 308,05									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F fixe ; V variable ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Taux initial du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestriel ; X : Autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant annuel ; P pour amortissement annuel progressif ; F pour in fine ; X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 : Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014											
	Couverture? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				2 045 138,11						173 466,50	81 401,85	12 634,58
1641 Emprunts en euros (Total)				2 045 138,11						173 466,50	81 401,85	12 634,58
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	N	Sans objet	B 1	116 250,00	11,01	C	Taux Structuré	4,15	NC	10 333,32	4 728,48	1 111,10
0304 - EMPRUNT 5MF (KBC BANK) REMPLACE PAR CA ILE DE FRANCE	N	Sans objet	A 1	65 994,98	1,61	F	Fixe	4,03	Ind. Actuarielle	32 763,23	2 663,91	525,54
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	N	Sans objet	A 1	76 463,96	9,98	F	Fixe	4,65	Ind. Actuarielle	6 179,25	3 555,57	53,72
0331 - Financement investissements 2005	N	Sans objet	A 1	146 188,07	6,88	F	Fixe	3,43	Ind. Actuarielle	18 806,29	4 774,07	72,82
0343 - Financement investissements 2006	N	Sans objet	A 1	138 631,97	8,23	F	Fixe	4,25	Ind. Actuarielle	14 344,56	5 665,24	88,04
0346 - Financement investissements 2007	N	Sans objet	A 1	137 156,80	8,90	F	Fixe	4,97	Ind. Actuarielle	12 406,33	6 587,85	606,54
0348 - Refinancement contrat n° 0342	N	Sans objet	F 6	335 599,41	15,98	C	Taux Structuré	3,25	NC	41 568,76	10 543,41	159,27
0362 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	N	Sans objet	D 2	316 691,09	18,67	C	Taux Structuré	3,61	NC	10 370,05	11 595,83	3 718,22
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	N	Sans objet	A 1	74 392,96	9,92	F	Fixe	4,35	Ind. Actuarielle	5 914,58	3 281,04	248,23
0363 - Investissements 2010	N	Sans objet	B 1	146 625,00	17,16	C	Taux Structuré	3,45	NC	8 500,00	5 017,02	410,35
0366 - Consolidation Convention DEXIA/BEI - 2012	N	Sans objet	A 1	491 143,87	23,00	F	Fixe	4,66	Ind. Actuarielle	12 280,13	22 989,43	5 640,75
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
Total général				2 045 138,11						173 466,50	81 401,85	12 634,58

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisé à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.7

A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	55,25%					
	Montant en Euros	1 129 972,61					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	12,85%					
	Montant en Euros	262 875,00					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1				
	% de l'encours		15,49%				
	Montant en Euros		316 691,09				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						16,41%
	Montant en Euros						335 599,41

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 49

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**

**ANNEE
2014**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2014
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (~~délibération n°~~du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	694 860,00	694 860,00
	+	+	+
R	E		
P	P		
O	O		
R	R		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	694 860,00	694 860,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	572 610,00	572 610,00
	+	+	+
R	E		
P	P		
O	O		
R	R		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	572 610,00	572 610,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 267 470,00	1 267 470,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	41 682,29		42 750,00	42 750,00	42 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion courante		79 682,29		81 750,00	81 750,00	81 750,00
66	Charges financières	160 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		240 182,29		222 250,00	222 250,00	222 250,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 488,00		20 704,00	20 704,00	20 704,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	451 788,00		451 906,00	451 906,00	451 906,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		454 276,00		472 610,00	472 610,00	472 610,00
TOTAL		694 458,29		694 860,00	694 860,00	694 860,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		694 860,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	500 000,00		505 000,00	505 000,00	505 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	146 260,00		146 260,00	146 260,00	146 260,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes de gestion courante		656 260,00		661 260,00	661 260,00	661 260,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		656 260,00		661 260,00	661 260,00	661 260,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	33 516,00		33 600,00	33 600,00	33 600,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		33 516,00		33 600,00	33 600,00	33 600,00
TOTAL		689 776,00		694 860,00	694 860,00	694 860,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		694 860,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	439 010,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	-------------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises,

des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	460 461,02		211 195,00	211 195,00	211 195,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement			213 195,00	213 195,00	213 195,00
	Total des dépenses d'équipement	462 461,02		213 195,00	213 195,00	213 195,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	340 405,00		275 815,00	275 815,00	275 815,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	340 405,00		275 815,00	275 815,00	275 815,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	802 866,02		489 010,00	489 010,00	489 010,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	33 516,00		33 600,00	33 600,00	33 600,00
041	Opérations patrimoniales (6)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	83 516,00		83 600,00	83 600,00	83 600,00
	TOTAL	886 382,02		572 610,00	572 610,00	572 610,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	572 610,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement	19 688,00				
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	19 688,00				
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes financières	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	69 688,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (6)	2 488,00		20 704,00	20 704,00	20 704,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	451 788,00		451 906,00	451 906,00	451 906,00
041	Opérations patrimoniales (6)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	504 276,00		522 610,00	522 610,00	522 610,00
	TOTAL	573 964,00		572 610,00	572 610,00	572 610,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	572 610,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	439 010,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	42 750,00		42 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	140 000,00		140 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		451 906,00	451 906,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		20 704,00	20 704,00
Dépenses d'exploitation - Total		222 250,00	472 610,00	694 860,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	694 860,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		33 600,00	33 600,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	275 815,00		275 815,00
18	Compte de liaison : affectation			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 000,00		2 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	211 195,00		211 195,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		50 000,00	50 000,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		489 010,00	83 600,00	572 610,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	572 610,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	505 000,00		505 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation	146 260,00		146 260,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00		10 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		33 600,00	33 600,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		661 260,00	33 600,00	694 860,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	694 860,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles		50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	50 000,00		50 000,00
28	Amortissements des immobilisations		449 200,00	449 200,00
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		2 706,00	2 706,00
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		20 704,00	20 704,00
Recettes d'investissement - Total		50 000,00	522 610,00	572 610,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	572 610,00
---	-------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	41 682,29	42 750,00	42 750,00
6063	Fournitures entretien et équipement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6152	Entretien réparations	18 932,29	20 000,00	20 000,00
6161	Assurances multirisques	1 250,00	1 250,00	1 250,00
6226	Rémunérations intermédiaires	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
62871	Remboursement frais	8 000,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6215	Frais de personnel	38 000,00	38 000,00	38 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		1 000,00	1 000,00
654	Créances irrécouvrables		1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65)		79 682,29	81 750,00	81 750,00
66	Charges financières (b)	160 000,00	140 000,00	140 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	140 000,00	140 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8) Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		240 182,29	222 250,00	222 250,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	2 488,00	20 704,00	20 704,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	451 788,00	451 906,00	451 906,00
6811	<i>Dot. amortis. réseaux</i>	449 082,00	449 200,00	449 200,00
6812	<i>Dot amortis charges d'exploit à répartir</i>	2 706,00	2 706,00	2 706,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		454 276,00	472 610,00	472 610,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		454 276,00	472 610,00	472 610,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		694 458,29	694 860,00	694 860,00

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	694 860,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. DE 042 = RI 040.

(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	500 000,00	505 000,00	505 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	440 000,00	440 000,00	440 000,00
7063	Contributions des communes	60 000,00	65 000,00	65 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	146 260,00	146 260,00	146 260,00
741	Prime d'épuration	140 000,00	140 000,00	140 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	6 260,00	6 260,00	6 260,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
758	Produits divers de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		656 260,00	661 260,00	661 260,00
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice =			
	Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		656 260,00	661 260,00	661 260,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	33 516,00	33 600,00	33 600,00
777	Quote-part des subventions inv. virée au	33 516,00	33 600,00	33 600,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 516,00	33 600,00	33 600,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	689 776,00	694 860,00	694 860,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	
---	----------------------------------	--

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
---	--	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	694 860,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2031	Frais d'études	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	460 461,02	211 195,00	211 195,00
21532	Réseaux d'assainissement	460 461,02	211 195,00	211 195,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		462 461,02	213 195,00	213 195,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	340 405,00	275 815,00	275 815,00
1641	Caisse des dépôts et consignations	330 000,00	260 000,00	260 000,00
1687	Autres dettes	10 405,00	15 815,00	15 815,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		340 405,00	275 815,00	275 815,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	802 866,02	489 010,00	489 010,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	33 516,00	33 600,00	33 600,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	33 516,00	33 600,00	33 600,00
139111	Agence de l'eau	1 104,00	1 100,00	1 100,00
13912	Régions	2 622,00	2 700,00	2 700,00
13913	Départements	7 900,00	7 900,00	7 900,00
13918	Autres	21 890,00	21 900,00	21 900,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créance sur transfert tva	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		83 516,00	83 600,00	83 600,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	886 382,02	572 610,00	572 610,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	572 610,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement	19 688,00		
1313	Départements	19 688,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		19 688,00		

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créance sur transfert tva	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		50 000,00	50 000,00	50 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES RÉELLES	69 688,00	50 000,00	50 000,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	2 488,00	20 704,00	20 704,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	451 788,00	451 906,00	451 906,00
281311	<i>Amortissements bâtiments</i>	174 073,00	174 100,00	174 100,00
28151	<i>Amortissements réseaux</i>	45 545,00	45 600,00	45 600,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	229 464,00	229 500,00	229 500,00
4818	<i>Charges à étaler</i>	2 706,00	2 706,00	2 706,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		454 276,00	472 610,00	472 610,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		504 276,00	522 610,00	522 610,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		573 964,00	572 610,00	572 610,00

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	+
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	572 610,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		309 415,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		309 415,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	275 815,00
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	260 000,00
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
1687	Autres dettes	15 815,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	

Transferts entre sections = C+ D		33 600,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	33 600,00
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat	33 600,00
139111	Agence de l'eau	1 100,00
13912	Régions	2 700,00
13913	Départements	7 900,00
13918	Autres	21 900,00
.9	Sur provisions pour dépr. d.....	
	Autres opérations	
Charges transférées (D) = E + F + G		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)		
Production immobilisée (F)		
Stocks et en-cours (G)		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		472 610,00
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		451 906,00
281311	Amortissements bâtiments	174 100,00
28151	Amortissements réseaux	45 600,00
281532	Réseaux d'assainissement	229 500,00
4818	Charges à étaler	2 706,00
021	Virement de la section d'exploitation (k)	20 704,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
------	----------------------------------	--

R001	Excédent d'investissement reporté	
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001	309 415,00
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068	472 610,00
Solde des opérations financières	III-(I) (1)	+163 195,00
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)	+163 195,00

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					4 775 058,53									
1641 Emprunts en euros (Total)					4 775 058,53									
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Crédit Agricole CIB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	330 000,00	C	Structure	4,15	4,27	EUR	Trimestrielle	C	N	B1
0299 - EMPRUNT 5.560MF BP2000	Saar LB	21/11/2000	27/03/2000	27/03/2002	390 269,49	V	EURIBOR12M	4,54	4,54	EUR	Annuelle	C	O	A1
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	Caisse d'Epargne	27/05/2003	25/11/2003	25/12/2004	298 000,00	F	Fixe	4,65	4,65	EUR	Annuelle	X	O	A1
0331 - Financement investissements 2005	Caisse d'Epargne	29/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	282 100,00	F	Fixe	3,43	3,49	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0343 - Financement investissements 2006	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	254 300,00	F	Fixe	4,25	4,38	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0345 - Financement investissements 2007	Caisse d'Epargne	23/08/2007	01/10/2007	25/02/2008	310 000,00	F	Fixe	4,97	5,02	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	1 197 610,70	C	Structure	3,25	3,34	EUR	Trimestrielle	X	N	F6
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/09/2008	1 307 778,34	C	Structure	0,00	4,94	EUR	Annuelle	P	N	D2
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	Dexia Crédit Local	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	150 000,00	C	Structure	4,35	4,41	EUR	Annuelle	X	N	C1
0353 - Investissements 2010	Crédit Agricole	31/12/2010	31/01/2011	28/02/2011	265 000,00	C	Structure	0,00	3,54	EUR	Trimestrielle	X	N	B1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
168 Autres emprunts (Total)					104 050,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					104 050,00									
1960A - Contrat pluriannuel	Agence de l'Eau Rhin-	40590	40940	41306	2 550,00	F	FIXE	0	0	EURO	Annuelle	Constant	Oui	NC
1960B - Contrat pluriannuel	Agence de l'Eau Rhin-	40590	40940	41306	101 500,00	F	FIXE	0	0	EURO	Annuelle	Constant	Oui	NC
Total général					4 879 108,53									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F fixe, V variable, C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestriel, X : Autre

(7) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour « à fin », X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 ; Cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014											
	Couverture? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00								
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				3 047 610,16						248 727,42	113 437,42	18 513,37
1641 Emprunts en euros (Total)				3 047 610,16						248 727,42	113 437,42	18 513,37
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	N	Sans objet	B 1	247 500,01	11,01	C	Taux Structuré	4,15	NC	22 000,00	10 087,09	2 365,56
0299 - EMPRUNT 5,560MF BP2000	N	Sans objet	A 1	52 035,93	1,23	V	EURIBOR12M	2,26	Sans pénalité	26 017,97	1 175,24	449,17
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	N	Sans objet	A 1	182 290,08	9,98	F	Fixe	4,65	Ind. Actuarielle	14 731,33	8 476,49	128,08
0331 - Financement investissements 2005	N	Sans objet	A 1	149 635,90	6,98	F	Fixe	3,43	Ind. Actuarielle	19 249,84	4 886,68	74,54
0343 - Financement investissements 2006	N	Sans objet	A 1	159 448,71	8,23	F	Fixe	4,25	Ind. Actuarielle	16 498,51	6 515,94	101,28
0346 - Financement investissements 2007	N	Sans objet	A 1	212 593,04	8,90	F	Fixe	4,97	Ind. Actuarielle	19 229,79	10 211,17	940,12
0348 - Refinancement contrat n° 0342	N	Sans objet	F 6	582 556,58	15,98	C	Taux Structuré	3,25	NC	72 157,92	18 301,97	276,47
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	N	Sans objet	D 2	1 121 397,97	18,67	C	Taux Structuré	3,61	NC	36 720,19	41 060,64	13 166,16
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	N	Sans objet	A 1	111 589,44	9,92	F	Fixe	4,35	Ind. Actuarielle	8 871,87	4 921,56	372,35
0363 - Investissements 2010	N	Sans objet	B 1	228 562,50	17,16	C	Taux Structuré	3,45	NC	13 250,00	7 820,64	639,66
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts (Total)				93 645,00						10 405,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)				93 645,00						10 405,00	0,00	0,00
1960A - Contrat pluriannuel	Non	Sans objet	Sans objet	2 295,00	9	F	FIXE	0	Sans pénalité	255	0	0
1960B - Contrat pluriannuel	Non	Sans objet	Sans objet	91 350,00	9	F	FIXE	0	Sans pénalité	10150	0	0
Total général				3 141 255,16						259 132,42	113 437,42	18 513,37

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1, C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.7

A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	28,46%					
	Montant en Euros	867 593,10					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	15,62%					
	Montant en Euros	476 062,51					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1				
	% de l'encours		36,80%				
	Montant en Euros		1 121 397,97				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						19,12%
	Montant en Euros						582 556,58

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

**Budget Primitif
voté par nature**

BUDGET ANNEXE
FORETS

ANNEE
2014

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2014
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

cf Budget Principal

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

- (1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
- (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
- (3) Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).
- Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.
- (4) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.
- (4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	259 200,00	259 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		259 200,00	259 200,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	47 500,00	47 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		47 500,00	47 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	306 700,00	306 700,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	144 769,33		92 190,00	92 190,00	92 190,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			10 000,00	10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	80 010,00		105 010,00	105 010,00	105 010,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'étus					
Total des dépenses de gestion courante		224 779,33		207 200,00	207 200,00	207 200,00
66	Charges financières	4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		229 279,33		211 700,00	211 700,00	211 700,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	45 976,00		47 476,00	47 476,00	47 476,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	24,00		24,00	24,00	24,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		46 000,00		47 500,00	47 500,00	47 500,00
TOTAL		275 279,33		259 200,00	259 200,00	259 200,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	259 200,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	234 200,00		259 200,00	259 200,00	259 200,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		234 200,00		259 200,00	259 200,00	259 200,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
	Reprises sur amortissements et					
78	provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		234 200,00		259 200,00	259 200,00	259 200,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		234 200,00		259 200,00	259 200,00	259 200,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	259 200,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	47 500,00
--	------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	30 000,00		32 500,00	32 500,00	32 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	30 000,00		32 500,00	32 500,00	32 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	16 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	16 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	46 000,00		47 500,00	47 500,00	47 500,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	46 000,00		47 500,00	47 500,00	47 500,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot. fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	17 381,65				
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	17 381,65				
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	17 381,65				
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	45 976,00		47 476,00	47 476,00	47 476,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	24,00		24,00	24,00	24,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	46 000,00		47 500,00	47 500,00	47 500,00
	TOTAL	63 381,65		47 500,00	47 500,00	47 500,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	47 500,00
--	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	92 190,00		92 190,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00		10 000,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	105 010,00		105 010,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	4 500,00		4 500,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		24,00	24,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		47 476,00	47 476,00
Dépenses de fonctionnement - Total		211 700,00	47 500,00	259 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	259 200,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	15 000,00		15 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	32 500,00		32 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		47 500,00		47 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 500,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
(8) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	259 200,00		259 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		259 200,00		259 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	259 200,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		24,00	24,00
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		47 476,00	47 476,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total			47 500,00	47 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 500,00
---	------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	144 769,33	92 190,00	92 190,00
61524	Bois et forêts	65 879,33	25 000,00	25 000,00
616	Primes d'assurances	170,00	170,00	170,00
62 (5)				
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	10 000,00		
627	Services bancaires	10,00	10,00	10,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 700,00	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	25 000,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	42 000,00	42 000,00	42 000,00
6358	Autres droits	10,00	10,00	10,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		10 000,00	10 000,00
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	80 010,00	105 010,00	105 010,00
6522	Reversement excédent	80 000,00	105 000,00	105 000,00
658	Charges diverses ges.cou	10,00	10,00	10,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		224 779,33	207 200,00	207 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 500,00	4 500,00	4 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		229 279,33	211 700,00	211 700,00

023	Virement à la section d'investissement	45 976,00	47 476,00	47 476,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	24,00	24,00	24,00
6862	Dotat. aux amort. charges fin. à répart.	24,00	24,00	24,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		46 000,00	47 500,00	47 500,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		46 000,00	47 500,00	47 500,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		275 279,33	259 200,00	259 200,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
259 200,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	234 200,00	259 200,00	259 200,00
7022	Coupes de bois	220 000,00	245 000,00	245 000,00
7023	Menus produits forestiers	300,00	300,00	300,00
70323	Occupation du domaine public	200,00	200,00	200,00
7035	Locations de droits chasse et de pêche	2 700,00	2 700,00	2 700,00
70388	Autres redevances et recettes	11 000,00	11 000,00	11 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		234 200,00	259 200,00	259 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		234 200,00	259 200,00	259 200,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>			
60315	<i>Variation des stocks des terrains à aménager</i>			
7133	<i>Variation des en-cours de production de biens</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	234 200,00	259 200,00	259 200,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	259 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	30 000,00	32 500,00	32 500,00
2117	Bois, forêts	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2135	Installations générales		2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
	Total des dépenses d'équipement	30 000,00	32 500,00	32 500,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	16 000,00	15 000,00	15 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	16 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	16 000,00	15 000,00	15 000,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	46 000,00	47 500,00	47 500,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	46 000,00	47 500,00	47 500,00
---	------------------	------------------	------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 500,00

- (1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants
- (2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves	17 381,65		
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	17 381,65		
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		17 381,65		

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	17 381,65		
-----------------------------------	------------------	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	45 976,00	47 476,00	47 476,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	24,00	24,00	24,00
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	24,00	24,00	24,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		46 000,00	47 500,00	47 500,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		46 000,00	47 500,00	47 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		63 381,65	47 500,00	47 500,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)
LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

- (1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		16 000,00		15 000,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		16 000,00		15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	16 000,00		15 000,00
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	16 000,00		15 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	Dépenses imprévues			

Transferts entre sections = C+ D				
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)			
15	Sur provisions pour risques et charges			
10	Sur apports, dotations et réserves			
139	Subv. d'invest. reprises au résultat			
9	Sur provisions pour dépr. d.....			
	Autres opérations			
	Charges transférées (D) = E + F + G			
	Travaux en régie (E)			
	Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
		I	D001
	15 000,00		15 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		46 000,00		47 500,00
Ressources propres externes (a)				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		24,00		24,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	24,00		24,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	45 976,00		47 476,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	47 500,00			47 500,00

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières		32 500,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	15 000,00
Recettes financières (V)	V	47 500,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	+32 500,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	+32 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								163 Emprunts obligataires (Total)						
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					205 180,49									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					205 180,49									
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Credit Agricole CIB	29/09/2009	04/01/2010	01/04/2010	35 000,00	C	Structure	4,15	4,27	EUR	Trimestrielle	C	N	B1
0302 - EMPRUNT FORETS	Crédit Foncier de France	31/03/1999	31/03/1999	31/03/2002	85 371,45	F	Fixe	2,50	2,50	EUR	Annuelle	X	O	A1
0343 - Financement investissements 2006	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	75 000,00	F	Fixe	4,25	4,38	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	9 809,04	C	Structure	3,25	3,34	EUR	Trimestrielle	X	N	F6
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
168 Autres emprunts (Total)					0,00									
Total général					205 180,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal, montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F, fixe ; V, variable ; C, complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A, annuelle ; M, mensuelle ; B, bimestrielle ; S, semestrielle ; T, trimestrielle ; X, Autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour à fin, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Emprunts et Dettes au 01/01/2014			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt				Capital	Charges d'intérêt (8)	
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)				
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00								
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				84 814,35						14 522,16	3 308,79	283,03
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				84 814,35						14 522,16	3 308,79	283,03
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	N	Sans objet	B 1	26 250,00	11,01	C	Taux Structuré	4,15	NC	2 333,32	1 067,72	250,89
0302 - EMPRUNT FORETS	N	Sans objet	A 1	6 726,97	0,25	F	Fixe	2,50	Ind. Actuarielle	6 726,97	168,17	0,00
0343 - Financement investissements 2006	N	Sans objet	A 1	47 025,77	8,23	F	Fixe	4,25	Ind. Actuarielle	4 865,87	1 921,73	29,86
0348 - Refinancement contrat n° 0342	N	Sans objet	F 6	4 811,61	15,98	C	Taux Structuré	3,25	NC	596,00	151,17	2,28
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
Total général				84 814,35						14 522,16	3 308,79	283,03

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture"

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1, C-3)

(4) Type de taux d'intérêt. F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année

(6) Taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisé à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	63,38%					
	Montant en Euros	53 752,74					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	30,95%					
	Montant en Euros	26 250,00					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						56,70%
	Montant en Euros						4 811,61

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
REGIE DE SPECTACLES**

**ANNEE
2014**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2014
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec-(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	628 000,00	628 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		628 000,00	628 000,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	628 000,00	628 000,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	473 997,18		628 000,00	628 000,00	628 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		473 997,18		628 000,00	628 000,00	628 000,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		473 997,18		628 000,00	628 000,00	628 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		473 997,18		628 000,00	628 000,00	628 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	628 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	114 000,00		114 000,00	114 000,00	114 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	311 750,00		506 000,00	506 000,00	506 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		425 750,00		620 000,00	620 000,00	620 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	10 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
	Reprises sur amortissements et					
78	provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		435 750,00		628 000,00	628 000,00	628 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		435 750,00		628 000,00	628 000,00	628 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	628 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	
--	--

- (1) cf IB - Modalités de vote
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					

040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(f)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement					

021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	
--	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	628 000,00		628 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
Dépenses de fonctionnement - Total		628 000,00		628 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	628 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
---	---

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	114 000,00		114 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	506 000,00		506 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	8 000,00		8 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		628 000,00		628 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	628 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	473 997,18	628 000,00	628 000,00
611	Contrats prest services	415 800,00	517 800,00	517 800,00
6135	Locations mobilières	17 500,00	33 200,00	33 200,00
6156	Maintenance	3 400,00	3 400,00	3 400,00
62 (5)				
6228	Divers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	9 200,00	21 200,00	21 200,00
6238	Publicité, publication	1 600,00	10 600,00	10 600,00
6257	Réceptions	2 500,00	8 283,00	8 283,00
627	Services bancaires	197,18	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)		17,00	17,00
6282	Frais de gardiennage	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6288	Autres services extérieurs		4 000,00	4 000,00
637	Autres impôts,taxes,vers	19 100,00	24 600,00	24 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		473 997,18	628 000,00	628 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
66111	Intérêts réglés à l'échéance			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e		473 997,18	628 000,00	628 000,00

023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		473 997,18	628 000,00	628 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	628 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	114 000,00	114 000,00	114 000,00
70388	Autres redevances et recettes	114 000,00	114 000,00	114 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	311 750,00	506 000,00	506 000,00
74718	Participations autres	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7472	Régions	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7473	Départements	17 250,00	15 000,00	15 000,00
74748	Autres communes	189 500,00	386 000,00	386 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		425 750,00	620 000,00	620 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	8 000,00	8 000,00
774	Subvention exceptionnelle	10 000,00	8 000,00	8 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		435 750,00	628 000,00	628 000,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>			
60315	<i>Variation des stocks des terrains à aménager</i>			
7133	<i>Variation des en-cours de production de biens</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	435 750,00	628 000,00	628 000,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	628 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. 4 IB - Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
- (8) L'article 7615 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX**

**ANNEE
2014**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2014
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (~~délibération n°~~du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 379 250,00	2 379 250,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 379 250,00	2 379 250,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	501 500,00	501 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		501 500,00	501 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 880 750,00	2 880 750,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	130 383,00		1 828 375,00	1 828 375,00	1 828 375,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		175 383,00		1 858 375,00	1 858 375,00	1 858 375,00
66	Charges financières	102 500,00		488 500,00	488 500,00	488 500,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00		5 875,00	5 875,00	5 875,00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues			25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		281 883,00		2 377 750,00	2 377 750,00	2 377 750,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			1 133,00	1 133,00	1 133,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	367,00		367,00	367,00	367,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		367,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL		282 250,00		2 379 250,00	2 379 250,00	2 379 250,00

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **2 379 250,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 000,00		558 000,00	558 000,00	558 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	244 000,00		929 000,00	929 000,00	929 000,00
75	Autres produits de gestion courante	37 250,00		892 250,00	892 250,00	892 250,00
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		282 250,00		2 379 250,00	2 379 250,00	2 379 250,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
	Reprises sur amortissements et					
78	provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		282 250,00		2 379 250,00	2 379 250,00	2 379 250,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		282 250,00		2 379 250,00	2 379 250,00	2 379 250,00

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **2 379 250,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	1 500,00
--	-----------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			35 000,00	35 000,00	35 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	26 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	657 500,00		426 500,00	426 500,00	426 500,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues			30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses financières	657 500,00		456 500,00	456 500,00	456 500,00
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	683 500,00		501 500,00	501 500,00	501 500,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)	712 849,00				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	712 849,00				
	TOTAL	1 396 349,00		501 500,00	501 500,00	501 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	501 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	444 876,86				
	Total des recettes d'équipement	944 876,86		500 000,00	500 000,00	500 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	3 852 953,94				
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	3 852 953,94				
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 797 830,80		500 000,00	500 000,00	500 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)			1 133,00	1 133,00	1 133,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	367,00		367,00	367,00	367,00
041	Opérations patrimoniales (5)	712 849,00				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	713 216,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
	TOTAL	5 511 046,80		501 500,00	501 500,00	501 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	501 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	1 500,00
--	-----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 828 375,00		1 828 375,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00		30 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	488 500,00		488 500,00
67	Charges exceptionnelles	5 875,00		5 875,00
58	Dotations aux amortissements et provisions		367,00	367,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 133,00	1 133,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 377 750,00	1 500,00	2 379 250,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 379 250,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	426 500,00		426 500,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	10 000,00		10 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	35 000,00		35 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
Dépenses d'investissement - Total		501 500,00		501 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	501 500,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	558 000,00		558 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	929 000,00		929 000,00
75	Autres produits de gestion courante	892 250,00		892 250,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		2 379 250,00		2 379 250,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 379 250,00
---	--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement	500 000,00		500 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		367,00	367,00
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 133,00	1 133,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		500 000,00	1 500,00	501 500,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--	--

+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	
---	-----------------------------------	--

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	501 500,00
---	---	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	130 383,00	1 828 375,00	1 828 375,00
60611	Eau et assainissement	28 000,00	125 500,00	125 500,00
60612	Energie electricité	25 000,00	24 500,00	24 500,00
60613	Chauffage urbain	38 843,00	196 500,00	196 500,00
611	Contrats prest services		1 415 375,00	1 415 375,00
616	Primes d'assurances	6 540,00	8 000,00	8 000,00
62 (5)				
63512	Taxes foncières	32 000,00	58 500,00	58 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00	30 000,00	30 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses ges.cou	40 000,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		175 383,00	1 858 375,00	1 858 375,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	102 500,00	488 500,00	488 500,00
6618	Intérêts autres dettes		421 000,00	421 000,00
668	Autres charges financières	12 500,00	2 500,00	2 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 000,00	55 000,00	55 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	5 875,00	5 875,00
673	Titres annulés	4 000,00	5 875,00	5 875,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)		25 000,00	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		281 883,00	2 377 750,00	2 377 750,00

023	Virement à la section d'investissement		1 133,00	1 133,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	367,00	367,00	367,00
6862	Dotat. aux amort. charges fin. à répart.	367,00	367,00	367,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		367,00	1 500,00	1 500,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		367,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		282 250,00	2 379 250,00	2 379 250,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)
--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 379 250,00
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	1 000,00	558 000,00	558 000,00
70876	Par le gfp de rattachement		557 000,00	557 000,00
70878	Facturé à d'autres redevables	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	244 000,00	929 000,00	929 000,00
74748	Autres communes	244 000,00	929 000,00	929 000,00
75	Autres produits de gestion courante	37 250,00	892 250,00	892 250,00
752	Revenus des immeubles	37 250,00	12 250,00	12 250,00
757	Redev versées par les fermiers et conces		880 000,00	880 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		282 250,00	2 379 250,00	2 379 250,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		282 250,00	2 379 250,00	2 379 250,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	282 250,00	2 379 250,00	2 379 250,00
---	-------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 379 250,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	26 000,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'étude	26 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		35 000,00	35 000,00
2135	Installations générales		35 000,00	35 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
	Total des dépenses d'équipement	26 000,00	45 000,00	45 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	657 500,00	426 500,00	426 500,00
1641	Emprunts à taux fixe	650 000,00	110 000,00	110 000,00
1675	Dettes afférentes aux m.e.t.p et p.p.p.		309 000,00	309 000,00
168748	Autres communes	7 500,00	7 500,00	7 500,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues		30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses financières	657 500,00	456 500,00	456 500,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DÉPENSES REELLES	683 500,00	501 500,00	501 500,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées (7)			
041	Opérations patrimoniales (8)	712 849,00		
2135	Installations générales	712 849,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		712 849,00		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 396 349,00	501 500,00	501 500,00
---	---------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
----------------------------------	---

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	501 500,00
---	---	-------------------

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants

(2) cf. p.4 - Modalités de vote. III.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	500 000,00	500 000,00	500 000,00
1321	Etat & établissements nationaux	500 000,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	444 876,86		
235	Part investissement ppp	444 876,86		
Total des recettes d'équipement		944 876,86	500 000,00	500 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	3 852 953,94		
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 852 953,94		
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		3 852 953,94		

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	4 797 830,80	500 000,00	500 000,00
-----------------------------------	---------------------	-------------------	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 133,00	1 133,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	367,00	367,00	367,00
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	367,00	367,00	367,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		367,00	1 500,00	1 500,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	712 849,00		
2031	<i>Frais d'étude</i>	608 232,00		
2033	<i>Frais insertion</i>	14 617,00		
238	<i>Avances versées / commandes d'immo. corp</i>	90 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		713 216,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		5 511 046,80	501 500,00	501 500,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	501 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)
LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		91 500,00					2 106 375,00					181 375,00	2 379 250,00
Dépenses de l'exercice		91 500,00					2 106 375,00					181 375,00	2 379 250,00
011	Charges a caractere general						1 685 375,00					143 000,00	1 828 375,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00											25 000,00
023	Virement à la section investissement	1 133,00											1 133,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	367,00											367,00
65	Autres charges gestion											30 000,00	30 000,00
66	Charges financieres	65 000,00					421 000,00					2 500,00	488 500,00
67	Charges exceptionnelles											5 875,00	5 875,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES (3)		929 000,00					1 376 000,00					74 250,00	2 379 250,00
Recettes de l'exercice		929 000,00					1 376 000,00					74 250,00	2 379 250,00
70	Produits de gestion courante						496 000,00					62 000,00	558 000,00
74	Dotations subventions	929 000,00											929 000,00
75	Autres produits gestion courante						880 000,00					12 250,00	892 250,00
Restes à réaliser-reports													
SOLDE		837 500,00					-730 375,00					-107 125,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		140 000,00					329 000,00				32 500,00	501 500,00
Dépenses de l'exercice		140 000,00					329 000,00				32 500,00	501 500,00
001	Résultat invest reporté											30 000,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00										
041	Opérations patrimoniales											
16	Emprunts et dettes	110 000,00					309 000,00				7 500,00	426 500,00
20	Imm incorporelles						10 000,00					10 000,00
21	Imm corporelles						10 000,00				25 000,00	35 000,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)		1 500,00					500 000,00					501 500,00
Recettes de l'exercice		1 500,00					500 000,00					501 500,00
021	Virement de la section fonctionnement	1 133,00										1 133,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	367,00										367,00
041	Opérations patrimoniales											
10	Dotations, fonds divers											
13	Subv investissement						500 000,00					500 000,00
23	Immobilisations en cours											
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-138 500,00					171 000,00				-32 500,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune,

leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public

ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction

est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait

au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).

Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables

à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble

des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses.

Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice

ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002)

Les lignes de reports 001 et 002 apparaissant à la colonne 01-Non ventilable.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV
A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipts sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						2 106 375,00					2 106 375,00
Dépenses de l'exercice						2 106 375,00					2 106 375,00
011	Charges a caractere general					1 685 375,00					1 685 375,00
66	Charges financieres					421 000,00					421 000,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)

RECETTES (3)						1 376 000,00					1 376 000,00
Recettes de l'exercice						1 376 000,00					1 376 000,00
70	Produits de gestion courante					496 000,00					496 000,00
75	Autres produits gestion courante					880 000,00					880 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE						-730 375,00					-730 375,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						329 000,00					329 000,00
Dépenses de l'exercice						329 000,00					329 000,00
041	Opérations patrimoniales										
16	Emprunts et dettes					309 000,00					309 000,00
20	Imm incorporelles					10 000,00					10 000,00
21	Immo corporelles					10 000,00					10 000,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)

RECETTES (3)						500 000,00					500 000,00
Recettes de l'exercice						500 000,00					500 000,00
041	Opérations patrimoniales										
13	Subv investissement					500 000,00					500 000,00
23	Immobilisations en cours										
Restes à réaliser-reports											
SOLDE						171 000,00					171 000,00

IV - ANNEXES								IV
ELEMENTS DU BILAN								
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION								A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		181 375,00							181 375,00
Dépenses de l'exercice		181 375,00							181 375,00
011	Charges a caractere general	143 000,00							143 000,00
65	Autres charges gestion	30 000,00							30 000,00
66	Charges financières	2 500,00							2 500,00
67	Charges exceptionnelles	5 875,00							5 875,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		74 250,00							74 250,00
Recettes de l'exercice		74 250,00							74 250,00
70	Produits de gestion courante	62 000,00							62 000,00
75	Autres produits gestion courante	12 250,00							12 250,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-107 125,00							-107 125,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		32 500,00							32 500,00
Dépenses de l'exercice		32 500,00							32 500,00
041	Opérations patrimoniales								
16	Emprunts et dettes	7 500,00							7 500,00
21	Immo corporelles	25 000,00							25 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
041	Opérations patrimoniales								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-32 500,00							-32 500,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		657 500,00		456 500,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		657 500,00		456 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	657 500,00		426 500,00
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	650 000,00		110 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
1675	Dettes afférentes aux m.e.t.p et p.p.p.			309 000,00
168748	Autres communes	7 500,00		7 500,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				30 000,00
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	Dépenses imprévues			30 000,00

Transferts entre sections = C+ D				
Reprises sur autofinancement antérieur (C)				
15	Sur provisions pour risques et charges			
10	Sur apports, dotations et réserves			
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat			
9	Sur provisions pour dépr. d.....			
	Autres opérations			
Charges transférées (D) = E + F + G				
Travaux en régie (E)				
Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)				
Stocks et en-cours (G)				

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
		I	D001
	456 500,00		456 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		367,00		1 500,00
Ressources propres externes (a)				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		367,00		367,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	367,00		367,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			1 133,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	1 500,00			1 500,00

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières	455 000,00	

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	456 500,00
Recettes financières (V)	V	1 500,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	-455 000,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	-455 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								163 Emprunts obligataires						
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 649 652,57									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					1 649 652,57									
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Crédit Agricole CIB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	450 000,00	C	Structure	4,15	4,27	EUR	Trimestrielle	C	N	B1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	509 652,57	C	Structure	3,25	3,34	EUR	Trimestrielle	X	N	F6
0363 - Investissements 2010	Crédit Agricole	31/12/2010	31/01/2011	28/02/2011	340 000,00	C	Structure	3,45	3,54	EUR	Trimestrielle	X	N	B1
0365 - Investissements 2011	Dexia Crédit Local	14/12/2011	23/12/2011	01/01/2013	350 000,00	F	Fixe	4,51	4,51	EUR	Annuelle	X	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	Landesbank SAAR	20/12/2011	13/03/2013	01/03/2014	15 080 825,53	F	Fixe	3,315	3,315	EUR	Trimestrielle	P	O	A1
168 Autres emprunts	Budget Principal Ville	01/01/1997	01/01/1997	31/12/1997	335 387,84	C	BARRIERE	3,25	3,34	EURO	Annuelle	A la carte	Non	NC
Total général					17 045 855,94									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : Autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (Cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014											
	Couverture? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 213 921,75						95 552,03	46 642,10	18 359,04
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				1 213 921,75						95 552,03	46 642,10	18 359,04
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	N	Sans objet	B 1	337 500,02	11,01	C	Taux Structuré	4,15	NC	30 000,00	13 727,85	3 225,76
0348 - Refinancement contrat n° 0342	N	Sans objet	F 6	249 998,97	15,98	C	Taux Structuré	3,25	NC	30 965,88	7 854,11	118,64
0363 - Investissements 2010	N	Sans objet	B 1	293 250,00	17,16	C	Taux Structuré	3,45	NC	17 000,00	10 034,05	820,68
0365 - Investissements 2011	N	Sans objet	A 1	333 172,76	13,00	F	Fixe	4,51	Ind. Actuarielle	17 586,15	15 026,09	14 193,96
165 Dépôts et cautionnements reçus				0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	N	Sans objet	A1	12 134 825,53	25	F	Fixe	3,315	Ind. Actuarielle	308 647,16	420 272,81	0,00
168 Autres emprunts	N	Sans objet	Sans objet	55 471,05	16,00	C	BARRIERE	3,25	NC	6 870,88	1 742,71	0,00
Total général				13 404 218,33						411 070,07	468 657,62	18 359,04

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1; C-3)

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année

(6) Taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisé à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	27,45%					
	Montant en Euros	12 467 998,29					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	51,96%					
	Montant en Euros	630 750,02					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						20,59%
	Montant en Euros						249 998,97

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN**

**ANNEE
2014**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2014
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	260 000,00	260 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		260 000,00	260 000,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	489 500,00	489 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		489 500,00	489 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	749 500,00	749 500,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	70 909,98		34 000,00	34 000,00	34 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		115 909,98		54 000,00	54 000,00	54 000,00
66	Charges financières	155 000,00		205 000,00	205 000,00	205 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		270 909,98		259 000,00	259 000,00	259 000,00
+						
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	898,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		898,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL		271 807,98		260 000,00	260 000,00	260 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	263 454,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		263 454,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
	Reprises sur amortissements et					
78	provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		263 454,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
+						
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		283 454,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	-19 000,00
--	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	20 000,00		134 500,00	134 500,00	134 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	332 457,61				
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	382 457,61		159 500,00	159 500,00	159 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement	4 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	165 000,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	169 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	551 457,61		469 500,00	469 500,00	469 500,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	694 374,00				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	714 374,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL	1 265 831,61		489 500,00	489 500,00	489 500,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	489 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	157 500,00		188 500,00	188 500,00	188 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	157 500,00		188 500,00	188 500,00	188 500,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	116 700,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	116 700,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	274 200,00		488 500,00	488 500,00	488 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	898,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	694 374,00				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	695 272,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	TOTAL	969 472,00		489 500,00	489 500,00	489 500,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	489 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	-19 000,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	34 000,00		34 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00		20 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	205 000,00		205 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		1 000,00	1 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		259 000,00	1 000,00	260 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	50 000,00		50 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	260 000,00		260 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	25 000,00		25 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	134 500,00	20 000,00	154 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		469 500,00	20 000,00	489 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	489 500,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	240 000,00		240 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		240 000,00	20 000,00	260 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00		300 000,00
13	Subventions d'investissement	188 500,00		188 500,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		1 000,00	1 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		488 500,00	1 000,00	489 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	=
-----------------------------------	---

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	489 500,00
---	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	70 909,98	34 000,00	34 000,00
60632	Fournitures petits équipements	20 909,98	20 000,00	20 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61522	Entretien bâtiments	2 000,00	1 000,00	1 000,00
62 (5)				
6226	Honoraires	40 000,00		
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 000,00	20 000,00	20 000,00
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	45 000,00	20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		115 909,98	54 000,00	54 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	155 000,00	205 000,00	205 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	180 000,00	180 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=	25 000,00	25 000,00	25 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e		270 909,98	259 000,00	259 000,00

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>	898,00	1 000,00	1 000,00
6811	<i>Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.</i>	898,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		898,00	1 000,00	1 000,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		898,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		271 807,98	260 000,00	260 000,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
260 000,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	263 454,00	240 000,00	240 000,00
74711	Emplois-jeunes participations de l'état	113 454,00		
74748	Autres communes	150 000,00	240 000,00	240 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		263 454,00	240 000,00	240 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		263 454,00	240 000,00	240 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	283 454,00	260 000,00	260 000,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
- (8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	30 000,00	25 000,00	25 000,00
2031	Frais d'étude	25 000,00	20 000,00	20 000,00
2033	Frais insertion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	20 000,00	134 500,00	134 500,00
2135	Installations générales	20 000,00	134 500,00	134 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	332 457,61		
2315	Installations matériel & outillage	332 457,61		
	Total des opérations			
	Total des dépenses d'équipement	382 457,61	159 500,00	159 500,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	4 000,00	50 000,00	50 000,00
1321	Etat & établissements nationaux	4 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	165 000,00	260 000,00	260 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	165 000,00	260 000,00	260 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	169 000,00	310 000,00	310 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	551 457,61	469 500,00	469 500,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées (7)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2135	Installations générales	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	694 374,00		
2135	Installations générales	633 531,00		
2151	Réseaux de voirie	60 843,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		714 374,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 265 831,61	489 500,00	489 500,00
---	---------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
----------------------------------	---

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	489 500,00
---	-------------------

- (1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants
(2) Cf. p.4 - Modalités de vote, III.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	157 500,00	188 500,00	188 500,00
1321	Etat & établissements nationaux		53 500,00	53 500,00
1322	Régions		135 000,00	135 000,00
1323	Départements	157 500,00		
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		157 500,00	188 500,00	188 500,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	116 700,00	300 000,00	300 000,00
10222	Fctva	116 700,00	300 000,00	300 000,00
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		116 700,00	300 000,00	300 000,00

45...2...	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	274 200,00	488 500,00	488 500,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	898,00	1 000,00	1 000,00
28121	Réceptions	352,00	400,00	400,00
28188	Autres	546,00	600,00	600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		898,00	1 000,00	1 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	694 374,00		
2031	Frais d'étude	667 381,00		
2033	Frais insertion	26 993,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		695 272,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		969 472,00	489 500,00	489 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	489 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		189 000,00		330 000,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		169 000,00		310 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	165 000,00		260 000,00
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	165 000,00		260 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		4 000,00		50 000,00
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions	4 000,00		50 000,00
26	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	Dépenses imprévues			

Transferts entre sections = C + D		20 000,00		20 000,00
Reprises sur autofinancement antérieur (C)				
15	Sur provisions pour risques et charges			
10	Sur apports, dotations et réserves			
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat			
9	Sur provisions pour dépr. d.....			
Autres opérations				
Charges transférées (D) = E + F + G		20 000,00		20 000,00
Travaux en régie (E)		20 000,00		20 000,00
2135	Installations générales	20 000,00		20 000,00
Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)				
Stocks et en-cours (G)				

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
		I	D001
	330 000,00		330 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	Crédits votés (4)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		117 598,00		301 000,00
Ressources propres externes (a)		116 700,00		300 000,00
10222	FCTVA	116 700,00		300 000,00
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		898,00		1 000,00
28121	Réceptions	352,00		400,00
28188	Autres	546,00		600,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	301 000,00			301 000,00

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières	29 000,00	

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	330 000,00
Recettes financières (V)	V	301 000,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	-29 000,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	-49 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partie O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de	Taux actuariel					
								taux (5)						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					4 646 816,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					4 646 816,00									
0357 - INVESTISSEMENTS 2010	Dexia Crédit Local	18/09/2009	29/01/2010	01/05/2010	450 000,00	F	Fixe	4,01	4,13	EUR	Trimestrielle	P	O	A1
0343 - Financement investissements 2006	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	227 000,00	F	Fixe	4,25	4,38	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0361 - Opérations de rénovation urbaine - 2010	Caisse des Dépôts et Consignations	27/08/2010	26/10/2010	01/04/2011	590 000,00	V	LIVRETA	1,75	2,48	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0362 - Investissements 2010	Dexia Crédit Local	27/12/2010	31/12/2010	01/02/2011	750 000,00	F	Fixe	3,78	3,87	EUR	Semestrielle	C	O	A1
0365 - Investissements 2011	Dexia Crédit Local	14/12/2011	23/12/2011	01/01/2013	1 125 000,00	F	Fixe	4,51	4,51	EUR	Annuelle	X	O	A1
0367 - Investissements 2012 - parc public quartier Kellerman	Caisse des Dépôts et Consignations	16/08/2012	01/02/2013	01/02/2014	525 490,00	V	LIVRETA	2,82	2,82	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
0368 - Investissements 2012 - pôle culturel	Caisse des Dépôts et Consignations	16/08/2012	01/03/2013	01/11/2013	979 336,00	V	LIVRETA	2,85	0,00	EUR	Trimestrielle	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
168 Autres emprunts (Total)					0,00									
Total général					4 646 816,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : Autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour en ligne, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014											
	Couverture? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				4 236 934,96						254 443,59	148 096,50	67 418,98
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				4 236 934,96						254 443,59	148 096,50	67 418,98
0357 - INVESTISSEMENTS 2010	N	Sans objet	A 1	361 361,51	11,09	F	Fixe	4,01	Ind. Actuarielle	25 963,93	14 298,20	2 241,57
0343 - Financement investissements 2006	N	Sans objet	A 1	142 331,33	8,23	F	Fixe	4,25	Ind. Actuarielle	14 727,34	5 816,43	90,39
0361 - Opérations de rénovation urbaine - 2010	N	Sans objet	A 1	501 283,69	12,00	V	Livret A	2,48	6 mois d'int.	36 170,83	12 064,62	2 848,66
0362 - Investissements 2010	N	Sans objet	A 1	656 250,00	17,09	F	Fixe	3,78	Ind. Actuarielle	37 500,00	24 794,44	9 875,25
0365 - Investissements 2011	N	Sans objet	A 1	1 070 912,43	13,00	F	Fixe	4,51	Ind. Actuarielle	56 526,92	48 298,15	45 623,45
0367 - Investissements 2012 - parc public quartier Kellerman	N	Sans objet	A 1	525 480,00	15,00	V	Livret A	2,82	6 mois d'int.	29 172,04	14 826,80	2 333,29
0368 - Investissements 2012 - pôle culturel	N	Sans objet	A 1	979 336,00	14,84	F	Livret A	2,85	6 mois d'int.	54 382,73	27 997,86	4 406,37
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
Total général				4 236 934,96						254 443,59	148 096,50	67 418,98

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1; C-3)

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisé à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en Euros	4 238 934,96					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au D1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 49

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

**ANNEE
2014**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2014
---	------------

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 500,00	4 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 500,00	4 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 500,00	4 500,00
----------------------------	----------	----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	500,00		500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion courante		4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL		4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 500,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	2 323,08		4 000,00	4 000,00	4 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des recettes de gestion courante		2 823,08		4 500,00	4 500,00	4 500,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		2 823,08		4 500,00	4 500,00	4 500,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		2 823,08		4 500,00	4 500,00	4 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	---

(1) cf IS - Modalités de vote.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
041	Opérations patrimoniales (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL						

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (6)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
041	Opérations patrimoniales (6)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
TOTAL						

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT (11)**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	500,00		500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00		4 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		4 500,00		4 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 500,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	4 000,00		4 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	500,00		500,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	4 500,00		4 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 500,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
	Recettes d'investissement - Total			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	500,00	500,00	500,00
62871	Remboursement frais	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6215	Frais de personnel	4 000,00	4 000,00	4 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 500,00	4 500,00	4 500,00
66	Charges financières (b)			
66111	Intérêts réglés à l'échéance			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8) Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 500,00	4 500,00	4 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		4 500,00	4 500,00	4 500,00

RESTES A REALISER N-1 (7)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
4 500,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	2 323,08	4 000,00	4 000,00
70878	Remb frais autres redevables	2 323,08	4 000,00	4 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	500,00	500,00	500,00
758	Produits divers de gestion courante	500,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		2 823,08	4 500,00	4 500,00
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 823,08	4 500,00	4 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	2 823,08	4 500,00	4 500,00
--	----------	----------	----------

+

RESTES A REALISER N-1 (7)	
----------------------------------	--

+

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 500,00
--	----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
PARKING DU MARCHÉ**

**ANNEE
2014**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2014
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - ~~budgétaires~~(délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	210 000,00	210 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		210 000,00	210 000,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	69 500,00	69 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		69 500,00	69 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	279 500,00	279 500,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	41 058,47		35 490,00	35 490,00	35 490,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00	10,00	10,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		71 068,47		65 500,00	65 500,00	65 500,00
66	Charges financières	70 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		141 068,47		140 500,00	140 500,00	140 500,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	40 627,00		63 600,00	63 600,00	63 600,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	5 873,00		5 900,00	5 900,00	5 900,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		46 500,00		69 500,00	69 500,00	69 500,00
TOTAL		187 568,47		210 000,00	210 000,00	210 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	210 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
73	Impôts et taxes	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	89 000,00		123 000,00	123 000,00	123 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		174 000,00		208 000,00	208 000,00	208 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	7 700,00				
	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
78						
Total des recettes réelles de fonctionnement		181 700,00		208 000,00	208 000,00	208 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL		183 700,00		210 000,00	210 000,00	210 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	210 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	67 500,00
--	------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	42 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	42 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	44 500,00		67 500,00	67 500,00	67 500,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL	46 500,00		69 500,00	69 500,00	69 500,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	69 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	36 092,41				
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	36 092,41				
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	36 092,41				
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	40 627,00		63 600,00	63 600,00	63 600,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	5 873,00		5 900,00	5 900,00	5 900,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	46 500,00		69 500,00	69 500,00	69 500,00
	TOTAL	82 592,41		69 500,00	69 500,00	69 500,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	69 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	67 500,00
--	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	35 490,00		35 490,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00		30 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	75 000,00		75 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		5 900,00	5 900,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		63 600,00	63 600,00
Dépenses de fonctionnement - Total		140 500,00	69 500,00	210 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	210 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	65 000,00		65 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	2 500,00	2 000,00	4 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		67 500,00	2 000,00	69 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	69 500,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 000,00		35 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	50 000,00		50 000,00
74	Dotations et participations	123 000,00		123 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		208 000,00	2 000,00	210 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	210 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		5 900,00	5 900,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		63 600,00	63 600,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total			69 500,00	69 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	69 500,00
---	------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	41 058,47	35 490,00	35 490,00
60612	Energie electricité	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures petits équipements	3 800,00	3 800,00	3 800,00
61522	Entretien bâtiments	10 578,47	5 000,00	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers	800,00	800,00	800,00
6156	Maintenance	11 500,00	11 500,00	11 500,00
616	Primes d'assurances	3 780,00	3 790,00	3 790,00
62 (5)				
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	1 200,00	1 200,00
627	Services bancaires	400,00	400,00	400,00
62871	Remboursement de frais à la collectivité	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	10,00	10,00	10,00
658	Charges diverses ges.cou	10,00	10,00	10,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		71 068,47	65 500,00	65 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	70 000,00	75 000,00	75 000,00
666	Pertes de change	10 000,00	10 000,00	10 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	65 000,00	65 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		141 068,47	140 500,00	140 500,00

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	40 627,00	63 600,00	63 600,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>	5 873,00	5 900,00	5 900,00
6811	<i>Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.</i>	5 873,00	5 900,00	5 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		46 500,00	69 500,00	69 500,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		46 500,00	69 500,00	69 500,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		187 568,47	210 000,00	210 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	210 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70328	Autres droits de station. et location	35 000,00	35 000,00	35 000,00
73	Impôts et taxes	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7337	Droits de stationnement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	89 000,00	123 000,00	123 000,00
74748	Autres communes	89 000,00	123 000,00	123 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		174 000,00	208 000,00	208 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)	7 700,00		
7788	Produits exceptionnels divers	7 700,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		181 700,00	208 000,00	208 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
722	Immobilisations corporelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 000,00	2 000,00	2 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	183 700,00	210 000,00	210 000,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	210 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2135	Installations générales	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 500,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
	Total des dépenses d'équipement	2 500,00	2 500,00	2 500,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	42 000,00	65 000,00	65 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	7 000,00	7 000,00	7 000,00
1643	Emprunts en devises	35 000,00	58 000,00	58 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	42 000,00	65 000,00	65 000,00

45...1...	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	44 500,00	67 500,00	67 500,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées (7)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2135	Installations générales	2 000,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 000,00	2 000,00	2 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	46 500,00	69 500,00	69 500,00
---	------------------	------------------	------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	69 500,00
---	------------------

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants

(2) Cf. p.4 - Modalités de vote, III.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves	36 092,41		
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	36 092,41		
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		36 092,41		

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	36 092,41		
-----------------------------------	------------------	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	40 627,00	63 600,00	63 600,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	5 873,00	5 900,00	5 900,00
28183	<i>Matériel bureau et informatique</i>	495,00	500,00	500,00
28184	<i>Mobilier</i>	100,00	100,00	100,00
28188	<i>Autres</i>	5 278,00	5 300,00	5 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		46 500,00	69 500,00	69 500,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		46 500,00	69 500,00	69 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		82 592,41	69 500,00	69 500,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
----------------------------------	---

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	69 500,00
---	---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)
LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		44 000,00		67 000,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		42 000,00		65 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	42 000,00		65 000,00
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	7 000,00		7 000,00
1643	Emprunts en devises	35 000,00		58 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	Dépenses imprévues			

Transferts entre sections = C+ D		2 000,00		2 000,00
Reprises sur autofinancement antérieur (C)				
15	Sur provisions pour risques et charges			
10	Sur apports, dotations et réserves			
139	Subv.d'invest. reprises au c/résultat			
9	Sur provisions pour dépr. d.....			
Autres opérations				
Charges transférées (D) = E + F + G		2 000,00		2 000,00
Travaux en régie (E)		2 000,00		2 000,00
2135	Installations générales	2 000,00		2 000,00
Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)				
Stocks et en-cours (G)				

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
		I	D001
	67 000,00		67 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf p.4 - Modalités de vote III
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		46 500,00		69 500,00
Ressources propres externes (a)				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		5 873,00		5 900,00
28183	Matériel bureau et informatique	495,00		500,00
28184	Mobilier	100,00		100,00
28188	Autres	5 278,00		5 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	40 627,00		63 600,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	69 500,00			69 500,00

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières		2 500,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	67 000,00
Recettes financières (V)	V	69 500,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	+2 500,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	+500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 365 000,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					195 000,00									
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	Dexia Crédit Local	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	50 000,00	C	Structure	4,35	4,41	EUR	Annuelle	X	N	C1
0333 - Acquisition parking du Marché et banque de France	Crédit Foncier de France	04/03/2006	17/03/2006	30/05/2006	145 000,00	F	Fixe	3,70	3,76	EUR	Trimestrielle	X	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)					2 170 000,00									
0332 - Acquisition parking du Marché	Dexia Crédit Local	06/02/2006	10/02/2006	01/05/2006	2 170 000,00	F	Fixe	3,23	3,24	CHF	Trimestrielle	X	O	F6
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
168 Autres emprunts (Total)					0,00									
Total général					2 365 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestriel, X : Autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014											
	Couverture? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant d0 au 01/01/2014	Durée résiduelle	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 309 856,01						42 535,92	53 405,55	8 003,19
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				158 471,47						6 541,84	6 078,35	439,96
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	N	Sans objet	A 1	37 196,48	9,92	C	Fixe	4,35	Ind. Actuarielle	2 957,29	1 640,52	124,12
0333 - Acquisition parking du Marché et banque de France	N	Sans objet	A 1	121 274,99	22,16	F	Fixe	2,78	Ind. Actuarielle	3 584,55	4 437,83	315,84
1643 Emprunts libellés en devises (Total)				1 151 384,54						35 994,08	47 327,20	7 563,23
0332 - Acquisition parking du Marché	N	Sans objet	F 6	1 151 384,54	22,09	F	Fixe	3,23	Ind. Actuarielle	35 994,08	47 327,20	7 563,23
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
Total général				1 309 856,01						42 535,92	53 405,55	8 003,19

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt : Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales) En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	12,10%					
	Montant en Euros	158 471,47					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						87,90%
	Montant en Euros						1 151 384,54

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 35

VOTES :

Nombre de membres présents :

Pour :

Procurations :

Contre :

Nombre de suffrages exprimés :

Abstentions :

Date de convocation : 13 décembre 2013

Présenté par le Maire, à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 20 décembre 2013

Le Maire, Christian PIERRET

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 20 décembre 2013

Les membres du Conseil Municipal,

Lovely CHRETIEN	Pierre LEROY
Chantal WEILL	Romuald GBEDEY
Daniel CHRISTOPHE	Olivier CASPARY
Jacqueline FRESSE	Pierre ENKAOUA
Madeleine FEVE-CHOBOUT	Antoine SEARA
Francine HABERT	Patrice COCHET
Salvatore ARENA	Cécile ANTOINE
Gilberte BELEY	Joëlle BERNARD
Dominique VALENTI	Benoît LARGER
Marie-Claude JARRIGE	Mohammed TAJI
Etienne HUMBERT	Ozan RUMELIOGLU
Bineta ABDOULAYE	Catherine GRAVIER
Fabienne TARUFFI	Patrick BERNARD
Jean-Louis BOURDON	Francine WALTER
Françoise LEGRAND	Serge VINCENT
Vincent BENOIT	Ramata BA
Catherine SAINT-DIZIER	Sébastien ROCHOTTE

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

et de la publication le

à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

ET LE CCAS DE LA VILLE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

ENTRE :

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Christian PIERRET, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2008,

Ci-après dénommée « La Ville de Saint-Dié-des-Vosges », d'une part

ET

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), représenté par sa Vice-présidente en exercice, Madame Chantal WEILL, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Administration en date du 23 mai 2008,

Ci-après dénommé « Le CCAS », d'autre part,

IL A ETE EXPOSE CE QUI SUIT

Préambule :

Le CCAS est un établissement public administratif de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, chargé d'animer et de coordonner –en liaison avec ses partenaires publics et privés et ceux de la Ville- l'action sociale municipale.

Son principe d'action est la solidarité entre les catégories sociales et les générations.

Il mène une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Son action s'accorde avec le principe de laïcité.

Il exerce l'intégralité des compétences en matière d'action sociale générale, telle qu'elle est définie par les articles L.123-4 et L.123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles ainsi que dans le cadre du décret n° 95-562 du 6 mai 1995, qui précise les attributions de cet établissement public.

Dans le cadre de ses attributions, l'intervention du CCAS de Saint-Dié-des-Vosges couvre ainsi l'ensemble du champ de l'intervention sociale, de l'aide sociale légale et facultative, de la prévention, de la tutelle, de la petite enfance et des personnes âgées.

Dans la continuité des évolutions des effectifs et des compétences de la collectivité et de son établissement public, il est convenu entre eux que les mutations à intervenir entre les deux entités sont finalisées au 1^{er} janvier 2014 de sorte que les agents aient des affectations et des statuts conformes aux compétences de la collectivité et de son établissement public

Sur cette base, la Ville et le CCAS de Saint-Dié-des-Vosges organisent la gestion de leurs effectifs et mettent à jour, annuellement, leurs tableaux des emplois respectifs.

L'établissement public rattaché à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a choisi de maintenir pour ses agents les droits et avantages en vigueur à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

Conformément à l'article 25 du décret du 6 mai 1995, qui prévoit que les recettes d'exploitation et de fonctionnement du Centre communal d'Action Sociale peuvent comprendre les subventions versées par ses partenaires privés ou publics, le CCAS reçoit chaque année des subventions de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, afin d'équilibrer son budget de fonctionnement et son budget d'investissement.

Dans le respect de l'autonomie du CCAS et dans l'intérêt d'une bonne organisation de ses services, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'engage toutefois à apporter au CCAS et pour certaines fonctions de celui-ci son savoir-faire et son expertise.

Dans ce contexte, et dans la perspective de création de la communauté de communes intégrant Saint-Dié-des-Vosges le 1^{er} janvier 2014, il est apparu nécessaire de clarifier et de formaliser dans la présente convention la nature des liens fonctionnels existant entre le CCAS et les services de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges avec, pour objectif, de dresser l'étendue et la nature des concours apportés par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges au CCAS.

Il a été convenu entre les parties :

Article 1 : OBJET

La présente convention a pour but de fixer les dispositions générales régissant les modalités des concours et moyens apportés par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges pour participer au fonctionnement du CCAS.

Cette convention recense donc tous les concours apportés par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges au CCAS et précise les modalités générales de calcul de ces éléments et, le cas échéant, de leur remboursement par le CCAS, et de déterminer les obligations de celui-ci à l'égard de la Ville.

Cette convention comprend une annexe définissant les relations administratives et financières entre le CCAS et la Ville de Saint-Dié-des-Vosges,

Article 2 : DEFINITION DES FONCTIONS SUPPORTS

Dans un souci de mutualisation des moyens, le CCAS bénéficiera du support régulier des services de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges pour l'exercice des fonctions qui, toutes, contribuent au fonctionnement quotidien du CCAS :

- Ressources Humaines,
- Informatique,
- Services Techniques,
- Commande publique.

Le contenu précis et exhaustif de ces supports est détaillé en annexe.

Ces charges indirectes sont évaluées sur la base du coût réel apparaissant dans les comptes administratifs.

Chaque année, une mise à jour des évaluations sera réalisée par voie d'avenant entre la collectivité et son établissement public. Des avenants et des annexes financières pourront être formalisés par eux avec la communauté de communes.

Aucune refacturation de ces charges indirectes ne sera opérée.

Article 3 : COMMANDES ET GROUPEMENT DE COMMANDES

Le CCAS dispose de la capacité à gérer ses propres marchés pour les besoins qui lui sont spécifiques. Il pourra, le cas échéant, bénéficier de l'appui du service de la commande publique de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges au CCAS. Il facilitera les groupements de commande avec la Ville.

La constitution d'un groupement de commandes fera l'objet d'une convention constitutive, signée par ses membres, qui définira ses modalités de fonctionnement.

Article 4 : AUTRES CONCOURS DE LA VILLE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Si le CCAS a recours au conseil, à l'assistance ou à l'expertise occasionnelle de tous les services de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, en sus des fonctions supports précitées, ces concours ponctuels sont apportés par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges à titre gratuit.

Article 5 : MODALITES FINANCIERES DE REFACTURATION DES CHARGES DIRECTES

Les dépenses exposées par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges pour le compte du CCAS font également l'objet d'une évaluation aux fins de facturation. Ces charges directes contribuant au fonctionnement du CCAS lui sont refacturées par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

Les conditions financières liées à ces charges directes sont également détaillées en annexe.

Article 6 : RELATIONS FINANCIERES ENTRE LE CCAS ET LA VILLE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Dans le cadre du soutien financier apporté par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges au CCAS, celui-ci lui présente chaque année, avant le 30 novembre un document retraçant les orientations stratégiques de l'établissement, ainsi que les moyens généraux nécessaires à la mise en œuvre de ces actions pour l'année suivante.

Article 7 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prendra effet le 1er janvier 2014 pour une durée de six années. Elle est renouvelée expressément, à chaque renouvellement général des Conseils municipaux, sauf dénonciation votée par l'une ou l'autre des instances délibératives, notifiée par LR/AR avec un préavis de 6 mois.

Article 8 : MODALITES DE SUIVI ET DE REVISION DE LA CONVENTION : le Comité technique de suivi.

Un Comité technique de suivi rassemblant la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et le CCAS se réunit chaque année au cours du troisième trimestre pour évaluer la mise en œuvre de la convention.

Ce comité de suivi est composé :

- Pour la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, du Directeur Général des services et des Chefs de service en charge des fonctions supports, énoncées à l'article 2
- Pour le CCAS, du Directeur et de ses collaborateurs

Au cours de cette réunion, les conditions de mise en œuvre de la présente convention seront évaluées. Le rapport des travaux de ce Comité est présenté sans délai, au Conseil d'Administration du CCAS, qui après avoir délibéré, le transmet au Maire.

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la convention et de ses annexes, d'un commun accord entre les parties, fera l'objet, si nécessaire, d'un avenant. Le Comité technique de suivi devra être saisi et émettre un avis sur ce projet d'avenant. Celui-ci sera ensuite soumis aux Assemblées délibérantes et entrera en vigueur dès son adoption.

Article 9 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les parties conviennent qu'en cas de litige, la Juridiction administrative compétente sera le Tribunal Administratif de Nancy.

Fait, à Saint-Dié-des-Vosges, le _____

Pour la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

Pour le Centre Communal D'Action Sociale de
Saint-Dié-des-Vosges

Le Maire,

La Vice-Présidente,

Christian PIERRET

Chantal WEILL

Annexe

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES RELATIONS FINANCIERES **ENTRE LA VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES ET LE CCAS**

Dans un souci de mutualisation des moyens, le CCAS bénéficiera du support régulier des services de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges pour l'exercice des fonctions suivantes, qui toutes contribuent au bon fonctionnement quotidien du CCAS :

1. Détail des prestations rendues par la Ville pour le compte du CCAS :

Les dépenses figurant dans les tableaux qui suivent constituent des charges indirectes assumées par la Ville pour le compte du CCAS. Elles sont évaluées sur la base des calculs détaillés ci-après. Elles ne donnent pas lieu à remboursement.

1.1. En matière de Ressources Humaines :

La Ville apporte son concours aux opérations suivantes :

- Assistance au recrutement
- Gestion des carrières et des paies
- Plan de formation

Le CCAS prend directement en charge :

- Le management des personnels
- L'édition et la distribution des feuilles de paie
- La gestion des dossiers de retraite

La ville apporte son concours pour des dépannages ponctuels. Le CCAS prend directement en charge la maintenance du matériel.

2. Détail des refacturations de la Ville au CCAS :

Les dépenses figurant dans le tableau qui suit constituent des charges directes assumées par la Ville pour le compte du CCAS. Elles lui sont refacturées au montant réel.

Chauffage		
<u>Etablissement</u>	<u>Dépense Ville</u> <u>(oct. 2012 à sept. 2013)</u>	<u>Refacturation CCAS</u>
Maison de la solidarité	28 575	28 575
Maison de l'enfance	19 834	19 834

3. Conditions de versement :

Les montants mis à la charge du CCAS au titre des dépenses directes que la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a enregistré pour son compte sont remboursés à la Ville selon les modalités suivantes :

- Les remboursements sont effectués par le CCAS sur la base de la facturation établie par la Ville en cours d'exercice (année N), en fonction des échéances relatives aux dépenses réellement enregistrées.
- Le décompte pour solde est établi en année N+1 et donne lieu à une facturation par les services municipaux au 30 juin N+1.

Le CCAS se libère des sommes dues dans le délai global de 30 jours à compter de la date de réception des décomptes précités.

4. **Référents :**

Les référents Ville pour les fonctions supports sont les suivants :

- Ressources Humaines : *le Directeur des Ressources Humaines,*
- Informatique : *le Directeur Informatique,*
- Services Techniques : *le Directeur des Services Techniques,*
- Comptabilité : *le Directeur des Finances et de la Commande Publique de la Ville.*

Pour la mise en œuvre des fonctions supports, seul le Directeur Général du CCAS pourra solliciter les référents cités ci-dessus, sous couvert du Directeur Général des Services de la Ville.

5. **Autres concours de la Ville**

Pour tout recours par le CCAS au conseil, à l'assistance ou à l'expertise occasionnelle d'autres directions ou services de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, en sus des fonctions supports précitées, il formulera une demande écrite auprès du Directeur Général des Services de la Ville qui donnera un avis sur la saisine et définira les conditions de la collaboration.

Transfert des agents CCAS à la Ville

<u>Temps de travail - Statut</u>	<u>Affectation</u>
1 temps non complet 50 % - Titulaire	Maternelle G. Colnat cantine
1 temps complet 100 % - Titulaire	Bureau d'exploitation
1 temps complet 100 % - Titulaire	Serrurerie – Ferblanterie - Plomberie
1 temps complet 100 % - Titulaire	Stade des Tuileries
1 temps complet 100 % - Titulaire	Second œuvre
1 temps complet 100 % - Titulaire	Salle Carbonnar

Transfert des agents Ville au CCAS

<u>Temps de travail - Statut</u>	<u>Affectation</u>
1 temps complet 100 % - Titulaire	Accueil CCAS
1 temps complet 100 % - Titulaire	Résidence le Parc
1 temps complet 100 % - Titulaire	Service de soins à domicile
1 temps complet 100 % - Titulaire	Bâtiment Alsace
1 temps non complet – 20 h / semaine – contrat poste vacant	Maison de l'Enfance F. Dolto
1 temps non complet – 10 h / semaine dès fin de stage – Stagiaire	Maison de la Solidarité
1 temps non complet – 20 h / semaine dès fin de stage – Stagiaire	Maison de la Solidarité
1 temps complet 100 % - Contrat poste vacant	Maison de l'Enfance F. Dolto

